LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 45 Saint-Boniface Jeudi 12 mars 1981



Francofonds a distribué $12,125 à 37 groupes

Francofonds a distribué, la semaine dernière, $12,125 à 37 différents organismes qui avaient fait une demande conformément aux critères de distribution. "Le United Way" des Franco-Manitobains peut enfin consolider son image de marque.

En effet, à la même époque l'an dernier, Francofonds, lors de sa première distribution de subventions, n'avait pu répartir que $4,800. L'anné prochaine les responsables du comité chargé d'évaluer les demandes de subventions pourront disposer d'environ $20,000. Le fonds s'élève actuellement à $180,000.

Le temps des assemblées

● À une dizaine de jours de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, Jean-Pierre Dubé a rencontré les quatre "anciens" membres du conseil d'administration qui souhaitent rester en place et leur a demandé le rôle qu'ils attribuaient à la SFM.

● Comme toujours, il y a des postes à combler au conseil d'administration de la SFM. Un ancien président de l'organisme, M. André Fréchette, signe une TRIBUNE LIBRE dans laquelle il se penche sur les qualités que devrait posséder, selon lui, un candidat à un tel poste.

● De son côté, Bernard Bocquel, pour prendre acte de cette période "spéciale" pour la plupart des organismes franco-manitobains évoque dans un BILLET "le temps des présidents."

Avant de procéder à la distribution des chèques, Me Laurent Roy, le président de Francofonds, avait déclaré: "Nous voulons que Francofonds puisse permettre aux personnes responsables de différents groupes culturels, de divers comités de parents, ou responsables d'organismes, de réaliser des projets qui contribuent au développement de la communauté, plutôt que de s'épuiser à cueillir des fonds".

Dans ce sens, le directeur général de Francofonds, M. Raymond Poirier, a souligné que le "United Way" franco-manitobain était là "pour les organismes communautaires qui ne peuvent se prévaloir de subventions gouvernementales". Et, en effet, on trouve une grande proportion d'associations comme les comités de parents parmi les 37 organismes subventionnés à des montants s'échelonnant entre $100 et $1,200.

On trouve aussi

Cette année, les gros bénéficiaires de Francofonds ont été les Guides catholiques du Manitoba ($1,200) pour organiser un ralliement provincial et une fin de semaine de formation, et l'Association des Scouts du Canada ($1.200) pour un stage de formation. Trois comités de parents de Scouts et Guides ont aussi obtenu un octroi: ($400) pour le comité de Saint-Vital, ($300) pour celui de Saint-Adolphe et ($250) pour celui de La Broquerie.

Neuf comités de parents ont été subventionnés pour diverses activités, allant de l'aide à l'enregistrement d'un disque des Gais Lutins de Saint-Malo en passant par la promotion du chant choral. École Lavallée ($200); école Noël-Ritchot ($175); école de Saint-Adolphe ($100); de Saint-Malo ($200); Saint-Agathe ($350); Saint-Léon ($250); La Broquerie ($175) et le comité de parents de Taché ($225).

suite à la 6

Au sommaire



150 parents réunis en colloque

Quelque 150 parents se sont réunis en fin de semaine dernière à l'occasion d'un colloque organisé par la Fédération provinciale des comités de parents, qui a constitué une étape importante dans la préparation de l'assemblée annuelle de l'organisme. Les parents se sont clairement prononcés en faveur d'une meilleure reconnaissance des comités des parents.



Une bataille d'oreillers à Saint-Léon

Les activités au Carnaval de Saint-Léon ne manquaient pas d'originalité comme on peut le constater par cette photo de la bataille d'oreillers sur billot. Voir le reportage de Irène Toupin en pages intérieures sur les résultats des compétitions, dont la démolition de voitures sur le lac.

OPINION

Les héros que l'on se donne

Toutes les générations du passé ont eu leurs héros. De Roland de Roncevaux qui représentait le courage chez les anciens Francs, et par la suite chez les Français, jusqu'à Wild Bill Hickock chez les Américains.

Certains de ces héros étaient véritablement la personnification de ces nobles qualités que sont le courage, la dévotion, l'héroïsme, la charité, qualités qui inspirent bien des gens et vers lesquelles certains autres aspirent.

Parmi ces héros, nous retrouvons, entre autres, des voyous qui volaient et tuaient, (les frères James); des fanatiques religieux (Cromwell d'Angleterre qui firent périr des dizaines de milliers de gens pour propager leur foi; des Che Guévera qui trouvèrent la mort en cherchant une vie plus libre et prospère pour leurs confrères; des Jeanne Mance qui défendirent un peuple jusqu'à l'échafaud; des Lénine qui s'attirèrent le respect de tout bon Marxiste et de bien d'autres; des Dollard des Ormeaux, aventuriers devenus défenseurs et sauveurs d'une colonie.

Des personnes violentes

Et aujourd'hui, qui sont nos héros? Les Canadiens en ont-ils qu'ils n'ont pas emprunté ailleurs? Et les francophones, eux? Il y en a qui diront que le genre de héros que se donne un peuple ou un individu est sans importance, n'a rien à voir avec le comportement d'une personne ou d'une société et que, de toute façon, les héros vont et viennent.

D'autres diront le contraire. Et ils ont raison. Car une analyse des "personnes admirées" par une société ou par un individu nous donne une bonne indication de la mentalité qui prime chez les individus à un temps donné, une sorte de miroir. N'est-il pas vrai qu'après une guerre, les Américains se donnent un ancien général comme président; que les actions d'un héros ne sont pas importantes en elles-mêmes. C'est plutôt la façon dont on nous les présente qui compte.

N'est-il pas vrai que la plupart des héros étaient des personnes violentes; que la très grande majorité a été, et est encore, constituée de héros et non pas "d'héroïnes" (à l'exception de Jeanne d'Arc et de quelques autres)? Voilà quelques exemples qui nous portent à penser que la, ou les personnes, que nous admirons posséde(nt) les qualités que nous voudrions voir en nous.

Qui n'a pas rêvé un moment donné d'être un Elvis Presley qui faisait crier les jeunes filles; un Napoléon sur son cheval blanc; un Don Juan, cadeaux pour toutes les femmes de la terre; riche comme Howard Hughes, belle comme Cléopâtre, beau comme Trudeau; comique comme Bob Hope; convaincue comme Gloria Steiman, romantique comme la plume de Chateaubriand?

Alors oui, nos héros sont un miroir de nos pensées et de notre personnalité même. De plus, ils sont une source inépuisable pour quiconque veut se servir d'une méthode un peu différente pour analyser le comportement d'une société, et aussi, d'une bonne partie de ses membres. Les héros et héroïnes de nationalité canadienne sont passablement rares. Soit que le Canada a produit un faible nombre de héros ou que nous n'avons pas réussi à faire de véritables personnes à vénérer.

Habitués à être des colonisés, soit par la France, l'Angleterre et maintenant les États-Unis (culturellement, mais économiquement surtout) les Canadiens ont développé ce complexe même au niveau de leur admiration des personnes. Les Canadiens ont la fâcheuse habitude d'importer bien des choses, et surtout leurs héros.

Imiter Hollywood

Dans une culture qui est dominée par des valeurs importées; avec des médias qui font tout leur possible pour imiter Hollywood, avec un système d'éducation qui n'a pas encore réussi un tour de force au niveau de la valorisation de soi-même, il ne peut s'en faire autrement.

Il n'est pas surprenant qu'on attache peu d'importance à ce phénomène car, à première vue, il semble si innocent, si banal.

Qui est le personnage le plus admiré, le plus regardé, le plus envié, le plus ... présentement? Au Canada comme aux États-Unis et dans d'autres pays, il s'agit de J.R. Ewing ou J.R. tout court. Chaque vendredi, ce cher J.R. dominateur se présente dans nos foyers avec son paquet de valeurs matérialistes, "big business", anti-ceci et anti-cela.

Des pensées banales?

Riche à "craquer", il représente la force, la détermination, l'intelligence, la bonté et la cruauté à la fois. Il est envié, ce J.R., même si des gens disent qu'ils le détestent. Peut-être détestent-ils sa façon d'agir. Mais en est-il de même avec sa philosophie de la vie, ses actions et ce qu'il représente?

Ce que J.R. personnifie n'est pas autre chose que ce que beaucoup de gens auraient voulu ou voudraient être. Personne n'avouera une telle chose, évidemment! Mais le miroir est bel et bien là. De légers coups de plume, vous dites? Un moment où les pensées banales affluent? Pas du tout!

La chose devient encore plus intéressante lorsqu'on tente une analyse un peu plus profonde du médium qui nous amène notre héros: la télévision. De plus en plus, le petit écran joue un rôle, encore difficile à évaluer dans la sélection des valeurs que des millions de téléspectateurs ont, ou auront, à choisir. Et quelles valeurs!

Il n'est pas question ici de lancer toute une population à la recherche du "Praise the Lord Club" au beau milieu de la nuit. Mais il doit y avoir un juste milieu.

Les Franco-Manitobains se sont donnés les même personnes à admirer que n'importe qui. En plus, et cela est incontestable, la télévision fait des ravages considérables au niveau de la connaissance, de l'appréciation de la langue et de la culture françaises chez nos jeunes (et nos moins jeunes).

Quand on y pense, Bicolo, Miss Piggy et Bobino ne seraient pas si mal! De toutes façons, nous aurons les héros (et leurs valeurs) que nous auront mérités. n'est-ce pas?

Armand BÉDARD

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Aucun humour

À qui de droit,

Je vous écris au sujet d'un petit article dans **LA LIBERTÉ** datée du 19 février 1981, que j'ai trouvé très offensif. Il s'agit de la photo et l'histoire brève de Miss-Mademoiselle Winnipeg (p. 9).

Je ne vois aucun humour dans l'histoire et crois que ça contribue à l'avilissement de la femme, en la dépeignant comme objet sexuel. La nouvelle qu'un absurde photographe n'a pu la prendre de face, mais "de fesse", ne daigne pas être écrit dans un journal. Mettant l'accent sur le corps de la femme, promouvoit l'idée de la femme comme objet sexuel et non comme personne.

Je trouve qu'il y a eu un grave manque de jugement de la part de **LA LIBERTÉ** et j'espère que dans le futur ce journal ne sera plus jamais responsable de "sexisme" de cette sorte.

J'attends bien votre réponse.

Monique Raimbault
Winnipeg
le 26 février

NDLR. L'article auquel vous faites référence a paru dans le cadre des BONNES et doit de ce fait être résolument pris avec un grain de sel. En fait, le but visé était à l'opposé de votre perception de cette BONNE. Dommage qu'on ne se soit pas compris...

Réveil

Hourrah pour Henri Boulet de Saint-Boniface, Rino Ouellet de La Broquerie et Cécile Gagné de Saint-Pierre-Jolys! Finalement, les gens se réveillent! Pendant la révolution française, non seulement les aristocrates furent décapités, mais aussi les religieux!

Quand on voit des religieux agir à la façon dont ils s'y sont pris à Saint-Pierre, on comprend maintenant pourquoi les religieux ont passé, eux aussi, à la guillotine dans ce temps-là!

Mme D. M van Leusden
Winnipeg
le 27 février 1981

Du naturel et du sympathique

Ami, Reviens! Tel était le titre du spectacle présenté à la salle Martial-Caron du Collège Saint-Boniface dans la soirée du 1er mars. Représentation donnée par des garçons et des filles du Collège.

J'ai été invité par deux personnes amies, car je suis de passage pour quelques jours au Manitoba; je suis Québécois et aller assister à un spectacle francophone en terre manitobaine avait de quoi me séduire.

De fait, j'ai été comblé. Loin d'être un "show" commercial où figurent des artistes de renommée avec un équipement sophistiqué, nous avons été accueillis par une joyeuse bande de garçons et filles au talent certain et à la voix charmante.

Cette boîte à chansons a été animée par Rhéal Cénérini, un maître de cérémonie sans prétention et qui a su nous mettre à notre aise, nous faire participer aux chansons et aux émotions des participants.

Pour ma part, j'ai découvert là un visage épanoui, souriant, même timide de la jeunesse manitobaine francophone. C'était du naturel, du sympathique comme expression sur la scène.

Ces jeunes respiraient la joie de vivre, de chanter, le désir ardent de nous faire communier à leur vécu. Permettez-moi d'ajouter que je leur trouve un petit accent charmant et irrésistible.

Enfin, cette soirée passée en si bonne compagnie m'a laissé un message, un appel auquel je suis sensible: Ami, reviens!

Oui, j'ai vibré ce soir et j'en repars ému et heureux car je me sens chez nous, chez vous.

Daniel Martin
Collège Notre-Dame
Ayer's Cliff, Québec
à Saint-Boniface
le 2 mars 1981

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

Témoignage d'un missionnaire

Cher amis:

"Les chrétiens sont appelés à répondre à la détresse des pauvres et des opprimés. Si la communauté chrétienne ne s'engage pas activement dans cette voie, la Bonne Nouvelle du salut et la promesse du Royaume deviennent vides de sens". (Evêques canadiens, Appel à la justice, mai 1979, p 17.)

Le témoignage personnel d'un missionnaire qui vit dans un pays opprimé, injecte une dose stimulante dans le coeur de ceux et de celles qui s'efforcent de venir en aide à leurs frères persécutés et qui luttent pour survivre. Le père Alphonso Lugo du Nicaragua était à la salle du Précieux Sang, mardi soir, le 3 mars, pour nous informer de ce qui se passe dans son pays.

Cordial merci à tous les curés qui, s'étant préoccupés de l'avis envoyé par les responsables du comité Développement et Paix, ont annoncé sa visite dans leur bulletin paroissial; il y avait plusieurs paroissiens des paroisses rurales et quelques-uns de Saint-Boniface. Bien des gens des paroisses plus proches de nous ont déploré de n'en rien savoir. Est-ce un oubli du curé? Ce serait très regrettable si c'était par indifférence, par manque d'intérêt ou manque de partage.

Je dois avouer que sa présentation accompagnée de diapositives fut un pressant appel à la conversion personnelle, à la solidarité et au partage en faveur des peuples du tiers-monde; ce qui est tout à fait pertinent en ce temps de Carême et Partage.

Irène Drouin, s.g.m.
membre du comité diocésain
Saint-Boniface
Développement et Paix

Saint-Boniface
le 6 mars 1981

Longue vie à Folle Avoine

Au Cabaret des Jeunes Pionniers, très réussi encore une fois cette année, dans le cadre du Festival du Voyageur 1981, la tradition semble privilégier les groupes "vedettes" venant du Québec ou de quelqu'autre "pays" voisin.

Il nous a donc fait plaisir d'assister, vendredi 20 février, au spectacle de Folle Avoine, seul groupe de l'Ouest représenté au CJP cette année, dans cette ambiance "à grimper sur les chaises" typique du Cabaret.

Cette famille Campagne de Willowbunch, Saskatchewan, nous a encore une fois offert un "show" de classe qui a certainement ravi la plupart des "canayens" présents ce soir là.

Folle Avoine, vous êtes, selon nous, un des groupes de chanteurs canadiens-français les plus importants à l'ouest du Québec, et nous vous souhaitons longue vie!

Sylviane et François Lafortune
Winnipeg
le 27 février 1981

Déplorable

Chers Messieurs:

Le Festival du Voyageur est terminé. Ce fut un Festival de beau et bon temps, de belles rencontres et surtout de vrai dévouement bénévole.

Le Concours de la reine du Festival n'avait pas lieu cette année. C'est dommage! mais comme le disait le journal "C'est la fin d'une époque" Et à cela, une très belle époque, messieurs.

Cependant, je trouve déplorable et de très mauvais goût les gesticulations d'un certain jeune homme, aux multiples talents, se moquer de notre jeunesse féminine. Et ce qui me faisait plus de peine, c'était de voir les caméras de la télévision se "promener" sur un sourire éclatant de plusieurs de nos jeunes filles.

On se moquait de nous et on trouvait ça drôle! Et pour ajouter l'insulte à l'injure, on met ces photos dans notre seul journal hebdomadaire... et francophone.

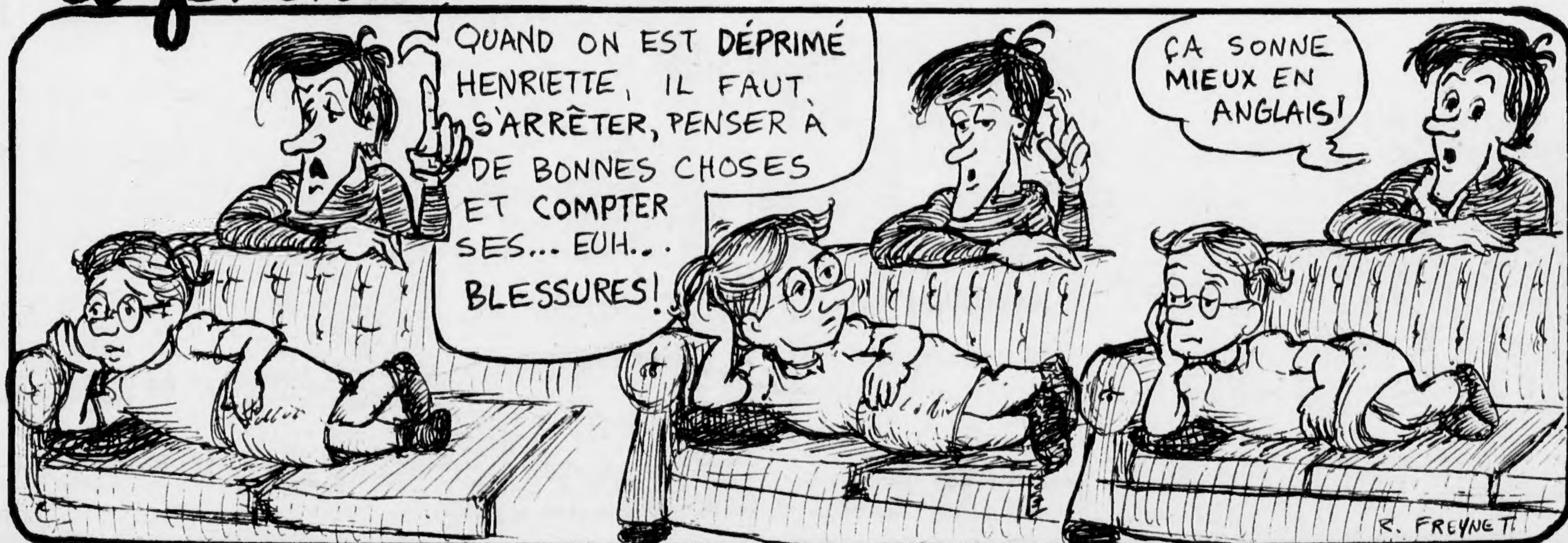
Je ne pouvais m'empêcher de vous le laisser savoir.

Augustine Abraham
Saint-Boniface
le 26 février

Les donateurs au coup de pouce

Brandon
Mme Aimée McDonald
Haywood
Geoges & Marie Bernard
Île-des-Chênes
S. Marguerite Ruest
Lac du Bonnet
Mme Alida Boulanger
Letellier
Paul & Fernande Damphousse
Notre-Dame-de-Lourdes
Paul & Antoinette Roch
Parc Windsor
Lionel Boulet
Powerview
Albert Pelland
Québec
Mme Marielle Brook
Rivers
Mme G.R. Allen
Saint-Adolphe
Anonyme
Saint-Boniface
Musée Saint-Boniface
Mme R. Courchaine
Henri De Wyngaert
O.L. Grimard
R. & J. Pelletier
Lucien & Laura Daoust
Mme Irène Meilleur
Normand & Gisèle Dupasquier
Roger & Ida St-Vincent
Cécile Pharand
Claire Brière
Saint-Jean-Baptiste
Adélard Fillion
Saint-Malo
Anastasie Lambert
E. Gosselin
Saint-Pierre-Jolys
Paul & Eugénie Côté
Mme Rose Mulaire
Sainte-Anne
Louis Perrin
L.L. Bernardin
Robert & Simone Lafrenière
Sainte-Rose-du-Lac
M. & Mme René Van De Kerckhove
Les Soeurs du Sauveur
Saskatchewan
J-Louis Morin
Transcona
Roland Beaudin
Winnipeg
M. & Mme Eugène Muloin
Anonyme
Mme M.A. Belleville

alphonse© par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



POINT

Thomas Scott, aventurier

Avez-vous pensé à Thomas Scott le 4 mars passé? Certains peuples autrefois commémoraient, discrètement sans doute, l'anniversaire de la mort de leurs adversaires, Scott est mort, il y a cent onze ans. Il n'était guère l'ami des Canadiens, des Métis surtout.

Thomas Scott était aventurier, presque de profession. Il naquit en Irlande, vers 1842. On disait sa famille honorable. Il vint en Amérique du Nord, dans le Haut-Canada, vers 1863. Il était de foi presbytérienne et d'idéologie organiste, ardent et zélé.

À l'été de 1869, il arriva à la colonie de la Rivière-Rouge où il travailla à la construction du chemin Dawson, une route qui devait relier la colonie au lac Supérieur et éviter ainsi un séjour américain en venant dans l'Ouest. Scott organisa, en août 1869, une grève contre le surintendant du projet. Il menaça de le jeter dans la Seine. Des plaintes furent portées contre lui et il du comparaître devant la cour locale, puis reconnu coupable et frappé d'une amende

Alors sans emploi, il flâna dans le fort Garry d'en haut et passa sous l'influence de Schultz, chef du petit groupe qui favorisait l'annexion de l'Ouest au Canada. Dès lors, Scott se fit le porte-parole de l'Ontario dans la lutte pour l'avenir de la colonie de la Rivière-Rouge. Ainsi choisit-il le parti des perdants, car ce furent les Métis et Louis Riel qui eurent la haute main sur la colonie.

Aux mains des Métis barbares

Scott, et d'autres du même acabit, furent emprisonnés une première fois par les Métis en décembre 1869. Il s'évada le 9 janvier suivant et se réfugia à Portage la Prairie, l'enclave anglo-canadienne, où il en raconta de belles sur son séjour en prison et le traitement qu'il y avait subi aux mains des Métis barbares. On l'écouta religieusement. En février on organisa une expédition, peut-être pour libérer les autres prisonniers, sûrement pour essayer de capturer Riel.

Ce fut un fiasco presque complet et Scott devint de nouveau le prisonnier du gouvernement provisoire. Il se montra un prisonnier difficile, dédaignant ouvertement les Métis, les injuriant et les provoquant à un point tel qu'ils le traînèrent dehors et le battirent. L'événement eut lieu le 28 février 1870. Le soir du 3 mars suivant, une cour martiale siègea pour étudier le cas de Scott. La cour le condamna et demanda la peine de mort pour faire un exemple de son sort.

Plutôt qu'un exemple, l'exécution de Scott fut une bévue qui faillit mettre en péril les négociations des Métis avec le gouvernement canadien et , une erreur qui mit fin à la carrière politique de Riel. Par sa mort, Scott, homme peu sympathique de son vivant, devint un martyr, une victime des projets ontariens sur les terres de l'Ouest et celui qui contribua le plus à aliéner les anciens habitants de la colonie de la Rivière-Rouge des nouveaux habitants du Manitoba.

Lionel DORGE

BILLET

Le temps des présidents

C'est bien connu: il existe un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps. Il y a donc toutes sortes de temps. On trouve, pêlemêle, le temps de rire, le temps de penser, le temps des semailles, des récoltes, le temps présent, le temps des fêtes, du Carême, le temps d'arrêter.

En fait, il y a un temps pour tout et pour tous. Mais les chanceux de Franco-Manitobains disposent d'un temps qui leur est bien spécial et qui approche à grands pas. En effet, à l'approche des assemblées annuelles d'organismes en tous genres, nous allons entrer dans un temps aux règles du jeu parfois subtiles: le temps des présidents.

Dans le cadre des structures actuelles qui régissent beaucoup d'organisations de la communauté franco-manitobaine, il s'avère capital que le temps des présidents ne reste pas vide de sens, mais qu'il devienne véritablement le temps de la réflexion, des bilans et surtout le temps de poser des questions. Il serait en effet grave que le temps des présidents soit un temps perdu. Un temps mort, pour ainsi dire.

Bernard BOCQUEL

Soirée de fanfare

Le Club LaVérendrye présente une soirée de fanfare avec la Fanfare du Club Belge, mardi 17 mars 1981, pour les membres et invités seulement.

L'Assemblée 127 des Canadiens de naissance organise une soirée de "cribbage", dimanche 15 mars à 19h, dans la grande salle du Club LaVérendrye.

Le stress chez l'adolescent

Le Centre pédagogique de Saint-Boniface donnera, le 20 mars, une conférence qui portera sur l'adolescence et en particulier sur les facteurs qui sont une source de stress chez l'adolescent. "Nous croyons que le sujet pourrait intéresser des parents", a laissé savoir M. Jean-Yves Rochon, le directeur du Centre pédagogique. Les frais d'inscription sont supprimés pour les résidants de la division scolaire de Saint-Boniface. La conférence sera donnée en anglais.

TRIBUNE LIBRE

Les qualités pour devenir membre d'un conseil d'administration

Le printemps! Saison du renouveau, le temps où les oiseaux migrateurs reviennent dans leur habitat d'été, le temps où la nature renaît et la terre redevient fertile.

Chose étrange, c'est le temps qui coïncide aussi avec les grandes assemblées annuelles des organismes franco-manitobains, ces organismes dont le mandat principal est de protéger et de faire respecter les droits des communautés franco-manitobaines, de même que de voir au développement, soit-il religieux, social, politique, culturel ou économique, de ces mêmes communautés.

On assistera donc à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine durant la fin de semaine des 21 et 22 mars; puis plus tard ce sera le tour de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), du Conseil Jeunesse Provincial (CJP), et de la Fédération des club d'âge d'or (FADOM)__ On sait que les Commissaires d'écoles franco-manitobaines (CEFM) ont déjà fait l'exercice de leur assemblée annuelle.

Chacun de ces organismes à caractère provincial devra "élire" durant son congrès annuel des personnes aux différents postes de son conseil d'administration. Plusieurs de ces personnes auront déjà été approchées par un comité de mise en candidature que chaque organisme aura nommé (la composition duquel aura été prévue dans un article spécial de la constitution).

Quelques autres personnes auront peut-être assez de courage ou d'ambition pour s'avancer elles-mêmes pour l'un ou l'autre poste. Quoiqu'il en soit, il faudra assez de personnes disponibles pour combler les postes vacants aux différents exécutifs. Chose certaine, les différents comités de mise en candidature ont du pain sur la planche pour trouver assez de personnes intéressées et capables de remplir les fonctions exigées par les différents exécutifs; soient-elles les fonctions d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, ou d'un conseiller.

Chose certaine aussi, plusieurs personnes seront approchées, seront sollicitées. On leur trouvera des qualités que jamais elles n'auraient pensé avoir héritées. On leur dira que la communauté a bien confiance en elles, que le poste n'est pas difficile à remplir, que ça ne prendra qu'une réunion par mois, etc, etc. Il y aura peut-être un peu de "tordage" de bras. Ce qui est important c'est que la liste soit complète.

Des personnes élues conseillées par un personnel permanent

Il faut que les différents postes au conseil d'administration soient comblés pour être certain du bon fonctionnement de l'organisme. N'est-il pas là l'enjeu de l'organisme? N'est-ce pas sur les épaules du conseil que repose l'avenir politique, socio-économique, culturel, linguistique et religieux des Franco-Manitobains? Ce sont ces personnes élues qui tout à coup deviennent les dirigeants de notre destinée

Ce sont ces personnes qui, entre deux assemblées annuelles, doivent établir les politiques qui se traduiront par des programmes favorisant l'épanouissement de la vie du francophone autant au niveau préscolaire (SFM), que scolaire (FPCP) que jeune adulte (CJP), qu'adulte (SFM), que d'âge d'or (FADOM). C'est une responsabilité énorme. Bien sûr ces personnes élues seront conseillées et appuyées par un personnel permanent dont la fonction première est de traduire dans un programme les visions du corps élu.

Il demeure cependant que l'élu devra être assez perspicace pour évaluer jusqu'à quel point les visions de son électorat, de même que de son exécutif, s'accordent avec le programme développé.

Qui devrait faire partie d'un conseil d'administration ou qui devrait mettre ou accepter de mettre son nom en candidature pour un exécutif en particulier? Je ne crois pas qu'il y ait une recette toute faite qui donnerait tous les atouts essentiels ou requis à un candidat pour tel ou tel poste. Il n'en demeure pas moins qu'il y a cependant certaines qualités que devraient posséder tous les candidats aux différents postes, soient-ils à la FADOM, à la FPCP, au CJP, ou à la SFM.

Une première qualité est celle d'avoir le coeur à la bonne place. Il faut que le candidat en question soit prêt à travailler et à rencontrer les objectifs que lui auraient fourni son "membership"lors de l'assemblée annuelle. Ce vouloir ou cette bonne intention est très important; cependant il n'est pas le seul, car la seule bonne volonté pourrait être néfaste à l'organisme. Il faut en plus que le candidat connaisse bien pour qui il aura à travailler, quelle sera sa clientèle, quels sont ses problèmes, ses attentes, ses désirs.

La confidentialité des discussions

Une autre qualité dont le candidat devrait faire preuve est celle de la discrétion, cette aptitude de garder pour lui-même la confidentialité des discussions, l'identification de personnalités. On pourrait ajouter à ceci qu'il est d'ultime importance que le candidat en lice n'ait aucune cause à remplir que celle fixée par le conseil en question. En vérité, il n'y a rien plus dangereux au bon fonctionnement d'un organisme que d'avoir un conseil formé de personnes ayant des causes personnelles à poursuivre.

Bien que la procédure s'apprenne par la force des choses, il demeure qu'il est souhaitable que le candidat puisse travailler et fonctionner au sein d'un exécutif de sorte que sa présence ne vienne pas entraver le procussus de la prise de décision à cause de son ignorance de la procédure normale d'une réunion.

Il serait souhaitable aussi que l'exécutif soit composé de personnes dont le champ d'action est diversifié. Un exécutif dont les membres appartiennent à différents secteurs de la vie communautaire ou professionnelle devient un exécutif d'autant plus fort, enrichi non seulement par la représentativité des différents secteurs de la communauté mais aussi par l'expertise et les pouvoirs de transmettre des connaissances professionnelles à certaines questions débattues.

Donc, bientôt les Franco-Manitobains devront apporter du renouveau aux différents conseils d'administration de ses organismes. Pourront-ils le faire d'une façon démocratique, ie. par le truchement d'une élection où il y aura plus d'un candidat en lice ou devront-ils encore se résigner à accepter la personne qui a bien voulu, par bonne volonté, laisser son nom en candidature? Il serait souhaitable que les postes-clés soient contestés pour que la personne élue connaisse le degré de sa représentativité, de même que l'étendue de son mandat.

Les oiseaux reviendront enfin, ils feront leurs nids, et quelques espèces auront même peut-être commencé à couver d'ici que le Franco-Manitobain aura renouvelé encore une fois les corps dirigeants de son avenir linguistique, culturel, religieux, et socio-politique.

André FRÉCHETTE

(L'auteur est professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il a été notamment président de la Société franco-manitobaine en 1977 et 1978).

Francofonds a été comparé à un pommier

(suite de la une)

On trouve aussi sur la liste d'autres organismes se rattachant directement à l'éducation: la prématernelle La Petite École ($200), la mini-maternelle du parc Windsor ($200), le Centre de ressource de Saint-Boniface, prématernelle où les mères participent, ($200), les Mini-franco-fun du parc Windsor ($100), de La Broquerie ($200), les Petits du Bois Jolys ($100), le comité de parents de la prématernelle de Saint-Jean-Baptiste ($100), le Petit Séminaire ($600).

Du côté culturel, le Cercle Molière obtient ($300) pour la pièce de théâtre Séraphin Poudrier; le Centre culturel franco-manitobain ($600) pour faire circuler une exposition de photos de Roger Turenne; les Danseurs de la Rivière Rouge ($550) pour rechercher, développer et acheter des chorégraphies; le Comité culturel de Saint-Joseph ($300).

Les autres organismes bénéficiant de Francofonds sont: le Conseil jeunesse provincial ($400) pour former des animateurs; l'Écho de Notre-Dame ($150) pour l'entretien de machines; le Comité de la cathéchèse des Saints-Martyrs ($200) pour l'achat de matériel audio-visuel; la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie ($500) pour des travaux au musée; la paroise Saint-Benoit-Joseph Labre ($300) pour arranger l'école en salle de fêtes pour le 75e anniversaire de fondation; le Foyer Notre-Dame ($150) pour des disques et des livres; le Manoir Saint-Claude ($150) pour des livres; l'Atelier Rivière Rouge ($400) pour de la machinerie; le Conseil du mariage et de la famille ($600) pour assurer la continuité du projet "La relance du jeune couple"; le Service de conseiller ($300) pour du matériel audio-visuel et le Centre d'accueil pour jeunes ($200) pour des disques et des livres.



Les associations culturelles ont eu leur part de subventions. Paul Vielfaure reçoit de Laurent Roy, un chèque de $500 au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Appel à la sensibilité

Les comparaisons n'ont jamais manqué pour parler de Francofonds. Mais les trouvailles semblent loin d'être épuisées si l'on se réfère au discours de Me Roy lors de la distribution des chèques, qui a fait appel à la sensibilité du cultivateur qui nous habite: "Nous pouvons comparer Francofonds à un pommier. C'est la deuxième fois qu'il produit une récolte, qui vient seulement une fois par année. Mais le restant du temps il est important qu'on se préoccupe de le cultiver. Sinon, l'année suivante la récolte ne sera pas aussi bonne et éventuellement l'arbre ne produira plus de fruits".

Bien entendu, dans sa conclusion, Laurent Roy n'a pas oublié de faire un appel du pied devant un auditoire sensibilisé à la nécessité d'entretenir le "pommier": "Nous devons pouvoir compter sur vous pour nous aider dans votre communauté. Il ne faut pas oublier que Francofonds, c'est par vous, pour vous".

Dans l'immédiat, le comité de perception va se pencher sur la formule de perception pour en réétudier certains aspects. Par ailleurs, il est déjà acquis que le deuxième Marchefonds se déroulera **le samedi de la fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste à la Broquerie. Un bon moment de fête populaire en perspective.**

Des nouveaux membres ont fait récemment leur apparition à Francofonds. Il s'agit de soeur Thérèse Brulé, o.m.i., l'abbé Claude Blanchette, le docteur Gérard Archambault et M. Jean-Maurice Lemoine. Les autres membres sont: Laurent Roy (président), Albert Vielfaure (vice-président), Gérard Lécuyer (trésorier), Mgr Antoine Hacault, Maurice Auger, Gilberte Proteau (en qualité de présidente de la SFM) et Jacqueline Roy.



Laurent Roy remet un chèque à Léonce Aubin du Petit Séminaire. Beaucoup d'associations reliées à l'éducation ont bénéficié de Francofonds.

Bernard BOCQUEL



Les gagnants au Festival

L'heureux gagnant du tirage "Sunflight Holidays" - Agence de Voyage D'Eschambault est M. Larry Rice du 76 Ambassador Row à Winnipeg. M. Rice se mérite un voyage pour deux à Las Végas.

De gauche à droite : M. Arthur D'Eschambault, Agence de Voyage D'Eschambault; Mme Jacquie Sneesby, "Sunlight Holidays"; M. Larry Rice, le gagnant; et le président du Festival du Voyageur, M. Gérald Pantel.



Concours annuel de violon

Grand champion: **Marcel Meilleur, le prix Andy-Desjarlais.**

1ère catégorie (18 à 59 ans):	1er prix - **Walter Kuzyck,**	de Portage-la-Prairie
	2e prix - **Philippe Parisien,**	de Saint-Boniface
	3e prix - **Lynn Mitchell,**	de Manitou
2e catégorie (17 ans ou moins):	1er prix - **Patty Kusturok,**	de Lorette
	2e prix - **Clint Dutiaume,**	de Richer
	3e prix - **Crystal Plohman,**	de Glenborough
3e catégorie (60 ans ou plus):	1er prix - **Floyd Lacroix,**	de Poplar Point
	2e prix - **William Dramereski,**	de Teulon
	3e prix - **Jean Grenier,**	de Saint-Boniface
1ère catégorie (18 à 59):	1er prix - **Fred Flett,**	de Winnipeg
	2e prix - **Jim Dutiaume,**	de Richer
	3e prix - **Albert Dutiaume,**	de Saint-Boniface
2e catégorie (17 ans ou moins)	1er prix - **Clint Dutiaume,**	de Richer
	2e prix - **Paulette Hince,**	de Saint-Boniface
	3e prix - **Brenda Lapointe,**	de Winnipeg

La semaine d'expression culturelle

Le comité culturel du Collège universitaire de Saint-Boniface invite le grand public à sa semaine d'expression culturelle qui se déroulera du 15 au 22 mars. Cette semaine comprendra des activités telles que des expositions de peintures, dessins et photos; des films, une soirée cabaret, des spectacles à l'heure du midi avec des chanteurs et des musiciens franco-manitobains, un lancement de trois recueils de poésies, une soirée table ronde sur la communication en milieu minoritaire, une pièce de théâtre, des kiosques et bien d'autres événements. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au No 233-0210.

La SFM: distributeur de ressources ou propageur d'idées?

À la veille de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM), qui se déroulera cette année les 21 et 22 mars, il importe de se pencher sur la question du rôle et des responsabilités des leaders du bras politique des francophones du Manitoba.

Quatre membres de l'actuel conseil d'administration ont accepté de se prêter à cette discussion: Mme Gilberte Proteau. l'unique candidate à la présidence, M. Léo Le Tourneau, le seul aspirant au poste de premier vice-président, M. Michel Lachiver, deuxième vice-président, et M. Robert Rey, secrétaire-trésorier.

Pour la SFM, le bilan de la dernière année est difficile à faire: les réalisations au niveau politique, ce qui constitue, selon les élus, son premier mandat, sont négligeables. En effet, tandis que l'organisme défendait, devant toutes sortes de comités spéciaux sur la constitution, formés de politiciens aux ventres pleins, ses besoins et ses aspirations, un certain nombre de francophones ont continué (selon les tendances énoncées dans le dernier recensement) à s'"évader tranquillement" et ont joint les rangs de la majorité.

On avoue franchement, à la SFM, que les taux d'assimilation dépassent largement les taux de récupération. Or, aux problèmes graves, ne doit-on pas envisager des solutions radicales? Il n'en est rien, du moins pour le moment. La position la plus osée dans le domaine politique qu'a adoptée la société au cours de l'année, sur le référendum québécois le premier avril, loin de forcer les gouvernements à accorder des concessions, sur le plan des droits a fait éclater au grand jour le grave manque d'information et de consultation dont est victime la collectivité francophone.



Mme Gilberte Proteau

Les relations publiques

Les membres de l'actuel conseil sont pourtant bien d'accord que les relations publiques, autant auprès des organismes que des individus, est un des rôles les plus importants du conseil d'administration. Le deuxième vice-président, M. Lachiver, a précisé que les membres du conseil sont responsables, chacun dans leur secteur, de la cueillette de "feedback" à tous les échelons. Pour sa part, M. Rey soutient que la SFM doit assurer le rapprochement entre les organismes et faire le lien avec la communauté par le biais de colloques et d'assemblées.

Ceci dit, comment expliquer le ressac déclenché par la prise de position du premier avril, l'ignorance dans la communauté des programmes et des objectifs de la SFM et le manque d'intérêt aux élections au conseil d'administration? Doit-on conclure que les relations publiques à la société ne soit pas crédibles?

Les actuels dirigeants de l'organisme-chapeau se défendent bien de limiter leur engagement à l'administration d'un budget de $600,000 de près d'une vingtaine d'employés (très compétents, selon Mme Proteau) et de cinq programmes majeurs. Il ressort tout de même du tableau des réalisations de la SFM qu'elle joue un rôle qu'on pourrait qualifier de "technique". En effet, la philosophie de la Société, à l'heure actuelle, est de donner aux Franco-Manitobains les moyens de prendre leur propre destinée en main, de devenir maîtres de leurs institutions; bref, de "vivre leur coin du pays".

Un service de ressources

Selon Mme Proteau, le rôle du bras politique consiste à "donner des ressources aux gens pour qu'ils puissent prendre leurs responsabilités, en fonction de leurs besoins". Toujours d'après la présidente, la SFM serait mal venue de dicter à qui que ce soit comment vivre son coin du pays. C'est à chacun de "chanter sa propre chanson" comme le sous-entend le thème de l'assemblée annuelle.

Par exemple, dans le domaine économique, les francophones ne connaissent par les possibilités de développement, selon les professionnels de la survie en milieu minoritaire. La constitution d'un conseil économique pour faire connaître les services fédéraux et



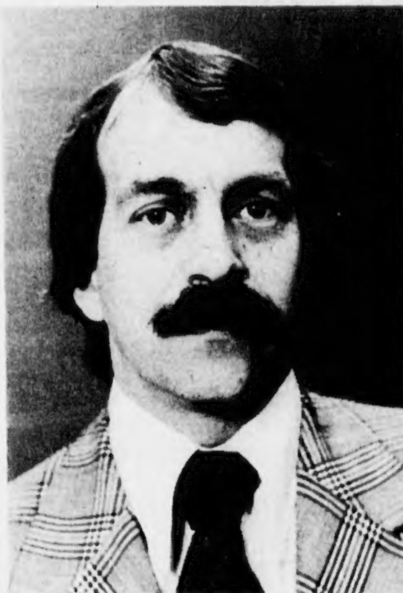
M. Léo Le Tourneau

pour "charrier" des idées en économie dans la Rouge et, qui sait, peut-être un jour à Saint-Boniface, est justement une autre ressource dont disposent les gens pour prendre en main leur avenir, pour développer leur territoire.

Au nom du respect de l' autonomie régionale et d'un éveil à la base, on attend que les leaders locaux, qui ont accepté de siéger au conseil économique de la Rouge, assument leurs responsabilités. Entretemps, les terres des francophones, dans leur territoire et d'autres, continuent de se vendre à des intérêts étrangers.

La même orientation -le mot est peut-être trop fort- s'applique aux niveaux de l'éducation, des loisirs et de la culture où la SFM s'est contentée de réagir à des demandes, de répondre à des besoins et de créer les services et structures: un rôle purement technique qu'elle remplit grâce aux données fournies par de nombreux sondages.

Des ressources, donc, la communauté en a au point de ne plus savoir qu'en faire. La manne provient du Secrétariat d'État, sous forme de subventions, passe de main en main, de structure en structure, qui toutes acceptent avec modestie leur rôle messianique et leur pourcentage, et aboutit comme à son point de départ, sous forme de ressource dépourvue d'utilisateur.



M.Robert Rey

Il en est résulté une imposante bureaucratie, administratrice de moyens dont la fin n'a pas été identifiée. Une SFM sans ressources financières serait donc condamnée à véhiculer des idées.

Etablir des politiques

Et il semble que les idées s'en viennent, si l'on s'en tient aux déclarations des quatre membres du conseil. Pour M. Rey, un des rôles de l'organisme serait d'établir des politiques. Pour Mme Proteau, qui tient au respect de l'autonomie régionale, il importe que la Société établisse, d'ici un an ou deux, une orientation globale qui inclurait les visions locales. La "SFM prend pour acquis qu'il est possible de vivre en français" au Manitoba, explique la présidente.

M. Lachiver va plus loin: pour lui, il va falloir, entre autres, développer la notion de "territoire", parler de "division scolaire homogène" et d'une espèce de "province française" au Manitoba dans l'élaboration d'une vision théorique de l'état de la communauté, à réaliser à long terme.



M. Michel Lachiver

Pour sa part, le premier vice-président, M. Le Tourneau, soutient qu'il est essentiel et urgent de "commencer à discuter d'une vision de développement de toutes les dimensions du vécu" (la politique, l'économie, la culture, les loisirs, l'éducation, etc) afin d'élaborer "un projet collectif". Pour lui, les Franco-Manitobains ont perdu leur idéologie collective, qui autrefois était entretenue par le lien entre la foi et la langue. Il en est résulté, a proposé M. Le Tourneau, une assimilation à l'idéologie de la majorité, laquelle est fondée sur l'individu et non sur la communauté.

Pour la survie de la minorité, il serait essentiel que chacun retrouve sa vision personnelle au sein de la vision collective. Le rôle du conseil d'administration, selon le premier vice-président, serait non pas d'imposer une orientation, mais de la façonner à partir d'une vaste discussion entre les membres de la collectivité, et de la véhiculer.

Il semble de plus en plus évident que les francophones du Manitoba ont tout à gagner à refuser l'idéologie de la majorité et à "vivre" pleinement leur situation minoritaire. Sur un plan strictement humain, a déclaré la présidente, l'expérience du minoritaire est beaucoup plus riche que celle des anglophones.

Selon elle, oeuvrer au sein d'une minorité ouvre de nombreuses voies d'épanouissement personnel et donne lieu à des expériences uniques. Elles et ses collègues qui ont exprimé leur satisfaction personnelle à se retrouver au conseil d'administration de la SFM, ont donc tout à gagner à partager, au plus vite, un sens d'appartenance et un idéal collectif dans un "manifeste du Manitoba francophone". Un rôle essentiellement politique.

Jean-Pierre DUBÉ

INTERROGATION

L'Église de nos rêves!

Rêver d'une nouvelle Église. Oser croire que l'Église est jeune et vivante Oser croire que l'Église puisse transformer le monde de l'intérieur. Quels beaux rêves! Quelle naïveté, peut-être!

Comme il est facile de souhaiter que notre Église change! Comme il est facile de comparer l'Église en 1981 avec la toute première communauté chrétienne. Comme il est difficile de croire que l'Église d'aujourd'hui est l'Église de nos rêves.

Et pourtant, l'Église c'est Janine et Albert qui, après 20 ans de mariage, s'aiment encore.

C'est aussi Marguerite et Régis qui se séparent après deux ans de vie ensemble.

C'est Monique qui est angoissée, triste et désemparée.

Et c'est aussi Roger qui se laisse transformer par la vie.

C'est Jean Vanier dont on entend souvent parler.

C'est aussi nos mères qui, moins connues, aiment leurs enfants, d'amour tendre et dévoué.

C'est un Vatican qui nous scandalise par sa richesse et un Pape qui nous impressionne par son souci pour les pauvres.

C'est Joseph qu'on vient de trouver ivre-mort dans la rue et c'est Huguette, son épouse, qui ne sait plus quoi faire, où se tourner pour de l'aide.

C'est Matthieu qui est adoré de ses parents, cajolé et aimé, et c'est Lucie qui est battu par son père, maltraîtée, délaissée.

C'est Arthur qu'on retrouve chaque dimanche fidèlement à l'église et c'est Sophie qui n'y va plus car ça ne lui dit plus rien, ça l'ennuie.

C'est Jacqueline qui aime célébrer le pardon du Père, c'est Jacques qui ne l'a pas encore vécu.

L'Église, en fin de compte, c'est chaque personne sur la terre qui cherche Jésus, le Christ, dans sa vie, C'est le peuple de Dieu en marche. C'est le peuple de Dieu qui est signe d'espérance pour chaque homme car Dieu aime son peuple et il est avec lui.

Grandir sur notre route

Nous voyons partout des signes de jeunesse et de vie, mais nous voyons aussi un peuple qui est abattu par la longue marche. Ce qui est beau dans le monde, nous ne le voyons pas toujours parce que la vie est difficile.

L'Église de nos rêves est difficile à trouver. Mais elle est là qui accueille et qui aide. Nous la trouvons pas loin de nous. Elle est dans nos coeurs. La communauté qu'est l'Église ne peut vivre que par notre désir d'améliorer et de transformer le monde.

Appartenir à l'Église est une invitation à risquer notre confort pour serrer les coudes avec les pauvres. C'est reconnaître qu'ensemble, parce que Dieu le veut, nous pouvons nous soutenir et grandir sur notre route vers Lui.

Richard SCHAUBROECK

46 pieds pour le gymnase Taché

La Commission scolaire de Saint-Boniface a décidé de procéder à l'expropriation de 46 pieds de terrain de la firme Pilkington dans le nord de Saint-Boniface, pour accommoder le futur gymnase de l'école Taché.

L'industrie de la rue LaVérendrye ne s'était montrée prête à considérer que la vente d'un morceau de terrain de douze pieds de profondeur.

Il reste à obtenir du Ministère de l'éducation l'acceptation des plans préliminaires du gymnase, que la commission scolaire espère inaugurer avant la prochaine rentrée.

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

CURRICULUM VITAE DE... Murielle Matteau-Beaumier



directeur musical de l'Ensemble vocal "Musica Viva" d'octobre 1974 à septembre 1979.

Sa carrière débuta par un cours de direction chorale à l'École de musique de l'Université Laval en 1965-66. Après des études en pédagogie musicale, elle obtint en 1968, un DEC dans cette discipline.

Soprano, avec l'Ensemble vocal Chantal Masson, deux ans: avec Kattialine, deux ans; avec Katimavik, six ans, elle participa à des tournées en Europe et dans l'Ouest canadien. Pendant cinq ans, elle suivit des cours avec Marthe Létourneau, et bénéficia des précieux conseils de Helmut Lips durants deux étés. Depuis l'automne 1975, elle perfectionne sa technique vocale avec Ria Lenssens.

Des sessions intensives au Mont-Orford (1974) au Cégep Bois de Boulogne (1975), à Saint-Céré, France (1976), lui ont permis d'affirmer ses aptitudes dans ce domaine. Animatrice de stage de technique vocale et de répertoire dans diverses régions du Québec et du Canada depuis septembre 1975, elle devint instructeur de l'Alliance chorale canadienne en 1976.

À titre de boursière du Conseil des arts, elle participe au stage du "Mendelssohn Choir", à Toronto, en 1978.

Invitée à diriger un groupe choral du Québec, "La Compagné", en Alberta dans le cadre des Fêtes du Canada, en juin 1978.

Instructeur invité au Festival France-Louisianne, en août 1978, aux V Choralies internationales de Moncton, en août 1979.

Depuis 1980, Murielle Matteau-Beaumier dirige une chorale d'enfants et une chorale d'adolescentes. Elle poursuit actuellement des études musicales à l'Université de Montréal, ainsi que des études en théâthe lyrique contemporain avec William Weiss dans le cadre d'un "atelier de recherche en théâtre lyrique contemporain".

HORAIRE -PROGRAMME "ANIMATION CHANT CHORAL" ACM MARS 1981

DATE	MILIEU	ENDROIT	HEURE	MILIEU	ENDROIT	HEURE
Lundi 16 mars	Île-des-Chênes	École	19h30-21h30	Sacré-Coeur	Église	20h30-22h
Mardi 17 mars	Otterburne	Église	19h30-21h30	Saint-Malo	École	19h30-21h30
Mercredi 18 mars	Saints-Martyrs-Can.	Église (ville)	20h30-22h	Saint-Georges	École	19h30-21h30
Jeudi 19 mars	Saint-Jean-Baptiste	Église	20h30-22h	Lorette	École	19h30-21h30
Lundi 23 mars	La Broquerie	École sec.	19h30-21h30	Somerset	École	19h30-21h30
Mardi 24 mars	Saint-Laurent	F. Gratton	19h30-21h30	Précieux-Sang/	École	19h30-21h30
Mercredi 25 mars	Saint-Léon	Église	20h30-22h	Schola Cantorum	Précieux-Sang	19h30-21h30
Jeudi 26 mars	Sainte-Agathe	École	19h30-21h30	Saint-Adolphe	École	19h30-21h30

14-15 mars - Déjeuner chantant Somerset.

L'horaire des répétitions et tout changement au programme sera annoncé sur les ondes de CK SB chaque jour (matin et après-midi) du mois de mars.

LES BONNES

Il s'en trouvera toujours des mécontents, quoi qu'on fasse... Un message anonyme reçu cette semaine accuse les responsables du journal d'être à la remorque du clergé et des fanatiques francophones: "Bande d'ipocrites (sic), têteux (sic) de curé et de la SFM." Le message a été bien reçu et des correctifs seront apportés dans les plus brefs délais...

* * *

Pour continuer dans la ligne d'une glorification de la bêtise humaine, voici le texte d'une lettre parue dans le quotidien de Winnipeg récemment:

"**Let the French pay**

I have a suggestion for paying the millions of dollars required to print all the acts passed by the Manitoba legislature in French as well as English. If the French residents of Manitoba (who, after all, represent a very small minority) were made to foot the bill I wonder how many of them would decide it is wiser to be quiet.

Citizens of Manitoba have to pay their own telephone bills, hydro bills, gas bills and taxes. Because they are the ones who use these services. They are not asked to pay the bills of other users. This is fair enough, so why should approximately 1,000,000 Manitobans have to pay for something which is used only by 100,000 or so French people?"

L. TAYLOR
Winnipeg

Il reste à espérer que le prochain recensement ne soit pas rendu public!

Un éducateur de la division scolaire de Norwood, qui veut devenir propriétaire, à Saint-Boniface, rencontrait cette semaine, pour dîner, son agent d'immeubles. On lui a demandé si son principal était d'accord avec ses intérêts, puisque ses taxes scolaires iront à Saint-Boniface.

* * *

On a fortement encouragé, cette semaine, les journalistes à faire des entrevues auprès des candidats qui tentent d'accéder à la direction des Franco-Manitobains pour les cinq ou dix prochaines années. En effet, un des postes les plus importants au bureau régional du Secrétariat d'État à Winnipeg serait ouvert.

* * *

Une vague de pleurs et de grincements de dents chez la gente féminine de la communauté franco-manitobaine aurait été enregistrée au cours des dernières semaines. En effet, notre Prince Charles a choisi notre future Reine, sans consulter les nôtres. Pour comble, l'annonce est venue quelques mois à peine après l'abandon par le Festival du Voyageur, du concours de la reine, une institution qui réussit si bien à transmettre le patrimoine chez les populations qui souffrent d'un manque de modèles.

Les Intrépides en concert

La Chorale des Intrépides, le "Sokol Choir", l'"O. Koshetz Choir" et les "Stone, Folks Singers", connus sous le non d'"Associated Choirs of Winnipeg", présenteront un concert intitulé "Opus 81" le dimanche 22 mars, à 20h00, en la salle du Centenaire

L'histoire du CUSB

Le 13 mars, en la salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface, à 20h00, le recteur du CUSB, M. Claude Thibault, sur une invitation de la Société historique de Saint-Boniface, s'entretiendra avec le public de l'histoire récente du Collège universitaire



Les parents veulent être reconnus par le système

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a tenu, la fin de semaine dernière à Portage-la-Prairie, un colloque qui a permis d'effectuer une partie du travail préparatoire à l'assemblée annuelle qui se déroulera le 25 avril à l'école du Précieux-Sang.

Quelque 130 parents (accompagnés de plus de 150 enfants) ont discuté en atelier des sujets aussi importants que le contrôle en éducation et l'établissement de critères d'admission aux écoles françaises et d'immersion. Dans ce sens, des recommandations spécifiques ont été formulées et ne manqueront pas d'être présentées sous forme de motion lors de l'assemblée annuelle.

Un atelier en particulier était destiné à "l'initiation" des nouveaux dans le mouvement des comités de parents. Il s'est notamment dégagé des discussions que le mouvement devrait connaître une certaine uniformisation, comme la tenue des assemblées annuelles à la même époque de l'année.

Les parents se sont aussi prononcés pour une reconnaissance du comité de parents face à la commission scolaire. Ainsi la structure mise en place par les commissaires de Saint-Boniface dans le cadre de la consultation en vue de la réorganisation des écoles de la division, où on a demandé au directeur général de convoquer une assemblée de parents pour choisir leurs représentants, a été clairement perçue comme la non-reconnaissance des comités de parents, pourtant dûment élus et constitués.

L'animatrice du Québec, Mme Marie-Andrée Lanteigne, a suggéré pour sa part aux parents présents d'aller plus loin que la revendication d'écoles françaises en s'intéressant aussi à la qualité de l'enseignement dispensé.

Sur la photo, on reconnaît le conseil d'adminsitration de la FPCP. De gauche à droite: Carmen LaRoche, Georges Boily, Marthe Lemarbre, Doris Hogue, Laurent Bisson (président), Charles Lemay, Pierre Laurencelle (directeur général), Rita Nadeau, Roger Dubois et Irène Dupuis. (Absent: Victor Dumesnil).

Semaine D'expression Culturelle

14 au 22 mars 1981

au Collège universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale

SAMEDI 14:

CABARET avec chanteurs et musiciens franco-manitobains
20h — salle académique
$3.00

DIMANCHE 15:

FILMS: "Ça se passait de même en 1905"
"Mirages de la plaine"
13h — salle 1170 — gratuit

EXPOSITIONS de photos et peintures

12h à 17h — salle 1145

LUNDI 16:

LECTURE DE PIECE du Centre National des Arts
"Les Pommiers en Fleurs"
de Serge Sirois
12h30 à 14h30 — salle 1170

EXPOSITIONS 10h à 17h — salle 1145

MARDI 17:

EXPOSITIONS 10h à 17h et 19h à 20h

LANCEMENT de trois recueils de poésie
"Changements de tons" de A. Amprimoz
"Le livre des marges" de R. Léveillé
"Voix des jeunes" des étudiants du CUSB
20h — salle 1170

MERCREDI 18:

EXPOSITIONS 10h à 17h et 19h à 20h

SPECTACLE-MIDI 12h à 13h — salle 1170

TABLE RONDE "La Communication dans un milieu minoritaire"
20h — salle 2127

JEUDI 19:

EXPOSITIONS 10h à 17h

VENDREDI 20:

EXPOSITIONS 10h à 16h et 19h à 23h

SPECTACLE-MIDI 12h à 13h — salle 1170

PIECE DE THEATRE
"Psst! Psst! Mon amour!"
de François Coquereau

20h — salle Martial-Caron

étud./âge d'or $3.00
adulte $4.00

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22:

EXPOSITIONS 12h à 17h et 19h à 20h

KIOSQUES 12h à 18h — salle 1153

PIECE 20h — salle Martial-Caron

(présentée par le Comité Culturel)

L'appel du pied de Léonid Brejnev

Le XXVIe Congrès du Parti communiste dont les assises sont à Moscou méritent réflexion à plus d'un titre. Il s'agit probablement du dernier congrès de Léonid Brejnev, sans qu'aucun successeur possible ne profile son ombre à l'horizon. De plus, une demande de rencontre au sommet entre les USA et l'URSS a été faite. Pourquoi?

Brejnev a 78 ans, ce qui est l'âge moyen de ses collègues du Bureau politique, qui sont majoritairement septuagénaires. Il n'a désigné aucun successeur officiel, ce qui était attendu mais on a pu noter la promotion de son fils et de son gendre. Les résidants du Kremlin songent à leur succession et tiennent à ce qu'elle soit orthodoxe. Le Congrès ne pouvait pas présenter de surprise dans ce domaine, puisqu'aucun dirigeant politique soviétique n'a jamais été élu par un congrès de ce genre dans le passé.

Lorsque Brejnev a pris la parole, sept minutes de son discours seulement ont été télévisées, alimentant ainsi toutes les spéculations possibles sur son état de santé. Lorsqu'il a prononcé le discours de fermeture il semblait en meilleure forme. Voilà des années que l'on dit que Brejnev est aux portes de la mort, il semblerait qu'il se porte très bien de ce voisinage.

Les journalistes occidentaux ne sont pas admis aux délibérations du Congrès, donc tous les rapports sur les discours de Brejnev, prononcés à huis clos sont forcément contradictoires.

Aucune contradiction cependant dans l'appel lancé par la Russie à l'autre super-puissance mondiale, les États Unis de Reagan et demandant une rencontre au sommet. Les décisions annoncées lors de ce genre de congrès ont eu auparavant l'aval des dignitaires russes. L'ofre faite est donc préméditée. Et elle aurait plusieurs raisons d'être.

La première serait que l'économie russe se porte mal. Pour la troisième année de suite, la récolte a été mauvaise. Or l'embargo américain est toujours en vigueur et il a touché l'économie soviétique en plein coeur, l'empêchant d'alimenter le cheptel, réduisant ainsi la consommation de viande. La course aux armements n'aide pas non plus à une relance économique.

L'attitude américaine

De plus, toutes les relations économiques entre les deux pays tournent au ralenti et, depuis le départ de Carter, Reagan ne semble pas presser de renouer ces liens. Le Premier ministre russe, Nicholai Tikhinov, a demandé un retour à la normale des relations commerciales, reconnaissant ipso facto que l'application de l'embargo américain n'était pas sans douleur.

La deuxième raison serait d'ordre extérieur. Brejnev se dit prêt à discuter des accords SALT II et de l'Afghanistan. C'est intéressant à plusieurs titres. D'abord les accords SALT II seraient en principe prêts à être signés. Or les Russes parlent de négociations et non pas de signature. Le dialogue avait été brusquement interrompu lorsque les chars russes sont entrés dans Kaboul. Entretemps les présidents américains ont changé. L'offre peut donc être faite en toute dignité. Quant à l'Afghanistan, il s'agit là d'une surprise, les Russes ayant toujours déclaré qu'ils étaient dans leur droit et qu'ils avaient répondu à une demande d'aide quand ils ont envahi ce pays. Maintenant leurs armées s'embourbent, l'opprobre mondial n'a pas baissé le ton et il semblerait que Moscou soit désenchanté de ses partenaires de Kaboul.

Les partenaires

Les partenaires et les thèmes américains ont changé. Quand avant on parlait des droits de la personne, on parle maintenant de terrorisme international. Le virage à 180 degrés effectué par la politique étrangère américaine, semble envoyer des signaux que les Russes connaissent bien. On parle dur, on dégaine et on tire avec les deux mains, mais en même temps on laisse savoir que le dialogue pourrait être accepté.

Le nouveau secrétaire d'État, Alexander Haig, en dépit de sa grammaire qui confond tout le monde, a réussi à faire passer le message suivant: revenons en à la situation de 1972. En clair: cette année-là, les Américains et les Soviétiques signaient un accord de base des relations américano-soviétiques qui définissait les sphères d'influence. Les États-Unis avaient un droit de regard sur l'Amérique Centrale, la Russie se réservait l'Europe de L'Est. Si Haig réussit à convaincre les Russes qu'il veut revenir à cet état de 1972, les questions du contrôle des armements, le retour à la détente ainsi que tous les avantages économiques pourraient redevenir d'actualité.

Entretemps les Américains laissent croire au monde que les USA sont peuplés de cow-boys, qui accusent les Soviétiques d'être des menteurs et des tricheurs et dévoilent à la presse et au monde diplomatique des preuves que Cuba a plus qu'une influence idéologique au Salvador. Cuba réplique en disant que l'AFL-CIO américaine finance le syndicat polonais, Solidarité. De part et d'autre on tire verbalement pour montrer sa force à l'autre.

On se mesure du regard et du verbe, tout en sachant bien que les actions du partenaire d'en face sont intrinsèquement liées et que les problèmes de l'un sont les problèmes de l'autre. Il est clair qu'en six semaines, Reagan a changé le ton des relations USA-URSS. Le premier dividende qu'il récolte est cette offre de Brejnev.

À moins que Brejnev ne soit encore plus machiavélique qu'il ne le laisse paraître. Les États-Unis ont des partenaires au même titre que les Russes en ont. Les partenaires russes acquiescent en général sans trop rechigner aux directives de Moscou. Les partenaires américains se sont faits prier pour suivre les traces de l'embargo américain sur les ventes de céréales à l'URSS. Carter n'était pas exactement le type de leader pour le monde libre dont rêvait par exemple le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt.

Reagan fera-t-il l'affaire aux yeux des Européens? Une étude internationale récente publiée conjointement par l'Allemagne, la France et l'Angleterre, décrit les relations entre les Européens comme étant à "un stade de malaise transatlantique"; malaise qui, l'étude le recommande vivement, devra être surmonté. L'autre conclusion de l'étude: Les USA ne peuvent pas prendre l'Europe pour acquise. Enfin l'étude définit trois sphères dangereuses pour l'équilibre mondial: l'Afghanistan, la Pologne et le Golfe Persique.

Noms familiers? Les partenaires européens ont déjà établi des contacts avec l'administration américaine. Madame Thatcher a rencontré Reagan longuement. Leurs idéologies sont si proches que les divergences ne devraient pas causer un danger trop grave pour l'avenir.
Le ministre français des Affaires étrangères, Jean François-Poncet, a également rencontré Reagan et a dit qu'il examinerait les accusations d'ingérence au Salvador.

Alliés européens

Le chancelier ouest-allemand a fermement endossé les politiques dures de Reagan. Schmidt s'en est pris à ceux qui selon lui, sont tombés dans le piège de la propagande soviétique et accusent les États-Unis d'entrer dans une course aux armements. Brejnev n'ignore pas tous ces appuis, mais il a pu, par son offre, vouloir ajouter une carte, la sienne.

Il pourrait avoir fait cette offre pour embarrasser les relations entre les USA et ses alliés européens d'une part et il pourrait vouloir donner comme message aux Européens de ne pas vouloir revenir à la période de guerre froide, ce que Reagan semble vouloir faire en accusant les Russes des pires maux.

Évidemment, cette offre de rencontre au sommet a été prise en délibéré. Le travail doit se faire à un niveau inférieur maintenant. La balle est lancée, elle est, curieusement dans les deux camps en même temps. Le temps sera un important facteur. Les deux super-puissances n'ont cependant pas intérêt à ne pas s'entendre, Chacune cherchera à obtenir la meilleure place pour avoir l'avantage sur l'autre, La seule chose à espérer est qu'ils aient en tête la paix et non la guerre.

Jacqueline BLAY

Nota bene

Le coup d'état à la turque a été tenté en Espagne et la démocratie espagnole en est sortie vainqueur. Même si le lieutenant-colonel Antiono Tejero de Moline avait des allures d'Inspecteur Clouzot lors de sa tentative de coup d'État aux Cortes, il n'empêche qu'il avait de sérieux appuis au sein de l'armée. Général d'opérette peut-être, mais le malaise est de plus en plus grandissant au sein des cadres supérieurs de l'armée espagnole.

Leopoldo Calvo Sotelo avait déjà été rejeté une fois par ses pairs, la deuxième fois il s'est trouvé face à une rebellion et la troisième il a été élu premier ministre sans problèmes. Entre temps les dossiers se sont épaissis et le roi Juan Carlos a commencé la purge de l'armée. L'Espagne s'est payée le premier luxe des démocraties: une crise ministérielle, une tentative de coup d'État, Il reste à espérer qu'elle en tire à la longue un bénéfice: la stabilité dans les institutions.

Saint-Pierre-Jolys

Une autre médaille d'or pour Robert Pineau

Robert Pineau, est maintenant âgé de 15 ans et en 9e année. Il commença à faire du patin de fantaisie, à l'âge de 12 ans. Il eut pour premier instructeur Anne Dyck et ensuite Brian Herp. Voyant que le jeune avait du potentiel, on l'encouragea à prendre des leçons privées avec John Melnyk.

Il joignit le club de "Carman Figure Skating Club' qui est affilié au "Canadian Figure Skating Club" où il y a beaucoup plus de compétitions et où il peut faire valoir ses talents davantage.

Il a eu l'occasion de participer à plusieurs concours, seul et avec une jeune demoiselle du nom de Tammy Hagyard. Dans la compétition inter-régionale à Morden, ils ont gagné la médaille d'or, ainsi qu'à Portage la Prairie, le mois passé.

Le 15, à Virden, ils ont gagné encore la médaille d'or et Robert rapporta aussi la médaille d'argent dans la compétition "élémentaire-homme". Pour y arriver il a dû participer à plusieurs séminaires et des cliniques qui étaient donnés ici et là, tout cela à part d'aller à l'école!

La détermination, le courage, l'encouragement de ses professeurs et de ses parents on certainement aidé Robert à atteindre son but. Les compétitions de grande envergure sont terminées pour cette année, mais il va continuer à s'entraîner et donner des démonstrations durant les prochaines semaines. Vous pourrez le voir dimanche prochain à Saint-Pierre à 13h00.



Robert Pineau et Tammy Hagyard

Simone PÉLOQUIN

Un déjeuner communion des C de C

Dimanche le 15 mars aura lieu un déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon (St-Pierre-Otterburne) à la salle de curling d'Otterburne de 11h30 à 14h00.

Tous les fonds seront donnés à la Fondation canadienne des Maladies du Coeur. Il y aura des invités d'honneur, entre autres un directeur de la Fondation et Mme Maurice Hébert, instructeur CPR, ainsi qu'un joueur des "Winnipeg Jets". Comme prix d'entrée il y aura deux billets pour aller voir les Jets, offerts par M. Al Beaudry. La campagne a déjà rapporté la somme de $2700, ceci en donation seulement.

Les Midgets remportent le titre

Les "St-Pierre Midgets", rapportèrent pour la première fois en fin de semaine, le trophée de la Division A du "Carillon Hockey League". La ligue avait décidé de faire une division A et B. Lorette, Landmark et Saint-Pierre se disputèrent l'honneur en fin de semaine et nos Midgets gagnèrent. Les finales étaient entre Landmark et Saint-Pierre.

Les pénalités ont presque coûté la partie aux nôtres. Mais on se remit d'aplomb assez vite. Une chance, car il y aurait eu des pleurs et des grincements de dents. Et il n'aurait resté qu'à dire "par ma faute, par ma faute". Les as de la partie furent: Robert Plug Bérard, Albert Hak et James Jones. Le manager, Roland Gagné se dit très content de leurs efforts.

Les Midgets représenteront le "Eastman-Region" dans la compétition du Midget C Division le 20, 21 et 23 mars à McGregor. neuf club y participeront.

En bref

Le 28 février et le 1er mars, le club de hockey "les Hasbeens" avaient leur tournoi annuel de hockey. Huit équipes participèrent. Le club des Braves de Saint-Pierre ont décroché la première place.

Le même fin de semaine, les hommes avaient un tournoi de curling. Le 1er concours fut gagné par Warren Reimer; le 2e par Ed Bell et le 3e par Ed Balwin.

Les dames de Saint-Pierre ont tenu récemment leur tournoi de curling. 32 équipes y participèrent... Les prix étaient nombreux et de bon goût. Les gagnantes furent: 1ères: Claudette Closson et son équipe; 2: Pat Cahoon; 3e: Léonne Maynard.

Calendrier

Fin de semaine du "Hockey Mineur" le 13-14-15 mars.

Vendredi - le 13

18h00-19h00 - Atome de Saint-Pierre vs Emerson; 19h30-21h00 - Bantams de Saint-Pierre vs Saint-Adolphe; 21h00-23h00 - Midgets de Saint-Pierre vs les pères-mettant en vedette Richmond Gosselin.

Samedi le 14

9h30-11h00 - Pee-Wees de Saint-Pierre vs Saint-Malo; 11h30-13h00 - Atome 2 de Saint-Pierre vs Morris; 13h00-14h00 - Exhibition de "patin de fantaisie" avec Robert Pineau.

Jeux pour enfants - toute l'après midi

14h00-16h00 - Tom Thumbs de Saint-Pierre vs Dominion City; 16h00-18h00 - Bantams de Saint-Pierre vs Ile-des-Chênes; 18h00-20h00 - Seniors -- Hobos vs Canadiens; 20h00-21h00 - Sponge Puck -- Village vs Campagne; 21h00-23h00 - Midgets vs Morris Stampeders; 20h00 Danse avec les "Rendez-vous" - orchestre local.

Dimanche le 15

10h30-13h00 - Déjeuner aux crêpes - Adultes - $2.00 et enfants - $1.50; 10h30-12h00 - Seniors -- Braves vs Hasbeens; 12h00-13h30 - Atome 1 vs les Mamans; 13h30-15h00 - Atome 2 vs Niverville; 15h00-17h00 - Tom Thumbs vs Niverville; 17h00-19h00 - Pee Wees - "Broomball"; 19h00-20h00 - "Showdown" et prix; 20h00-22h00 - Finale Senior.

Saint-Lazare

$630 pour le mouvement scout

La réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb eut lieu le jeudi 5 mars avec 20 membres présents.

Il est question d'une initiation au 2e et 3e degrés à Roblin avant longtemps. Alors les nouveaux frères, tenez-vous prêts.

Le conseil a garanti de défrayer les frais d'un des adultes qui accompagnera nos éclaireurs au jamboree de Banff qui se tiendra en juillet.

Grâce à une suggestion du frère Denis S. les mains de la statue du Sacré-Coeur seront réparées et la statue repeinte au cours des prochains mois.

Le poker derby semble être annulé pour de bon, alors les organisateurs pensent à un "marcheton" ou un "Car Derby"... Auriez-vous d'autres suggestions?

La soirée annuelle a montré un profit de $198.00.

Le comité de nomination, nommé par le Grand Chevalier comprend les frères Venance Deschambault, Alfred Simard, Arthur Fenez et Jonas Boyer. Alors, frères Chevaliers de Saint-Lazare quand vous serez approchés, ne refusez pas. Encore mieux, si ça vous intéresse, donnez votre nom à un des membres du comité.

L'équipe des huit ans et moins a eu une fin de semaine plutôt chargée. Le vendredi soir 27 février ils rencontrèrent leurs mamans et grand'mamans dans une partie chaudement disputée. Le compte final: 3 à 3. Chez les mamans et grand'mamans on reconnaissait Alma Chartier, Jeannine Perreault, Shauna Fouillard, Adèle Belhumeur, Alma Houle, Jackie Leclair, Lucille Chartier, Annette Chartier et Robin Decorby.

Toujours chez les huit ans et moins, le samedi ils ont pris part à un tournoi à Birtle pour revenir finir l'après-midi à danser au "dansethon" origanisé par les guides. Les tournoi se termina le dimanche le premier mars et nos jeunes remportèrent le côté B

Quelque 50 jeunes ont participé au "dansethon" de samedi dernier et quelque $630.00 furent recueillis pour le mouvement scout pour aider à payer les dépenses des scouts qui participeront au grand jamborée de l'été prochain.

M. Émile Huberdeau vient d'être nommé président des Commissaires d'écoles franco-manitobains. Pour ceux qui ne le savent pas, Émile est natif de Saint-Lazare.

Armand GUÉNETTE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Ceci étant la troisième chronique économique d'une série de (7) sept articles, nous aimerions vous encourager à contacter un membre de l'équipe économique de la Société franco-manitobaine pour partager vos commentaires et/ou impressions. N'hésitez pas de nous appeler en composant le numéro 233-4915 ou en écrivant à La Société franco-manitobaine, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 a/s Jean-Yves Lord.

Obtenir le prêt, ce n'est pas compliqué!

Les petites entreprises qui ont besoin de capital ne peuvent habituellement pas vendre d'actions au public et n'ont pas de société mère à qui demander de l'aide. Beaucoup plus que les grandes sociétés, qui peuvent aussi emprunter sur le marché financier international ou par voie d'effets de commerce, elles sont donc à la merci des institutions financières.

De nombreux chefs de petites entreprises ayant des besoins d'argent ne savent pas comment les expliquer aux prêteurs, ni sur quelles données ceux-ci se basent pour autoriser les prêts. Ils connaissent parfaitement les bonnes raisons qu'ils ont de vouloir réaliser leurs projets, mais ils ne fournissent pas, pour appuyer leur demande de fonds, les renseignements et les chiffres dont le prêteur éventuel a besoin.

Les prêteurs savent qu'il est très risqué de fournir des capitaux aux petites entreprises; aussi veulent-ils en savoir le plus possible sur celles qui s'adressent à eux.

La plupart des faillites sont provoquées par des lacunes dans la gestion; c'est pourquoi les agents de crédit évaluent d'abord les aptitudes de la direction avant même de se pencher sur la rentabilité du projet et sur les possibilités de remboursement.

Les institutions financières se font un plaisir d'aider le chef de l'entreprise à recueillir les renseignements nécessaires pour étudier la demande du prêt. Voici les principaux:

1) Les antécédents, l'expérience et l'avoir net personnel des membres de la direction, ainsi que le curriculum vitae des cadres supérieurs, puisque le prêteur accorde beaucoup d'importance à l'expérience.

2) La description de l'objet du prêt et celle du projet de lancement ou d'expansion, ainsi que l'estimation des coûts et les devis des entrepreneurs ou des fournisseurs.

3) Un aperçu du mode de financement proposé, avec des détails sur les provenances des fonds. Naturellement, l'institution financière consentira plus facilement le prêt si une partie du capital est fournie par l'entreprise ou ses propriétaires.

4) Un état des bénéfices prévus, indiquant les prévisions d'exploitation, ainsi qu'un bilan proforma; joindre aussi, le cas échéant, les états financiers du dernier exercice. Ces documents révèlent ce que sera la situation financière de l'entreprise après le lancement du projet, et permettent de prévoir les résultats probables. Les prévisions fournies doivent être réalistes, et justifiées par diverses pièces, par exemple des études du marché.

5) La description des biens qui pourraient être donnés en garantie, ainsi qu'un état des mouvements de trésorerie, (cash flow). Cet état doit présenter la situation prévue de mois en mois, de façon à indiquer que les fonds seront toujours suffisants pour respecter les engagements; il prend encore plus d'importance dans le cas d'entreprises dont les résultats dépendent de facteurs saisonniers.

La préparation de ce dossier exige naturellement beaucoup de temps et d'efforts. Mais si la demande est présentée de façon sérieuse et complète par la petite entreprise, l'institution financière peut lui consentir le prêt beaucoup plus facilement qu'à une grande société.

Gérald Bourque
(Banque fédérale de développement)



L'économie et l'assemblée annuelle

L'équipe économique de la Société franco-manitobaine invite tous les gens intéressés au développement économique de leur territoire à s'inscrire à l'atelier économique de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine qui aura lieu les 21 et 22 mars prochains. Tous auront la chance d'entendre le rapport d'activités de l'année précédente et pourront aussi participer aux discussions sur l'orientation à suivre pour l'année qui vient.

N'oubliez pas le conférencier invité de cette année, JEAN-MARC CHAPUT, qui nous parlera aussi d'économie tout en nous faisant rigoler avec ses anecdotes remplies d'entrain et de bonne humeur.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

La compagnie Roy Légumex commença avec les activités de son fondateur M. Alfred Roy en 1943 alors qu'il était camionneur dans le transport du grain. Depuis, Alfred Roy agrandit son entreprise jusqu'au développement présent d'une des usines de traitement de pois secs et d'autres récoltes spécialisées, les plus importantes au pays. Aujourd'hui:

- l'on traite jusqu'à 500,000 boisseaux, par année, de pois de toutes sortes;
- la compagnie possède une capacité d'entrepôt de 150,000 boisseaux;
- le Canada fournit 50% du marché mondial de pois jaunes secs et Roy Légumex, le plus important producteur canadien, représente jusqu'à 35% de ce montant;
- ils font affaires dans plusieurs pays du monde y inclus les marchés socialistes et communistes;
- la compagnie emploi présentement 19 employés à plein temps.

Les répercussions économiques de ces 19 employés dans cette usine représentent:*

- 24 écoliers additionnels
- 21 maisons
- 9 autres emplois
- 91 personnes de plus dans la communauté
- 1 maison d'affaire additionnelle
- $67,640.00 en ventes aux détails

* d'après les données normales et moyennes au pays.

Cette chronique est le résultat d'une collaboration entre l'équipe économique de la Société franco-manitobaine et le Secrétariat d'État du Canada.

Un Voyageur des pays d'en-haut

(authenticité et saveur)

Georges Dugas est celui qui a recueilli et fait connaître l'histoire mirobolante de Marie-Anne Gaboury, "la première Canadienne" de l'Ouest. D'autres écrits de lui, plus ou moins tombés dans l'oubli, en font un des tout premiers littérateurs manitobains.

Ce sont des biographies et des récits, dont l'un nous revient 90 ans après sa parution, "Un Voyageur des pays d'en-haut". Il s'agit de la dernière publication aux éditions des Plaines, de Saint-Boniface.

Cet abbé Dugas, c'est à lui que revient le crédit, soit dit en passant, d'avoir instauré formellement le cours classique au collège de Saint-Boniface, bien avant la venue des jésuites en 1885 - ce cours tant chéri et vénéré au Canada français, aujourd'hui écarté avec les vieilles dépouilles.

Le bouquin à couverture vert tendre reproduit photographiquement le livre original, comme c'est de mode pour les livres anciens, avec les coquilles et les manques de référence y compris. Et des illustrations à l'encre de Michel Montcombroux en plus.

Dugas ne se donnait pas pour historien, je crois, au sens méthodique d'aujourd'hui. C'était plutôt un chroniqueur et un conteur. Il se moquerait probablement des flèches acérées qu'allait lui décocher un historien authentique, mais confiné aux archives, Pierre Picton, tortionnaire de la précision et des preuves.

Dans son "Voyageur", il retrace la vie aventureuse de Jean-Baptiste Charbonneau, et il parle autant, sinon plus, des compagnies de traite. Il nous en avertit au début: "De temps à autre, j'abandonnerai mon homme sur une grève, pour aller faire une excursion dans les prairies ou dans les bois, quitte à le reprendre après un détour de quelques lieues". Il l'abandonne au cours de chapitres entiers, où il dénonce les agissements de la Compagnie du Nord-Ouest et prend parti pour la Baie d'Hudson, dont Charbonneau fut l'employé messager.

Comme Antoine d'Eschambault beaucoup plus tard, Dugas s'atache à la vie du voyageur et en décrit les conditions, qui n'avaient rien de paradisiaques. À la racine. l'inconnu attirait quand même les jeunes Canadiens; leur motivation, c'était "l'amour d'une liberté sans contrôle". Charbonneau, en particulier, n'a pu s'arrêter que dans la vieillesse.



Il avait vécu de multiples risques, avait été témoin d'actes de cruauté et d'horreur, notamment lors du soulèvement des Sioux au Minnesota. Le respect qu'il s'était acquis chez les Indiens de tout cran, comme d'autres Canadiens du reste, lui valut de sortir plus d'une fois d'une mauvaise passe.

L'auteur, on le sait, n'est pas rigoureux, et je n'en veux comme exemple que cette contradiction: "La chasse dans les prairies, cette chasse si abondante qu'un homme tant soit peu adroit se procurait, en moins d'une demi-heure, avec son fusil, de quoi vivre dans l'abondance durant six mois" (p. 26); plus loin il est question de famine et Charbonneau lui-même, au moins une fois, a failli mourir de faim.

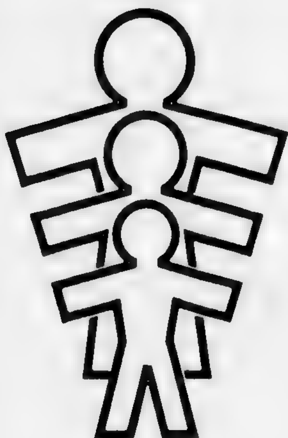
Ailleurs il insinue et laisse le lecteur sur sa faim. On ne comprend pas cet aveu (p. 57): "Assurément il n'est pas désirable que tous les mystères du Nord-Ouest soient jamais révélés au grand jour. Une histoire complète et détaillée des faits et gestes des compagnies et traiteurs dans ces contrées serait loin d'être édifiante, et nous croyons qu'il vaut mieux la laisser dormir dans les déserts qui en ont été les témoins".

Il n'a comme excuse ici que son époque.

Néanmoins, cet ouvrage est de première valeur pour la connaissance du voyageur, car il part d'un témoignage direct. Son interprétation du commerce des fourrures pourra être discutée, mais pas l'authenticité du récit, ni sa saveur, bien sûr.

Rossel VIEN

Le Mot des Parents





Cette chronique est commanditée par la:

Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.

Association de l'école du Précieux-Sang

Chez les parents

Saviez-vous que?

- Le nouveau comité de parents compte dix membres dont six nouveaux ainsi que 3 représentants personnel et deux élèves.
- L'association se partage les tâches de la façon suivante: comité de projets - programmation - relations communautaires - finances -
- Le comité de projets a organisé la participation de parents au concert de Noël avec, au dire des spectateurs, un succès retentissant. Le lendemain pour faire suite à cet éclat, les parents ont fait du "caroling" dans les corridors de l'école. C'est un projet à repéter l'année prochaine avec encore plus de parents.
- Le comité de relations communautaires a lancé au mois de février son plus récent bulletin qui contenait un sondage. Celui-ci donnait l'occasion aux parents de participer plus directement à la chose scolaire. Les résultats de ce sondage seront publiés dans le prochain bulletin de l'Association.
- L'exécutif de l'association voit à maintenir des liens étroits avec la direction de l'école ainsi qu'avec les commissaires dans le but de continuer à offrir une excellente programmation à nos élèves.

Chez les élèves

Saviez-vous que?

- Tous les élèves ont participé activement à des activités organisées par l'école à l'occasion du Festival du Voyageur. C'est durant un temps fort semblable que les élèves démontrent beaucoup de créativité.
- Les élèves du cours d'art dramatique préparent un spectacle qu'ils espèrent présenter au cours du mois de mai.
- La participation des élèves a été un facteur important au succès du relais La Roche à Veillons electrique durant le Festival.
- Il y aura une exposition scientifique au mois d'avril.
- Le macaron "T'es bien chouette. Donne-moi un p'tit bec" est une initiative des élèves de la 12e année.
- Le concours d'élocution aura lieu le 13 mars. Les finalistes de notre école se rendront aux éliminatoires provinciales le 18 mars.
- Les élèves du secondaire préparent une boîte à chansons qu'ils espèrent présenter au printemps.
- L'équipe de garçons senior de volley-ball s'est méritée l'honneur de participer aux éliminatoires provinciales.
- Durant l'année scolaire il y a trois journées d'activités prévues.

Chez les professeurs

- Dans le développement du secondaire français, 7 nouveaux cours sont présentement offerts dans le domaine des sciences, des mathématiques et des affaires.
- Le cours commercial sera complètement développé en septembre 1981.
- Un bon nombre de professeurs continuent à travailler au développement de programmes d'étude en collaboration avec le Bureau de l'Éducation française.
- La direction et le personnel de l'école encouragent les élèves à participer aux activités culturelles présentées par nos organismes franco-manitobains.

- Journée d'accueil





horaire de cbwft



SAMEDI

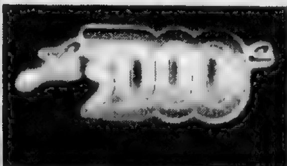
14 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Match du tournoi international de hockey pee-wee de Québec.
11:00 TOM ET JERRY
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Le Chien matelot. Aventrures réalisées par Nikolaï Kochelev. Des marins receuillent un chien sur leur navire. L'animal leur témoigne sa gratitude d'une façon bien canine (Russe).
Le Mariage norvégien. à la campagne près de Voss, les habitants se plaisent à retrouver les traditions anciennes. Un mariage est une occasion rêvée pour faire revivre tout cela. Texte: André Poirier, Présentation: Marc Filion Mise en ondes: Louise Collette.
14:30 DÉCLIC:
Oiseaux.
15:00 À COMMUNIQUER
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
19:00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Rockies du Colorado rencontrent les Canadiens.Comm.: René Lecavalier.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
''Talk-show avec Pierre Paquette et Daniel Simard.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Le coup monté. Policier réalisé par Jean Cosmos, avec Pierre Trabaud, Jean-Marc Bory et Isabelle de Funès. Pour concrétiser un projet de livre sur le milieu carcéral, un écrivain propose à son éditeur de monter un scénario de meutre afin d'être inculpé pour un certain temps.(Fr.).
24:30 CINÉ-NUIT
On aura tout vu. Comédie satirique réalisée par Georges Lautner, avec Pierre Richard, Miou-Miou, Jean-Pierre Manelle et Renée Saint-Cyr. Un photographe publicitaire et un ami ont écrit un scénario qui est accepté par un producteur de cinéma à condition d'en faire un film porno.(Fr. 76.).

DIMANCHE

15 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
9:45 EN TERRE SAINTE
À Qumran. En 1947, un jeune bédouin du désert de Juda était à la recherche d'une de ses chèvres qui s'était égarée lorsque, dans une grotte de Qumran sur le bord de la mer Morte, il fit par hasard la plus grande découverte archéologique du siècle.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Jonquière.
11:00 À COMMUNIQUER
12:00 LA SEMAINE VERTE
Anim.: Yvon Leblanc.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Mille ans de civilisation maya. (1re de 3). La grande Époque classique. Documentaire réalisé par Marcel Boudou. L'histoire de la civilisation maya est truffée d'énigmes. Après avoir parcouru le Mexique, le Guatemala et le Honduras, la caméra nous révèle les gigantesques sculptures des précurseurs olmèques de la Venta. À Tikal la forêt tropicale abrite de très hautes pyramides; à Palenque se trouve le plus extraordinaire monument de l'époque précolombienne: le temple des Inscriptions dont la crypte fut découverte seulement en 1952 (Fr.).
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Montréal, les Championnats sportifs du Québec. Ski alpin: finale Coupe Pontiac. Entraînement des Expos. Hochey - Canadiens.
16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
Victor Hugo en exil. Lorsque Victor Hugo descendit du train à Bruxelles le 11 décembre 1851 déguisé en ouvrier, 19 années d'exil commencèrent pour le plus illustre des proscrits. Une carrière nouvelle s'ouvrait pour ce banni que l'épreuve allait mûrir. À travers les lieux et les paysages que Hugo hante de son souvenir, nous apprenons l'histoire de cette évolution intérieure, du pamphlet cinglant à la poésie visionnaire, de l'épopée des Misérables aux agitations des Travailleurs de la mer.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Roger Peyrefitte. (1re de 3).
17:00 SECOND REGARD
18:00 ''L'AVENTURE DE L'ART MODERNE''
19:00 CHEZ DENISE
Le Jeûne. (dern. de 2). Le personnel du restaurant observe le jeûne depuis déjà sept jours. Comme c'est l'anniversaire de Jean-Paul, Christian décide de lui faire une «surprise party.» Réal.: Maude Martin.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
La 3 000e Femme d'Aujourd'hui. Une super-fête pour les quinze ans de Femme d'Aujourd'hui. Présentation d'extraits significatifs de l'émission. Hommage aux femmes créatrices. Visions d'avenir.



22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
La chanson de Roland. Drame historique réalisé par Frank Cassenti, avec Klaus Kinsi, Jean-Pierre Kalfon, Dominique Sanda et Pierre Clémenti. Au 12e siècle, une caravane de pèlerins se dirige vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Les voyageurs sont encouragés dans leur entreprise par le récit que font à chaque étape les conteurs qui se sont joints au groupe. Ceux-ci racontent l'histoire épique de Roland, neveu de Charlemagne, tué par les troupes d'un roi maure après avoir vaillamment combattu (Fr. 77).

LUNDI

16 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Motivation.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le Tricot. Confection de pantoufles. Consommer intelligemment. L'entretien de la piscine extérieure.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: aubergines au parmesan et poulet au citron.
11:30 L'ODYSSÉE DE SCOTT HUNTER
Début. Histoire d'un petit garçon à la recherche de son père. En vedette: Andrew Hawthorn, Bruce Allpress, Kean Blackburn et Ernie Stanley. Scott Hunter craint pour la sécurité de son père qui tarde à revenir des champs aurifères.
12:00 NANNY
Une maman retrouvée. Butch découvre dans un parc une famille de canetons dont la mère a disparu. Craignant qu'ils ne souffrent du froid, il les emmène à la maison.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes.
15:00 LES ATELIERS
De Montréal. Inv.: Mme Nan Dubois qui a conçu une merveilleuse maison de poupées de style Tudor. Rech. et entr.: Elizabeth Gagnon. Réal.: J. Réal Gagné.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Montréal.
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventures avec Megan Follow, Neil Dainard et Duncan Regehr. Le Convoi vers l'Ouest.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales et sports animés par Marie Benoist-Martin et François Riopel.
19:00 L'AIR DU TEMPS
''L'Été'', Nicole et Pat rendent hommage à la beauté de la nature. Elles accueillent l'interprète Gisèle Fredette.
19:30 LAUTREC 81
Variétés.
20:00 DU TAC AU TAC
Téléromans écrit par André Dubois. L'Exterminateur des artistes.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: Le Bâtard (The Bastard). Mélodrame réalisé par Lee H. Katzin, d'après l'oeuvre de John Jakes, avec Andrew Stevens, Peter Bonerz, Lorne Greene et Eleonor Parker.



22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
Drame réalisé par François villiers,d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland. (7e de 9).
23:55 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
(dern. de 6). Au milieu de la nuit dans une maison sombre. Sept ans plus tard, Johan et Marianne se retrouvent pour un court séjour dans une maison de pêcheur que leur prête un ami. Ils découvrent qu'ils sont maintenant deux individualités distinctes et libres, en mesure de traiter sur un pied d'égalité.

MARDI

17 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Nos deux gros problèmes: l'auto et la télévision.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Entretien sur la myopie, avec Marcel Mandeville, optométriste. Tradition québécoise, avec Lorraine Boisvenue, écrivain. La conserverie domestique et industrielle au temps de la colonie.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Alys Robi, la véritable première star de Québec. À travers les propos de cette femme étonnante, c'est toute une époque qui revit.
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Comme sur des roulettes. Comédie réalisée par Nina Companeez, avec Evelyne Bugle, Francis Huster, Dalida. Une mère et sa fille sont des maniaques de la télévision. Elles décident un jour de partir pour Paris à la recherche de la gloire (Fr. 76).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Audio-visuel. (3e de 4). L'Enseignement. Dans les années 60, on considérait l'enseignement comme le royaume de l'audio-visuel. Qu'en est-il aujourd'hui?
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Sultan et le chanteur pop
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset.
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur: Pierre Olivier.
22:00 L'AVENIR DU FUTUR:
Le calumet sacré. (la pipe sacrée).



22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Alain Besançon. (dern. de2). Directeur à l'école des Hautes Études de Paris où il enseigne l'histoire de la culture russe. Il a été l'hôte de l'Académie des sciences de l'URSS et professeur aux États-Unis. Auteur de nombreux ouvrages, dont notamment Éducation et société en Russie, les Origines intellectuelles du léninisme et Être Russe au XIXe siècle, il analyse les rapports idéologiques du léninisme et du catholicisme.
23:25 CINÉMA
Copie conforme. Comédie réalisée par Jean Dréville, avec Louis Jouvert. Suzy Delair et Jean-Jacques Delbo. Un voleur astucieux voit en son sosie d'énormes possibilités pour monter des coups intéressants. L'escroc engage l'homme qui, simple et naïf, devient le complice de vols spectaculaires (Fr. 47).

MERCREDI

18 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Peut-on améliorer l'esthétique d'une seule région corporelle?
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Les ennemis de Jésus.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure. Inv.: Pierre Ladouceur, coiffeur. Les différents types de cheveux et les soins qu'ils requièrent. À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé. Recette de céréales nourrissantes à servir chaudes.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Manon Bédard, qui nous propose un menu sans viande.
11:30 VERS L'AVENTURE
12:00 LES FILLES DU CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Au plaisir de Dieu. (1re de 10). Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer, d'après le roman de Jean D'Ormesson. Avec Jacques Dumesnil, France Lambiotte, Elizabeth Janvier et François Maistre.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBES
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil. Collège St-Paul vs Louis Riel.
19:30 GALACTICA
Opération Terra. Le Laboratoire du Bien délègue Apollo sur Terra en vue de rétablir la paix entre les Forces nationalistes populaires et l'Alliance de l'Est.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Symphonie inachevée.
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Le Remaniement. Les Américains sont désormais déterminés à remettre la guerre entre les mains des Sud-Vietnamiens. Mais ceux-ci, ayant été trop longtemps écartés des décisions stratégiques, ne sont pas prêts.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX-ARTS
22:55 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale: recettes, techniques de base, cuisson et équilibre des menus. Réal.: Alex Page. Au menu: veau à la Bianca et céleris braisé au parmesan.
23:25 CINÉMA
L'une chante, l'autre pas. Étude de moeurs réalisée par Agnès Varda, avec Thérèse Liotard et Valérie Mairesse.



JEUDI

19 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE EXPRESS
Tabac ou santé. Les effets nocifs du tabac, en particulier sur la femme enceinte. Psychologie. L'intégration des handicapés physiques et intellectuels dans la société.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux. Inv.: Louis Caron, ex-publicologue devenu écrivain.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Douze hommes en colère (Twelve Angry Men). Drame psychologique réalisé par Sidney Lumet, avec Henry Fonda et Lee J. Cobb. Douze jurés sont réunis pour décider du verdict à formuler sur une accusation de meurtre pesant sur un jeune homme de 19 ans. Onze des jurés sont convaincus de sa culpabilité (USA 56).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA PORTEUSE DE PAIN
Début. Feuilleton réalisé d'après l'oeuvre de Xavier de Montépin. Avec Martine Sarcey et Philippe Léotard. Réal.: Marcel Camus.
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST
Liliane Karnouk, peintre d'origine égyptienne, exprime à travers les vestiges du passé et les réalités du présent, la permanence de la grandeur et la servitude de son peuple.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin.
20:00 LES GRANDS FILMS
Vos gueules, les mouettes. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry, avec Colette Brossy, Pierre Mondy et Robert Castel.
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yolaιd Guérard et Denis Bergeron. Réal: André Morin. Inv.: Benoit Girard, Ginette Ravel, Jean-Louis Millette et Claire Cyril.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Angoisses: La somnambule. (Sleep Walker). Suspense avec Darkeen Carr et Ian Redford.

VENDREDI

20 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le jogging.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage. Fabrication d'une lampe en papier de riz. Entretien: comment mettre les fruits en conserve.
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 JOE LE FUGITIF
Début. Les Chasseurs.
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le tumulte (Toys in the Attic). Drame réalisé par G. Roy Hill, avec Géraldine Page, Dean Martin et Yvette Mimieux.
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Phaeton.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Magazine d'affaires publiques animé par Frédéric Nicoloff. Réalisation, Claude Boux.



19:30 À CONTREPOIDS
En provenance d'Edmonton.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Florence. (dern. de 4). Avec Ghislaine Paradis, Guy Provost, Hubert Loiselle, Danielle Ouimet et Yolande Michot.
20:30 HORS SÉRIE
Moi, Claude, empereur. (8e de 13). Un règne de terreur. Tibère décide de faire assassiner Agrippine ainsi que tous les membres de sa famille. On l'avertit ensuite de la trahison de Sejan.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Le Cobra (The Snake). Drame d'horreur réalisé par Bernard Kowalski, avec S. Martin, Dirk Benedict.
24:30 CINÉ-NUIT
Blondy. Drame de moeurs réalisé par Sergio Gobbi, avec Catherine Jourdan, Mathieu Carrière, Bibi Andersson. Un savant américain doit souvent s'absenter de Vienne où il a son pied-à terre.

Île-des-Chênes

$1,300 recueillis pour la fondation du coeur

La réunion annuelle de la Chambre de commerce s'est tenue, lundi 3 mars, au centre récréatif. M. Lucien Petit a été réélu président par acclamation; M. Bill Cusitar occupe le poste de vice-président; Diane Péloquin est la nouvelle secrétaire et Jim Hamm est devenu trésorier. Les directeurs sont: Claude Trudeau, A. Blakely, Jason, l'abbé, Ulysse Péloquin, Helen Liska, Gilles Ouellette, Penny Podolsky, Eva Majór, Margaret Lima et Terri Petit.

Le prix de présence, un téléviseur portatif, fut remporté par Bill Cusitar. Les conférenciers furent M. Frank Johnston, ministre provincial du développement économique et le député Bob Anderson.

Soirée d'amateurs pour le 4 avril

La Chambre de commerce s'occupe présentement d'organiser une soirée d'amateurs pour le 4 avril. Comme le nombre d'entrées doit se limiter à 20, les intéressés sont priés de s'inscrire au plus tôt, avant le 21 mars.

Pour la première fois à Île-des-Chênes, une campagne officielle pour prélever de l'argent pour la Fondation du Coeur a été organisée. Mme Lucille Fillion, la coordonnatrice, et son équipe de bénévoles ont recueilli plus de treize cent dollars.

Lucie DUPUIS Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Une conférence sur les effets de la télévision sur les enfants sera donnée, ce soir, jeudi 12 mars, à 20h, au Centre récréatif, par Sr Maria Prénovault du Centre diocésain de pastorale.

Les billets de la soirée sociale du samedi 14 mars pour la petite Nicole Roy sont en vente au magasin et au garage.

Une deuxième répétition de l'Alliance chorale du Manitoba aura lieu à l'école de Île-des-Chênes, lundi 16 mars à 19h30.

Une soirée sociale au profit de la famille Rawluk, qui a perdu ses biens dans un incendie survenu le 21 février, aura lieu samedi 21 mars.

Un déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb se déroulera, dimanche 15 mars, après la messe de 10h30, au Centre récréatif.

Les joueurs de nos équipes de hockey, Pee Wees, Tom Thumbs, Bantams, Midgets, Juvéniles et Seniors se préparent aux séries éliminatoires, demi-finales et finales. Des joutes à suivre...

Letellier

Les abbés Fontaine et Caron saluent

Lors du voyage de M. et Mme Lucien Bouchard en Louisiane, en février, ils se sont rendus à Duralde voir l'abbé Edouard Fontaine, ancien curé de Letellier. L'abbé Fontaine les a reçu à bras ouverts. Il se dit très heureux de recevoir des nouvelles de ses anciens paroissiens. Il leur a fait visiter de belles fermes et un imposant cimetière. Le curé Fontaine récite le chapelet dans ce cimetière, deux fois par année.

Nos voyageurs eurent aussi le bonheur de se rendre à Morrow, visiter l'abbé Caron, ancien curé d'Aubigny. C'est là qu'ils dégustèrent un repas à la Cajun, et assitèrent à un répertoire de musique dans la vieille Cathédrale St-Jean à Lafayette. L'abbé Caron, musicien renommé est toujours aussi intéressé à la musique.

Les abbés Fontaine et Caron envoient leurs meilleurs souhaits et saluent les gens de Letellier et d'Aubigny.

Yvette FONTAINE

Calendrier

Vendredi le 13 mars, se tiendra une exposition de projets de sciences à l'école de Letellier.

Dimanche le 15 mars, visionnement des diapositives prises au cours de l'année centenaire.

Jeudi le 26 mars, réunion générale de la Ligue des femmes catholiques avec conférencière invitée.

Dimanche le 30 mars déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb. Les dames sont invitées. Mgr. Maurice Baudoux en sera le conférencier.

Jeudi le 9 avril, Mme Kathyln Hamblin, membre du "Provincial council for the Status of Woman" et ex-présidente du "Manitoba Women's Institute", se rendra à Letellier pour donner une conférence suivie d'une période de questions.



Le 15 mars, les paroissiens seront invités à visionner des diapositives de l'année du centenaire. Sur la photo, prise le 8 juillet 1979 lors d'une messe en plein air, on reconnait notamment Madeleine Gallant à l'orgue.

Saint-Joseph

Marcel Damphousse ira en France



M. Marcel Damphousse

Marcel Damphousse, de Saint-Joseph, étudiant en 12e année au Collège secondaire de Saint-Boniface est l'heureux gagnant du 1er prix du concours "Retour aux Sources".

Il s'agit d'une bourse de $1,000.00 pour lui permettre de poursuivre ses recherches dans son pays d'origine, la France.

Marcel avait réussi à retracer ses ancêtres jusqu'à la dixième génération, tant du côté maternel que paternel.

Ce concours, unique au Canada, avait été organisé par l'Association France-Canada, section manitobaine, avec l'aide du Secrétariat d'État.

Marie SARRASIN

Le 40e anniversaire des Devigne

Les enfants de M. et Mme Noël Devigne vous invitent à célébrer avec eux le 40e anniversaire de mariage de leurs parents.

La fête débutera par la messe à 16h00 le samedi 28 mars, à l'église Saint-Maurice, à Morris. Un souper sera servi à la "Morris Legion Hall", 161, Charles ouest.

Si vous préférez réserver vos billets à l'avance, communiquez avec Mme Rachel Bérard au numéro 746-2574.

La communication en milieu minoritaire

À l'occasion de la semaine d'expression culturelle au Collège universitaire de Saint-Boniface, qui se tiendra du 14 au 22 mars, une table ronde a été organisée sur le sujet: "La communication dans un milieu minoritaire". Quel français parler dans notre communauté? Quel doit être le rôle des médias? Quelle orientation donner aux représentations théâtrales et à la production littéraire?

Les conférenciers seront: Maria Arbez pour la partie littéraire, Sr Hélène Chaput pour la partie linguistique, Francis Fontaine pour le théâtre, Ronald Lavallée et Bernard Bocquel pour les médias. La conférence se déroulera le mercredi 18 mars à 20h00.

Henri Létourneau raconte

Massacre d'une famille siouse par les Chippewas

En 1864, la mère supérieure du couvent des soeurs à Saint-Joseph (Walhalla) Dakota-Nord était soeur Dease (1). Le couvent était une petite maison construite de billots èquarris à la hache. Le tout était entouré par une palissade de poteaux plantés quatre pieds de profondeur dans le sol, et d'une hauteur de huit pieds au dessus de la terre. Ces poteaux étant serrés, côte-à-côte. Il aurait été impossible pour tout être humain ou animal d'y pénétrer sans passer par dessus la palissade.

À l'époque il y avait, tout près de Saint-Joseph, un campement d'indiens Sioux, un grand camp, de plus de mille loges. C'était aux temps de la course aux bisons. Il y avait ce que les chasseurs Métis appelaient les deux saisons de la chasse aux bisons. La première au mois de juin était la chasse où on faisait le pémmican, la deuxième, à l'automne, était celle où l'on rapportait les peaux pour en faire des robes (2). C'était le temps de l'année, d'après les chasseurs, où les peaux de bisons étaient "de saison" (3).

Cette automne là (1857) la plupart des Métis de Saint-Joseph partirent pour la chasse. Les Sioux firent de même, ils levèrent leur camp et partirent. Cependant une famille siouse était restée. La raison? On ne le sut jamais! Famille composée du père, de la mère et de neuf enfants.

Quelques jours plus tard les gens de Saint-Joseph remarquèrent un groupe de onze hommes, indiens Chippewas (4) qui semblaient chercher quelque chose, se promenant dans le village, observant tout ce qui s'y passait.

Les Métis n'étaient pas tous allés à la chasse et quelques-uns étaient restés à Saint-Joseph et, n'aimant pas l'air louche des Chippewas, ils les questionnèrent sur leurs intentions. Ces derniers répondirent qu'ils voulaient faire du mal à la famille siouse. Ceci posait un dilemme aux Métis, les Sioux étant l'ennemi des deux, Chippewas et Métis (5). Mais ces derniers n'avaient aucun désir de faire du mal à la famille siouse! Alors ils avertirent soeur Dease du danger qui menaçait la famille en question. La bonne soeur fit venir les Sioux au couvent où ils seraient à l'abri des Chippewas. Pendant deux semaines les Chippewas "vernaillèrent" à l'entour, mais sans succès!

En dernier ressort les Chippewas se rendirent au couvent où ils demandèrent pour voir soeur Dease. Elle consentit, vint à la porte et ils lui dirent qu'ils étaient fatigués d'attendre et qu'ils avaient changé d'idée. Ils n'avaient aucun désir de verser le sang des Sioux, tout ce qu'ils voulaient, c'était de faire la paix avec la famille siouse, de serrer la main du père de famille et s'en aller en paix!

Soeur Dease les félicita de leurs bonnes intentions, elle répéta aux Sioux ce que les Chippewas lui avaient dit, et ajouta, "que c'était une bonne idée de faire la paix avec les Sioux" en plus elle l'encouragea d'aller serrer la main du Chippewa! Le Sioux disant "Que les Chippewas voulaient sa mort et celle de sa famille! Que c'était seulement une excuse pour avoir sa chevelure (scalp)! Soeur Dease insistait, le Sioux refusait.

Soeur Dease tenait bon et, après un bout de temps, le Sioux consentit à rencontrer les Chippewas à la porte, disant à soeur Dease, qui ne le croyait pas (elle croyait aux bonnes intentions des Chippewas) "Je vais vers la mort, ma femme et mes enfants vont être massacrés! Rendu à la porte qui était entrouverte, il donna la main au grand Chippewa qui l'attendait, ce dernier lui prit la main et essaya de tirer le Sioux au dehors, ce dernier tirait de toutes ses forces pour l'empêcher, alors le Chippewa au lieu de tirer, soudainement se mit à pousser, et put entrer facilement suivi de ses compagnons. le Sioux lança son "cri de mort" qui fut entendu même dans la cour du couvent, sa femme et ses enfants qui étaient dans une pièce attenante au couloir de la porte d'entrée, entendant le cri arrivèrent à la course, au moment où le grand Chippewa étendait, d'un coup de tomahawk, le Sioux sans vie sur le plancher et d'un coup circulaire de son couteau lui enleva la chevelure qu'il convoitait depuis plusieurs jours!

La mère fut poignardée et scalpée! Ensuite les enfants tour à tour, à part un, un petit garçon de cinq ans, qui fut sauvé par un Métis du nom de Grenon, qui entendant les cris, était entré à l'intérieur de la palissade. Ramassant le petit garçon, il le mit sur son dos, lui disant de se tenir avec ses bras à l'entour de son cou, et Grenon lança le cri de guerre des chasseurs Métis (6), son couteau à la main. Il défia les Chippewas, leur demandant d'essayer de toucher au petit Sioux, les traitant de lâches, de tueurs de femmes et d'enfants, et que lui, Grenon, pouvait, avec son couteau, tous les tuer, un contre onze! Mais que les Chippewas étaient trop lâches pour l'attaquer!

Les Chippewas savaient que Grenon se battrait à mort, qu'avant de mourir il en tuerait plusieurs de leur groupe, et qu'ensuite ils auraient à répondre de leurs actions à la bande de chasseurs Métis, qu'ils craignaient beaucoup plus que les Sioux! Les Chippewas s'enfuirent. L'enfant Sioux fut adopté par une famille du nom de Wilkie, de Saint-Joseph, et plus tard, jeune homme, il alla demeurer à la Montagne Tortue. Les Wilkies de Belcourt sont ses descendants.



(1) Probablement la congréation fondée par l'abbé Antoine Belcourt en 1853. Les Dease de Saint-Joseph aujourd'hui Walhalla, et ceux de Saint-Boniface sont la même famille venue en l'ouest Canadien après la guerre en 1812. J'ai correspondu pendant plusieurs années avec Albert Dease qui était, je crois, le dernier des Dease à Walhalla. Albert est mort à un âge très avancé il y a quatre ans.

(2) Faire les robes. On appellait robes les peaux de bisons après qu'elles avaient été tannées. Souples et soyeuses elles étaient de magnifiques convertures.

(3) Peaux de saison. Toutes peaux qui sont prises avant la saison sont faciles à reconnaitre par les tâches noires qu'on peut voir à l'intérieur sur le cuir et les poils s'enlèvent facilement. Ces peaux sont refusées par les acheteurs de fourrures, elles n'ont aucune valeur.

(4) Chippewa - Saulteux

(5) Un dilemme - La plupart des Métis de la rivière Rouge doivent leur sang indien aux Chippewas (Saulteux) à l'époque 1864, la grand-mère et des fois la mère du Métis était de cette tribu.

(6) Pakamowew Nâspitahwew: Frappe-le, tue-le raide.
Chose assez curieuse le cri de guerre des Métis était en langue Cris.

Lorette

Le carnaval s'est bien déroulé

C'est avec la température plus froide de - 5 degrés celsius que nous avons pu jouir de notre carnaval d'hiver la fin de la semaine dernière à l'aréna de Lorette. L'ouverture officielle fut effectuée par M. Marcel Roch, préfet de la municipalité accompagné du conseiller et maître de cérémonie, M. William Danylchuk.

Ils présentèrent la reine du carnaval 1980, Mlle Lisa Proulx et les trois candidates 1981, Jacqueline Simard, qui a remporté le titre de reine, Kimberly Hermary, et Lisa Baranski. L'assistance fut très nombreuse, et pour les personnes sportives rien ne manquait au programme. Touts les activités ont été suivies avec succès.

Les parties de hockey se déroulèrent pendant deux jours, et tous les joueurs ont eut l'occasion de faire valoir leurs talents, de l'équipe de Wee-Pee à nos "tîts" vieux Les "Oldtimers Smokies".

N'oublions pas nos filles ringettes. Malgré leur faillite elles nous ont fait honneur sur la glace. Dimanche après-midi, plus de 80 participants au patin de fantaisie présentèrent un spectacle très bien réussi. Ils s'étaient entraînés depuis quelques mois pour cet événement.

Marie Mallette, a coordonné, la fête avec ses aides. Il ne faut pas oublier aussi M. George Mallette, Jean-Marie Proulx et leur comité, anssi que le chef cuisinier M. Denis Bohémier et son assistant George Ducharme, pour le nombre incalculable de crêpes servies tous les matins pendant trois jours. Les gagnants de la loterie sont: M. Earl Wright - $150.00, Florence Demetrok - $100.00, Patricia Danylchuk - $50.00.

Lilliane LANSARD

ORDRE DU JOUR

Thème: Chantons-la notre chanson!

LE SAMEDI 21 MARS 1981

12h00 à 13h00	Inscriptions Dîner libre
13h00 à 13h30	PLÉNIÈRE: Ouverture par la Présidente Mot de bienvenue RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE Renseignements sur les ateliers
13h30 à 15h15	ATELIERS I (voir détails ci-après)
15h15 à 15h30	Pause-café
15h30 à 17h15	ATELIERS II
	Souper libre
20h00 à 22h00	Pièce de théâtre, **Psst! Psst! Mon amour!** traduction et adaptation de François Coquereau d'une pièce de Bari Rolfe (présentée par le club de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface) Salle Martial-Caron Entrée: $4.00
20h30 à 21h30	**Bière et saynètes** - Animatrice: Gisèle Marion, institutrice Saint-Malo
22h00 à 24h00	Soirée dansante (Service d'animation de soirées sociales) Animateurs: Lucien Loiselle Ronald Hochman

LE DIMANCHE 22 MARS 1981

8h30	Messe à la Cathédrale de Saint-Boniface
9h00	Messe au Petit Séminaire
9h00	Déjeuner aux crêpes à la cafeteria du Collège
9h30	Déjeuner aux crêpes (au Petit Séminaire) (organisé par le Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb - Les profits de ce déjeuner iront au Petit Séminaire.)

Chantons-la notre chanson!

ÉTAT FINANCIER (suite)

État de recettes et déboursés
Administration et Programmes

Recettes			
Subventions — Gouvernement fédéral			$401,080.00
— Gouvernement fédéral (expansion)			50,000.00
— Gouvernement fédéral (Francofonds)			22,000.00
— Gouvernement fédéral (Press Ouest Ltée)			6,800.00
— Province du Manitoba			3,334.77
Secrétariat			2,939.32
Activités et divers			18,159.32
			504,313.41
Déboursés			
Salaires et dépenses		$306,280.02	
Loyer et assurances		12,417.87	
Impressions, timbres et papeterie		13,205.84	
Location et achat d'équipement		10,531.99	
Téléphone et télégramme		9,090.95	
Bureau et divers		1,867.71	
Frais bancaires		381.74	
Publicité et annonces		2,549.71	
Réception, congrès, assemblée annuelle		11,391.79	
Amortissement mobilier		107.94	
Frais professionnels		1,487.00	
Déplacements		13,107.31	
Dons, octrois		1,394.23	
Formation		8,696.76	
Livres, revues, journaux		1,323.14	
Programmes		85,224.90	
Créance irrécouvrable (Fadom)		8,851.74	
Recherche, documents, diffusion		45,888.50	
Chauffage, eau, électricité		2,200.54	
Nettoyage et réparation		4,043.98	
Transfert au Fonds de capital		9,162.30	
Subventions — Presse Ouest Ltée		6,800.00	
— Francofonds		22,000.00	578,005.96
Excédent des déboursés sur les recettes pour l'année			$ 73,692.55

Note "1"

Les fonds en dépôt à la Centrale des Caisses Populaires, compte perception au montant de $27,093.86 et les bons du Canada au montant de $7,000.00 sont logés en garantie à la Centrale des Caisses Populaires pour les lignes de crédit de la Société et de Presse Ouest Ltée.

Note "2"

Ces états financiers sont présentés selon une comptabilité de caisse et rapportent les revenus lorsque reçus et les dépenses lorsque déboursées. Les comptes recevables et les comptes payables, ainsi que les soldes des projets en cours, ne sont pas présentés aux bilans de la fin d'année.

ÉTAT FINANCIER '79-'80

ÉTAT FINANCIER des VÉRIFICATEURS
du ler avril 1979 au 31 mars 1980

Fonds de capital

Actif

Fonds en depôt - La Centrale des Caisses Populaires		
Compte perception - Note "1"		$ 27,093.86
Placements		
Bons du Canada - Note "1"	$ 7,000.00	
Prêts - Presse Ouest Ltée	16,500.00	23,500.00
Immeuble		
Au cout		145,127.50
		$195,721.36

Passif

A court terme		
Du au compte administration et programmation		$2,548.31
A long terme		
Hypotheque C C Prets et Placement Ltees		98,000.00
Surplus		
Solde, au debut de l'annee	$66,075.37	
Excedent de l'annee	29,205.62	
	95,280.99	
Moins: Amortissement du mobilier capital	107.94	95,173.05
		$195,721.36

Forest Quenette Chaput
Comptables Agréés

Chantons-la notre chanson!

ÉTAT FINANCIER (suite)

Fonds de capital

Recettes		
Loyers		$ 6,507.87
Transfert du compte general		9,162.30
Interêts		3,462.60
Dons et divers		5,300.50
Remboursement de depenses		12,145.98
		36,579 25
Debourses		
Assurance	$ 137.25	
Interêts	6,261 06	
Taxes	975.32	7,373 63
Excedent des recettes sur les debourses pour l'annee		$29,205.62

Administration et Programmes

Actif

En caisse et depôt à la Centrale des Caisses Populaires		$ 7,964.58
Avance au compte Fonds de Capital		2,548.31
		$10,512.89

Passif

Prêt - Federation provinciale des comités de parents		$10,000.00
Surplus		
Solde, au début de l'annee	$74,097.50	
Deficit de l'annee	73,692.55	
	404 95	
Plus: Amortissement du mobilier capital	107.94	512.89
		$10,512.89

Chantons-la notre chanson!

ORDRE DU JOUR (suite)

10h30 à 12h00	PLÉNIÈRE: Bienvenue aux invités spéciaux Présentation du conseil d'administration et du personnel Présentation du président d'assemblée proposé, Monsieur Émile Péloquin Adoption du procès-verbal 1980 RAPPORTS DES ATELIERS Résolutions, recommandations
12h00 à 13h30	Dîner libre
13h30 à 15h00	PLÉNIÈRE: Rapport financier 1980 Questions, clarifications Présentation de la présidente des élections proposée, Madame Claudette Savard Explications des procédures d'élection Rapport du comité des candidatures: M. Louis Fiola, Président Présentations des candidats Élections
15h00 à 15h30	Pause-café
15h30 à 16h30	CONFÉRENCIER: M. Jean-Marc Chaput, motivologue Duvernay, Laval, Province de Québec (voir à la page 15 pour notes additionnelles)
16h30 à 17h00	Clôture
17h00 à 18h00	Cocktails
18h00	BANQUET - Maître de cérémonie: M. Richard Benoit, Secrétaire-trésorier, Division scolaire de La Montagne
20h00 à 22h00	Pièce de théâtre, **Psst! Psst! Mon amour!** traduction et adaptation de François Coquereau d'une pièce de Bari Rolfe (présentée par le club de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface) Salle Martial-Caron Entrée: $4.00

* Ne manquez pas de voir l'exposition culturelle du C.U.S.B. (peintures, photographies, etc . . . d'étudiants du C.U.S.B. et d'autres Franco-Manitobains)
— dans le couloir au premier étage
— dans la salle 1145

Chantons-la notre chanson!

LES ATELIERS

Cette année, nous vous proposons cinq ateliers reliés à l'action politique de la Société franco-manitobaine et à ses programmes de développement. Chaque atelier sera présenté deux fois (à 13h30 et à 15h30, le samedi) afin de vous permettre de participer à plus d'un atelier.

Vous êtes donc invités à choisir deux des ateliers suivants:

1) ATELIER COMMUNAUTAIRE
(programme de formation et de développement communautaire)
2) ATELIER ÉCONOMIQUE
(Programme de développement économique)
3) ATELIER "LOISIRS"
(Programme de développement en loisirs)
4) ATELIER POLITIQUE
(Programme de planification et de recherche)
5) ATELIER PRÉSCOLAIRE
(Programme de développement en éducation préscolaire)

Dans chacun des ateliers, un membre du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine vous exposera les objectifs et les politiques de développement du programme en question. Ensuite, les agents responsables de ce programme vous feront part des activités de la dernière année. Puis, l'on vous présentera les objectifs visés et les activités prévues pour l'année à venir. **Votre participation (commentaires, réactions, questions, critiques et suggestions) et votre engagement face au rapport d'activités de la dernière année et à la planification pour l'année 1981-1982 seront des plus appréciés.**

AMENDEMENTS

AMENDEMENTS À ÊTRE RATIFIÉS à l'assemblée annuelle du 22 mars 1981:

Premièrement:

A l'article

10. b) Le conseil d'administration:

i) un président
ii) un premier vice-président
iii) un deuxième vice-président
iv) un secrétaire-trésorier
v) quatre conseillers
vi) un conseiller jeunesse d'au moins 16 ans

ajouter: vii) le président sortant de charge.

Deuxièmement: - ajouter:

11. f) Le président sortant de charge assure une continuité auprès des nouveaux élus du conseil; il sera donc à la disposition du conseil d'administration pendant une période d'une année; il remplira les tâches et fonctions qui lui seront accordées par le conseil d'administration. Il n'aura pas droit de vote.

Troisièmement:

Que toute référence faite à "l'exécutif" dans les règlements généraux soit amendée pour lire "conseil d'administration".

KIOSQUES

Certains organismes ont monté un kiosque d'information à votre intention. On vous invite à vous rendre à la salle 1153 (au premier étage) et à les visiter. (Voir dans votre trousse pour la liste des organismes participants)

GARDERIE

Pour les parents intéressés, la Société franco-manitobaine met à leur disposition une garderie (dans la salle 2107, au deuxième étage) pour les enfants de 3 à 10 ans. Ce service est offert le samedi (de midi à 17h30) et le dimanche (de 8h00 à 18h00). On demande $1.00 par enfant, par jour, pour ce service qui comprend le dîner (les deux jours) et deux collations (le dimanche). La garderie a été confiée à Madame Paulette Duguay.

PROCÈS-VERBAL (suite)

3) **PROPOSITION** faite par le Professeur A. Kear
appuyée par Mlle Marcelle Lemaire

- "Attendu que le Bill 2 au sujet de la section 23 de l'Acte du Manitoba est insuffisant, que la S.F.M. entreprenne toutes les démarches nécessaires afin de gagner un acte des langues officielles, ici au Manitoba, comme celui adopté par la fonction publique fédérale et pour la fonction publique provinciale au Nouveau-Brunswick, avec le but de garantir que tous les services gouvernementaux provinciaux soient vraiment offerts dans les deux langues officielles."

ADOPTÉE. -

4) **PROPOSITION** faite par Me Léo Teillet
appuyée par M. Vincent Dureault

- "Que la S.F.M. mette de la pression sur le gouvernement provincial pour que ce dernier fournisse la traduction simultanée dans tous les procès juridiques où on se sert du français et de l'anglais en même temps."

ADOPTÉE. -

5) **PROPOSITION** faite par M. Roger Collet
appuyée par M. Emile Péloquin

- "Que la S.F.M. établisse un bureau qui recevrait les suggestions et les plaintes relatives aux services en français offerts par la province."

ADOPTÉE. -

6) **PROPOSITION** faite à l'atelier culturel
Par Marie-Lourdes Fillion
appuyée par Omer Chartier

- "Qu'un mandat soit donné au C.C.F.M. de travailler en collaboration avec les organismes, groupes culturels et comités culturels, afin d'arriver à l'établissement d'un plan de développement culturel à long terme. Qu'une première rencontre soit organisée d'ici la fin octobre 1980 pour commencer l'élaboration de ce plan."

ADOPTÉE. -

7) **PROPOSITION faite à l'atelier de l'éducation**
MOTION proposée par M. Léo Robert
appuyée par M. André Fréchette

- "Que la S.F.M. soit mandatée d'étudier et de faire rapport à la prochaine assemblée annuelle au sujet de la formation d'une seule division scolaire homogène de langue française au Manitoba."

ADOPTÉE.-

8) **QUESTION RÉFÉRENDAIRE DU QUÉBEC**
MOTION proposée par M. Julien Lévesque
appuyée par M. Lucien St-Vincent

- Que la S.F.M. étudie les effets du référendum au Québec sur la communauté franco-manitobaine dans le cas d'un oui, ou dans le cas d'un non québécois."

ADOPTÉE. -

9) **TÉMOIGNAGE DE LA FAMILLE LaROCHE**

10) **ÉLECTIONS**

Président d'élection
MOTION: M. André Fréchette propose M. Maurice Jègues comme président d'élection, M. Gilles Ferland appuie; l'assemblée adopte cette proposition.

M. Donald Foïdart, président du comité des candidatures donne le rapport au nom du comité composé de: Mme Georgette Vrignon, MM. Louis Gosselin, Rodolphe Comeault et Roger Smith.
Les personnes suivantes ont posé leur candidature à:

- *la présidence:* Mme Gilberte Proteau
- *la 1ère vice-présidence:* M. Réal Sabourin, appuyé de 10 membres de la S.F.M.
- *la 2ème vice-présidence:* M. Michel Lachiver
- *au poste de secrétaire-trésorier:* M. Robert Rey.
- *trois candidats aux postes de conseillers:*

  - Mme Ingrid Joubert
  - M. Jules Chartier
  - M. Pierre LaRoche.

Les nominations étant fermées à 13h. ce même jour, sont élus par acclamation:

- *Présidente:* Mme Gilberte Proteau
- *1er Vice-président:* M. Réal Sabourin
- *2ème Vice-président:* M. Michel Lachiver
- *Secrétaire-trésorier:* M. Robert Rey.

Tous les candidats s'adressent à l'assemblée et sont élus les conseillers suivants:

Mme Ingrid Joubert
M. Pierre LaRoche.

11) **CLÔTURE**

Vote de remerciements aux membres du Comité exécutif 1979-1980 par M. Edmond Beaudry.

LEVÉE DE LA SÉANCE.-

Banquet au Holiday Inn et soirée dansante.

Chantons-la notre chanson!

PROCÈS-VERBAL (suite)

Le DIMANCHE 23 MARS

1) Le président, M. René Piché, souhaite la bienvenue aux quelques six cents membres présents, souligne la présence de plusieurs dignitaires et invités spéciaux, et présente à l'assemblée les membres de l'exécutif et du personnel de la S.F.M.

2) **PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**
L'exécutif de la S.F.M. propose comme président d'assemblée pour cette journée, Me Renald Guay. Le Dr. Gérard Archambault appuie - Tous en faveur.
ADOPTÉE.-

3) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la dernière réunion générale annuelle**
Proposé par M. Edmond Beaudry
Appuyé par M. Gérard Lagacé
Que le procès-verbal de la réunion annuelle tenue les 10 et 11 mars 1979 soit accepté tel que publié dans La Liberté.
ADOPTÉE.-

4) **RAPPORT DU PRÉSIDENT**
M. René Piché en fait la présentation, M. Gélinas appuie ce rapport et les membres l'adoptent par de chauds applaudissements.

5) **RAPPORTS FINANCIERS:**
Le rapport financier 1978-79 des Vérificateurs est proposé à l'adoption par M. Michel Lachiver qui est appuyé de M. Georges Druwé. L'assemblée l'adopte.
L'état financier pour les neuf premiers mois de l'année fiscale 1979-80 a été publié pour information aux membres.

6) **PÉRIODE DE QUESTIONS:**
1) Comment se fail-il que tous les personnages sur la page couverture (du programme de l'assemblée) ont les bras croisés?(M. René Piché: "Dans l'esprit de ceux qui ont proposé la maquette, c'était justement de démontrer des gens bien déterminés à se tenir debout, déterminés à prendre leur avenir en main.")
2) Date de l'assemblée annuelle - Il est suggéré que la date de l'assemblée annuelle soit retardée quelque peu dans l'année.
3) **Commentaire de Mlle Hélène Proteau:**
"Au nom des jeunes de la province et des adultes, je désire remercier publiquement la S.F.M. pour l'appui qu'elle a donné au mouvement Guide cette année. C'est un appui moral, mais c'est un appui nécessaire et très apprécié dans les personnes-ressources que la S.F.M. nous a données pour travailler avec nous. Je puis vous assurer que si nous avons pris les premiers pas, la S.F.M. est en train de nous montrer à courir."
4) M. Jean-Guy Béliveau du Conseil de la vie française en Amérique adresse un amical et fraternel salut du Québec. Il est agréablement impressionné par le sérieux et la qualité du travail et par notre engagement.
5) M. Edmond Beaudry adresse à la S.F.M. ses remerciements pour le travail bien fait tout au cours de l'année passée.

LEVÉE DE LA SÉANCE proposée jusqu'à 14h.

7) **RAPPORTS DES ATELIERS**
Les rapports des ateliers suivants sont reçus à titre d'information:
- Atelier économique, par M. Raymond Lafond
- Atelier en éducation, par M. Léo Robert
- Atelier politique, par M. Jean-Marie Taillefer
- Atelier des loisirs, par Mme Marie Fournier
- Atelier - Programme préscolaire, par Mme Louise Fort
- Atelier des paroisses, par M. André Fréchette
- Atelier culturel, par M. Lucien Loiselle
- Atelier de la Société franco-manitobaine, par Mme Claudette Toupin.

Le Président, Me Renald Guay, pour l'assemblée, accuse réception des compte-rendus de ces ateliers.

8) **RÉSOLUTIONS FORMELLES:**
1) **Résolution de l'atelier de la S.F.M.**
Proposée par M. l'Abbé Claude Blanchette, appuyée par Mme Hélène Roy.

MOTION en deux parties: - Il est résolu que:

a) les critères pour le choix des deux représentants de la S.F.M. au conseil d'administration du Collège universitaire de St-Boniface soient révisés et publiés.
— cette partie est ADOPTÉE par l'assemblée —

b) que les deux représentants deviennent responsables à la S.F.M. pour les décisions prises.
— cette deuxième partie est DÉFAITE. —
(beaucoup d'abstentions)

Commentaire de M. Donald Foidart qui suggère de choisir des personnes au niveau du conseil d'administration qui puissent apporter des compétences pédagogiques, administratives en fonction de l'institution surtout. A ce moment là, ce ne sont pas forcément des membres d'un exécutif d'une association, mais des membres dans un champ un peu plus élargi.

2) M. Roger Collet demande des clarifications dans l'intention d'établir un agent de liaison entre le gouvernement provincial et la S.F.M., le rôle spécifique de cet agent, etc.. - M. Ronald Bisson donne à l'assemblée l'attitude de base avec laquelle la S.F.M. a abordé le dossier sur le jugement de la Cour suprême et ses implications. Ce mécanisme de liaison est vraiment une relation de travail pour nous permettre un accès plus facile à l'intérieur du gouvernement; ce n'est pas un mécanisme décisionnel.
PROPOSÉ par M. Roger Collet - APPUYÉ par M. Jean-Yves Rochon - "Que le rôle de l'agent de liaison entre la S.F.M. et le gouvernement provincial soit clarifié; et que la S.F.M. continue, au besoin, de transiger directement avec le gouvernement provincial."

ADOPTÉE.-

PROCÉDURES D'ÉLECTION

- Choix d'un président d'élection. Le conseil d'administration en propose un.

- Le scrutin sera secret.

- Pour être éligible à un des postes du conseil d'administration, tout candidat doit être d'expression française, membre de la Société et âgé d'au moins 18 ans, à l'exception du conseiller représentant les jeunes.

- Toute personne qui n'a pas soumis son nom au comité des candidatures peut encore se présenter à un poste du conseil d'administration en donnant son nom, appuyé par la signature de dix membres de la Société, au secrétaire du conseil d'administration, et ce, avant 10h30 le 22 mars.

- Chaque candidat doit se nommer deux scrutateurs et aviser Louis Fiola, président du comité des candidatures, de son choix, et ceci avant 11h00 le 22 mars.

- Tout candidat est fortement encouragé à publier un feuillet afin de se faire connaître. Ce feuillet pourra être distribué à l'assemblée annuelle.

- Avant les élections, chacun des candidats pourra se présenter au cours d'une allocution de pas plus de trois minutes pour les conseillers et les autres postes et, de pas plus de cinq minutes pour les candidats à la présidence.

- Les élections au conseil d'administration se feront par scrutin secret. Tout membre âgé de 18 ans et plus a droit à un vote. Votez pour le président sur le bulletin bleu, pour le ler vice-président sur le bulletin jaune, et pour les quatre conseillers sur le bulletin vert. Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire pour élire le président, on utilisera le bulletin rose.

- Tous les scrutins devront être déposés avec un des scrutateurs à la sortie du gymnase. Les électeurs devront présenter leur carte de membre (en vigueur) ou leur billet d'inscription lorsqu'ils déposeront leur scrutin.

- Le président sera élu à la majorité absolue (50% plus une voix) et tous les autres postes à majorité simple.

- Si aucun des candidats à la présidence n'obtient 50% plus une voix des votes au premier tour, le candidat ayant reçu le moins de votes sera automatiquement éliminé. Un deuxième tour de scrutin aura lieu. Inscrire le nom du candidat de votre choix sur le bulletin rose qui vous aura été remis. Les bulletins de votes seront déposés avec les scrutateurs à la sortie de la plénière.

- Le terme du président est d'une durée d'un an (renouvelable pour une autre année). Les autres postes sont d'une durée de deux ans.

Postes à combler

- la présidence
- la première vice-présidence (un an, terme à compléter)
- quatre postes de conseillers:
  - — deux postes pour un terme de deux ans
  - — deux postes pour un terme d'un an (termes à compléter)

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion générale annuelle de la S.F.M. les 22 et 23 mars 1980 au Centre des Congrès à Winnipeg

"C'EST À NOTRE TOUR."

Le SAMEDI 22 MARS, plus de 500 membres suivaient les ateliers donnés dans les domaines suivants:

1) Développement économique — "C'est à notre tour -organisons notre économie".
2) Éducation — "L'école française . . . au ralenti? "L'école d'immersion . . . au grand galop?"
3) Politique — "Une province bilingue — ça mange quoi en hiver?"
4) Loisirs — "L'organisation d'une fête communautaire"
5) Programme préscolaire — "La télévision: drogue familiale?"
6) Paroisses — "La vie paroissiale — agent d'évolution culturelle?"
7) Développement culturel — "Un plan de développement culturel — la solution pour un avenir prometteur."
8) La Société franco-manitobaine — "C'est à notre tour . . . de parler à la S.F.M., de la S.F.M.".

Les rapports de ces ateliers sont soumis aux membres lors de la réunion d'affaires du dimanche 23 mars.

Saint-Léon

Nadine Labossière couronnée reine

Les 7 et 8 mars dernier étaient jours de Carnaval chez-nous, et on a voulu entamer le Carême en faisent éclater la joie, la gaieté et la bonne humeur, en répondant à l'invitation de l'abbé Claude Blanchette dans son article "Réjouissons-nous...." du 19 février.

C'est sous un ciel radieux que débuta notre carnaval par une nouvelle attraction. La "démolition de voitures", attira un grand nombre de spectateurs tout à la fois ébahis et mystifiés. Huit participants s'en sont donnés à coeur joie en frappant par "icite" et en frappant par là, tout en tenant consciensieusement compte des règlements. Gilles Martel est sorti" le grand vainqueur", organisé par M. Guy Grenier.

Le concours "en v'là de la pitoune" (sciage de billots organisé par M. Guy Toupin, a été remporté, chez les hommes, (sciage à deux) par Raymond Rondeau et Fernard Rondeau. Chez les dames, (sciage seule), Estelle Comte s'est méritée le premier prix.

Le concours de thé, organisé par Julien Grenier, fut remporté par Flore Labossière, la plus habile à faire prendre le feu.

On a fait la "fête"

Les vainqueurs au concours de clous ont été, chez les hommes, Roger Duclos, et chez les femmes, Estelle Comte. À 20h on a fait une halte afin de participer à la célébration eucharistique, animée par l'abbé Laurencelle, assisté de quelques membres des Chevaliers de Colomb, les grands responsables du carnaval.

Mlle Nadine Labossière, fille de Raynald et de Hélène fut couronnée "Reine".

La soirée du samedi se termina par le concours de barbe, sous la responsabilité de M. Yves Talbot. Les trois juges déclarèrent unanimement que la barbe de Bernard Toupin était définitivement la plus attrayante, ce qui lui mérita le trophée. Le prix de consolation fut donné à Julien Grenier, qui avait été si occupé aux différentes activités qu'il n'avait sans doute pas eu le temps de se faire la barbe.

À 10h, dimanche matin, quelle meilleure façon de commencer la journée que de déguster de bonnes crêpes, préparées par des membres de la Ligue des femmes catholiques, dont le comité a assumé la charge du "menu", durant tout le carnaval. Le comité est composé de Edith Rondeau, Claire Grenier, Antoinette Talbot, Gisèle Grenier.

À 15h. Léopold Talbot, mit en marche une "lutte de traction". L'équipe, "Les Sirops" remportèrent la victoire pour les hommes, et l'équipe des "Old Timers" pour les dames.

La bataille d'oreillers sur billot une activité plutôt originale, s'est déroulée en fin d'après-midi. M. Roland Talbot a été vainqueur chez les hommes, Lise Grenier chez les dames, Roland Fortier chez les garçons et Marina Martel chez les jeunes filles.

Quant au concours de tirage du poignet, dirigé par M. Emile Grenier, il a été remporté par Raymond Rondeau (hommes), Mme Angela Martens (dames), Raymond Talbot (jeunes adultes), Alfred Talbot (garçons) et Roseline Comte (filles).



Mme Angela Martens se mérite le premier prix dans le concours de tir au poignet.

À 22h, eut lieu le couronnement de la reine, par Richard Grenier. Mlle Jacqueline Fortier, fille d'Alfred et de Mariette, a été couronnée première princesse; Mlle Nicole Labossière, fille de Fernand et de Rita, deuxième princesse; et

Le carnaval s'est terminé par une soirée chantante à laquelle ont participé les enfants et les adultes.

Irène TOUPIN



Le concours de démolition de voitures a été remporté par M. Gilles Martel.

Otterburne

Un hommage au père Hector Côté

Le samedi 7 mars, la paroisse, la paroisse de Saint-Viateur d'Otterburne s'est unie aux Clers de Saint-Viateur et à la famille Côté pour célébrer un service commémoratif en l'honneur du père Hector Côté, c.s.v., décédé à Joliette, P.Q., le 27 février 1981, à l'âge de 65 ans et 11 mois, dans sa 45e année de profession religieuse et sa 41e année de sacerdoce.

Le père Hector Côté est né à Saint-Pierre-Jolys, le 21 mars 1915, et fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface.

Le père Côté fut professeur, père spirituel, aumônier scout, chargé de pastorale scolaire ou paroissiale dans les institutions suivantes: Collège Bourget de Rigaud, Collège de Cornwall, Ontario, Collège et Maison Saint-Joseph d'Otterburne. Il fut aussi directeur du Culte de Saint-Joseph à Otterburne. Avant sa dernière maladie, il était aumônier du Centre hospitalier Taché, à Saint-Boniface.

La paroisse de Saint-Viateur d'Otterburne a particulièrement gardé un bon souvenir du curé Hector Côté, de septembre 1977 à mars 1978. Les paroissiens aiment surtout rappeler sa générosité, son amour des jeunes et son dévouement sacerdotal.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Adélina Côté, du Manoir Jolys, à Saint-Pierre Jolys; M. et Mme Lévi Dandenault (Lorette), de Saint-Pierre-Jolys; M. l'abbé Paul Côté, prêtre du diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan; M. et Mme Gilbert Côté (Aline Bourassa), d'Edmonton, Alberta; M. et Mme Arthur Côté (Mélina Desmarais), de Saint-Boniface; M. et Mme Herman Côté (Cécile Babin), de Laval, Québec; M. et Mme Marcel Côté (Thérèse Gagné) de Saint-Pierre-Jolys;

M. et Mme Eugène Gobeil (Lucienne), de Lorette; M. et Mme Henri Fréchette (Thérèse), de Dundin, Floride; Mme Léontine Tessier, de Saint-Pierre-Jolys.

La soirée commémorative en l'honneur du père Côté a été présidée par son frère, l'abbé Paul Côté, assisté de l'abbé Henri Perron, vicaire général du diocèse et de l'abbé Laval Cloutier, curé de la paroisse d'Otterburne. Dans son homélie, l'abbé Côté a particulièrement parlé du testament spirituel du père Hector: "Il a aimé les siens jusqu'à la fin!".

Les quelque 250 personnes réunies pour l'occasion venaient, entre autres, de La Broquerie, Sainte-Anne, Saint-Boniface, Saint-Pierre-Jolys. L'assistance nombreuse a démontré qu'on apprécie les vertus et la charité du père Hector Côté. Le tout s'est terminé dans l'amitié fraternelle d'un goûter-souper, préparé par l'équipe volontaire de la paroisse. "Que son exemple inspire les vivants!"

Arthur POIRIER

Ah! Tout ce qu'il fallait pour le carnaval

Il y a 2 mois, on se disait: "Un carnaval, on n'aura pas c't'hiver." Et bien, on en a eu un, et tout un, la fin de semaine des 7 et 8 mars! Tout a commencé par un comité formé d'Arthur Rajotte, Paul Gilmore, Richard Lafond, Roger Sabourin, Norbert Sabourin, Guy Sabourin, Antoinette Marion et Sylvain Fillion.

Puis l'hiver a tenu, pas bien froid, mais assez froid pour que la glace survive! Alors il y a eu des parties de hockey telles que les 14 ans contre les 12 ans, les Oldtimers contre CKSB. Antoinette et ses aides ont assuré la fourniture de soupe aux pois et autres nourritures à la foule qui allait et venait dans la salle d'attente de la patinoire.

Cette salle, anciennement partie du vieux collège, avait été bien décorée par les Jeannettes. Et puis les petits pouvaient s'amuser à la salle du centenaire où des jeux avaient été prévus pour eux, gracieuseté du club 4-H local.

Le samedi soir, le bal-mascarade a attiré tant de monde qu'on a dû en refuser! Plus de 75 personnes s'étaient "attriquées" de façon spéciale, et la foule, composée surtout des plus jeunes, a beaucoup dansé à la musique de Buzz.



Les gagnantes de "la pitoune" avec Ti-Jean Carnaval. Juliette Van Den Bosch, Richard Lafond et Suzanne Foldart (Photo de Florent Beaudette).

Enfin, une fois que toute la "sciure" de bois était tombée à la patinoire, les gens de Saint-Jean et leurs amis se sont retrouvés de nouveau à la salle, dimanche soir pour un "vin-fromage" et la remise des prix. Encore une fois, une salle comble, la musique du groupe "Nostalgia"... Ah! tout ce qu'il fallait pour une belle soirée.

Et puis les prix, les trophés, les félicitations partout. Plusieurs de nos gagnants, surtout à "la pitoune", recevaient de très belles sculptures en bois faites avec soin par Edouard Lavallée. Et Ti-Jean Carnaval (quelque fois appelé Richard Lafond) qui avait "ben d'la misère "à vider son verre tellement il était occupé ici ou là.

Voici la liste des gagnants des différentes compétitions:

Tirage:
1er prix - Germaine St-Godard - $300.00; 2e prix - Louis Roy - $200.00; 3e prix - Thérèse Sabourin - $100.00.

"La pitoune":

(grosseur 8 pouces de diamètre)

Femmes
1er prix - Julie Van Den Bosch et Suzanne Foldart, 43.5 secondes; 2 e prix - Janet Sabourin et Doreen Fillion, 53 secondes.

Hommes
1er prix - Gilles Chartier et Carl Scripple, 14 secondes; 2e prix - Marc Barnabé et Emile Dupuis, 17 secondes.

Mixte
1er prix - Robert Carrière et Julie Van Den Bosch, 24.5 secondes; 2e prix - Henriette Brunet et Gilles Sabourin, 25.5seccondes.

Maires & conseillers
1er prix - Albert St-Hilaire et Georges Sabourin, 26.5 secondes.

"Keen Ice":

Hommes
1er prix - Daniel Marion, 2 e prix- Louis Trémorin.

Femmes
1er prix - Mona Lavallée, 2e prix - Lise Grégoire

Compétition aux dards:

Femmes - Lise Grégoire
Hommes - Louis Trémorin

Course d'obstacles:

6 ans & moins
1er prix - Stéphane Marion, 2e prix - Marlene Van Den Bosch, 3e prix - Brunel Sabourin.

7 à 10
1er prix - David Bruneau, 2e prix - Henry Doerksen, 3e prix - Jacqueline Van Den Bosch

11 à 13 ans
1er prix - Daniel Lafond, 2e prix - Jean-Paul Marion, 3e prix - Michael Gilmore

14 à 16 ans
1er prix - Bruno Sabourin, 2e prix - Albert Fillion, 3e prix - Jules Collette

Mascarade:

5 ans & moins
1er prix - Stéphane Marion, 2e prix - Eric Dupuis, 3e prix - Yvan Dupuis

6 à 9 ans
1er prix - Diane Carrière, 2e prix - Lise Beaudet, 3e prix - Patrice Dupuis.

10 à 12 ans
1er prix - David Bruneau, 2e prix - Marc Beaudet.

Florent BEAUDETTE



"La pitoune" avec des concurrents de CKSB, Léo Dufault et Georges Couture. U[n] temps record de 2 minutes et 21 secondes a été obtenu.

Des honneurs rapportés de Dauphin

La fin de semaine du 27 février au 1er mars, les Chevaliers de Colomb du Manitoba envoyaient leurs représentants au bonspiel annuel de la province à Dauphin. Quatre équipes de Saint-Jean-Baptiste se sont rendues à la capitale ukrainienne de la province pour essayer de maintenir la réputation du Conseil Montcalm.

Nos hommes ont bien réussi! Pour la troisième fois en quatre ans, une de nos équipes a mérité le gros trophée. Cette fois, ce sont: Sheldon Bouchard, Jacques Daneault, Roger Lavallée et Norman Roy qui nous l'ont rapporté. Pour ce faire, Sheldon et Cie avaient battu e[n] semi-finale Paul Daneault, Ronald Pe[r]ron, Richard Dupuis et Claude Lafond, un autre quatuor (du Conseil Montcalm) qui terminait ainsi troisième de cett[e] première compétition.

Une autre équipe composée de Ge[r]main Vermette, Raymond Sabourin, Flo[rent] Dupuis et Luc Sabourin remporta[it] le 3e prix de la troisième compétition. L[a] 4e équipe du Conseil formée de Guy Fi[l]lion, Denis Dupuis, Gérald et Michel Ma[r]rion a presque gagné un prix en 2e com[pé]tition avant d'être éliminée.

15 médailles pour des scientifiques en herbe

Jeudi et vendredi, les 5 et 6 mars, le gymnase de l'école secondaire se transformait en salle d'exposition pour les projets montés par les jeunes scientifiques en herbe. Soixante et un projets y étaient exposés dont onze au niveau secondaire et cinquante au niveau intermédiaire, sous la responsibilité de Denis Foldart.

Plusieurs élèves avaient commencé leur travail dès le mois de septembre. Ils ont démontré beaucoup de pensée scientifique et d'originalité dans leur présentation. Ceci était évident par la grande variété. On retrouvait les catégories suivantes: biologie, technologie - mécanique, science de l'espace et de la terre, physique - énergie, hygiène et agriculture.

Quelques-uns ont vu leur effort couronné de succès - 5 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 4 médailles de bronze. Mais, plus important encore, tous ont appris quelque chose et se sont retrouvés un peu grandis par cette expérience.

Les juges étaient: Léonard Krucynski, Roger Vermette, Raymond Ouimet, l'abbé Gérard Toupin, Jim Dewart et Denis Foldart. Personne ne leur enviait cette tâche difficile.



Diane St-Godard et Jocelyne Lévesque se sont méritées une médaille d'or pour leur étude sur les plantes.

Vieille de trois ans, cette expo-science s'est avérée une fois de plus, un grand succès. Nous lui souhaitons de prendre de l'ampleur et de continuer encore longtemps à stimuler l'appétit de nos jeunes pour la science.

Céline BEAUDETTE



Louise St-Godard et Jocelyne Bouchard ont obtenu une médaille d'or avec leur projet "Le cerveau".



Une médaille d'or a été gagnée par Michel Duval et Gilbert Sabourin pour s'être posé la question: "Comment l'électricité est-elle produite?" (Photo de Denis Foldart).

Les autres gagnants étaient: Kim Perron et Karen Knockaert, Roxanne Beaudette et Jocelyne Sabourin, Richard Lévesque, Pauline Bruneau et Agnès Rémillard, Rhéal Vermette et Denis Benjamin, Gisèle Sabourin et Jacqueline Sabourin, Robert Vermette, Raymonde Touzin et Danielle de Moissac, Guy Benjamin et Normand Comeault, Muriel Roy et Brigitte Roy, Gisèle Beaudette et Joëlle Dumontier.

Précieux-Sang

Du basket-ball avec des handicapés

Le comité sportif du secondaire invit[e] tous les élèves, parents et amis à un[e] soirée de basket-ball, vendredi 20 mars à 19h30, à l'école du Précieux-Sang.

Cette joute ne sera pas comme le[s] autres, car les professeurs du Précieux-Sang affronteront les "Manitoba Whee[l] Chair Ramblers". Cette joute prome[t] d'être intéressante!...

Le comité sportif organise cette activité afin de prélever des fonds pour le[s] trophées de fin d'année.

Lucille DAUDET

Calendrier

Samedi 28 mars, à 20h au Centre communautaire, aura lieu la Soirée paroissiale. La musique sera produite par André Roussin et un goûter chaud sera servi.

Il est temps de réserver vos billets ($4.50 par personne) en contactant Denis Normandeau (247-3926), Wilfrid Morin (233-9475) ou Gaston Boulanger (233-1551).

Les élèves et professeurs de l'École Précieux-Sang seront en vacances du 30 mars au 3 avril.

Le Conseil Goulet sera l'hôte d'un déjeuner-communion,, dimanche 22 mars, au Petit Séminaire, 615, rue Laflèche. La messe aura lieu à 9h, et sera suivie du déjeuner-communion de 9h30 à 12h. Les profits seront remis au Petit Séminaire.

Saint-Adolphe

Les gagnants du tournoi de badmington

La température nous a souri un peu, assez pour donner une couche de glace à notre patinoire, ce qui fit que notre carnaval d'hiver n'a pas été "à l'eau".

Les parties de broomball ont été un vrai succès malgré les bleus et les "poques". Pour le tournoi des dames, ce fut l'équipe de Diane Delorme, sur le score 1 à 0 en temps supplémentaire, qui remporta la victoire. Pour les hommes, les gagnants furent, les Zéros dans la Section A, et les Cougars dans la section B.

Au tournoi de badminton à l'école, où environ 500 parties furent jouées, les gagnants furent les suivants:

Filles

12 - 13 ans - simples - Nicole Gagnon; 12 - 13 ans - doubles - Nicole Gagnon - Erin Pajak; 14 - 15 ans - simples - Rhonda Berthelette.

16 - 17 - 18 - doubles - Pauline Goulet - Louise Fenez.

Gars

12 - 13 ans - simples - Marc Penner; 14 - 15 ans - simples - Robert Boulet; 14 - 15 - doubles - Robert Boulet - Donald Bérard.

La température ne fut pas si coopérante pour les poker derby-motoneige des Chevaliers de Colomb et ski de fond du "Community Club". À la soirée dansante, la reine du carnaval fut choisi en la personne de Angela Normand. Les gagnants des prix du tirage furent: Philippe Chaput, $150.00; Len Normand, $100.00 et M. D. Toews, $75.00.

Le grand bonspiel des femmes est en marche avec une quarantaine d'équipes inscrites. La glace est bonne, les prix sont alléchants, alors ça balaye ces jours-ci!

Ce n'est pas seulement les femmes qui balayent. Deux équipes de Chevaliers de Colomb de Saint-Adolphe se sont rendues à Dauphin en fin de semaine pour le grand bonspiel d'état. Ils ne sont pas revenue les bras comblés de prix, mais il paraît qu'ils se sont bien amusés...

La caisse va fêter 40 ans d'existence

La caisse populaire de Saint-Adolphe se prépare à fêter le 40e anniversaire de sa fondation, par un souper-rencontre, le samedi 21 mars prochain, à l'école de Saint-Adolphe.

Quarante ans d'existence et de progrès, c'est quand même important quand on sait qu'en 1941, la paroisse de Saint-Adolphe comptait à peine 90 familles. Retracer les modestes débuts de la caisse, c'est donc faire revivre les heures de dévouement et de confiance vécues par les fondateurs d'alors.

M. Norbert Chaput, qui était un de ceux-là, et qui fut aussi le 1er gérant, nous disait que les fondateurs n'avaient pas hésité à donner leur temps si généreusement, parce qu'ils étaient convaincus que la caisse deviendrait une force pour les générations à venir.

Un souper-rencontre, suivi d'un court sketch tentant à rappeler un peu l'histoire de la caisse, et d'un répertoire de chansons interprétées par la chorale de l'école "Les Turlutins", a été organisé pour le 21 mars prochain. Les billets sont en vente au bureau de la caisse populaire - (883-2258).

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Saint-Norbert

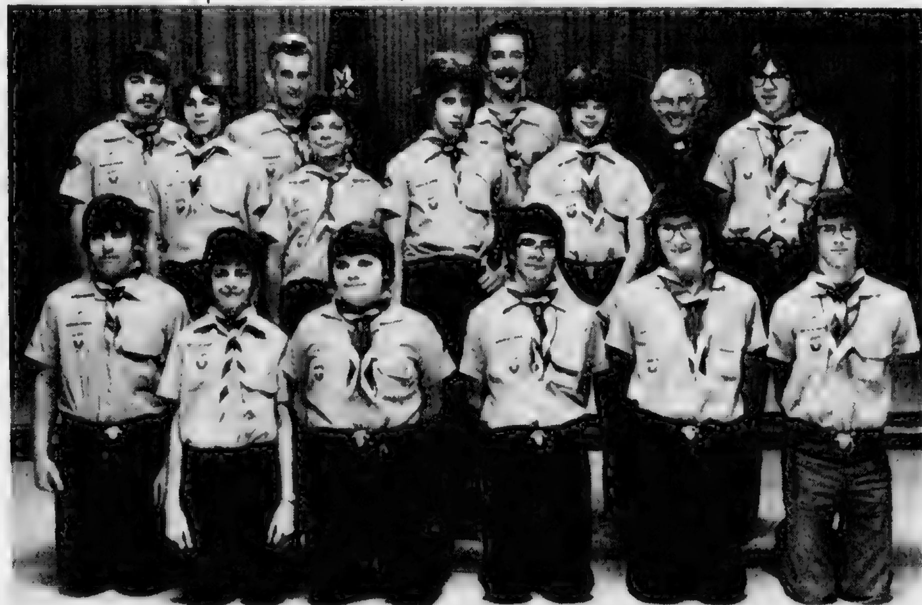
12 jeunes ont fait leur promesse scoute

Douze jeunes ont fait leur promesse scoute, jeudi soir dernier en présence de la maîtrise scoute: Jacques Rollier, Guy Turenne et Bernard Bélanger, curé.

Nos jeunes scouts sont: Charles Marcoux, Donald Vigier, René Bauche, Roger Privé, Donald Privé, Ronald Mailhot, Daniel Marcoux, Carl Turenne, Jude Blouin, Rhéal Lemoine, Gérald Desrochers et Brunel Dupuis.

Que faut-il faire pour devenir scout?

Il faut bien sûr entrer dans une troupe; se familiariser avec l'uniforme, les traditions, etc... C'est pourquoi le chef a besoin de chefs de patrouille où, sous la direction de ces derniers, les nouveaux venus préparent leurs épreuves d'aspirant scout et leur promesse. Après quelques mois, les aspirants sont admis à préparer leur veillée d'arme et à prononcer leur promesse. La prochaine étape sera pour eux de préparer leur camp d'été



La troupe scoute de Saint-Norbert.

Un centre d'acceuil

Le gymnase de l'école d'Immersion de Saint-Norbert devient un centre d'accueil et récréatif, tous les jeudis soirs entre 19h00 et 20h00, pour les adolescents. Ils pourront se rencontrer, jouer aux cartes, aux écnecs et participer à des joutes de basket-ball, volley-ball et de "floor hockey". (hockey d'intérieur)

Cela grâce à Mathew Takoski qui en a accepté la responsabilité sous la direction du département récréatif de Fort Garry, Assiniboine et du Centre communautaire de Saint-Norbert.

Centre communautaire

À l'école

La chorale du présecondaire de l'école s'est classée première dans la catégorie de la chanson folklorique moderne au Festival de musique de Winnipeg. La chorale est dirigée par Mlle J. Sullivan depuis moins de deux ans et comprend 32 choralistes féminines des 7, 8 et 9e années.

Les églises du Manitoba français



L'église de Saint-Ambroise

L'histoire de l'église, presque neuve, de cette communauté, située à environ 80 km au nord-ouest de la capitale, est tout à fait particulière. L'édifice lui-même, construit sur la base militaire de Mac Donald, n'a servi de lieu du culte qu'une fois déménagé à Saint-Ambroise. Le bâtiment, mesurant 84 sur 42 pieds, a été transporté sur la glace du lac Winnipeg durant l'hiver de 1977.

Les travaux de réaménagement pour le transformer en église, au coût de $50,000, ont été terminés l'année suivante et l'inauguration officielle, présidée par Mgr Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, a eu lieu le 18 juin 1978.

Son caractère priant et calme

Tous les bancs (250 places) ont été donnés par l'église de Stonewall, le couvent d'Élie et l'église de Saint-Ignace à Winnipeg, tandis que l'autel et le confessionnal proviennent de la maison provinciale des Pères Oblats. Selon le responsable du ministère à Saint-Ambroise, le père Léonard Charron, l'entreprise a été menée à bien grâce au travail bénévole des paroissiens de Saint-Ambroise, environ 75 familles métis francophones, sous l'habile direction de M. Léo Ducharme. Le pasteur a indiqué que les visiteurs qui se rendent à la nouvelle église sont "surpris de son caractère priant, posé et calme".

Quant au nom qui figure sur la pierre tombale au premier plan de la photo, il s'agit de Victor Lamirande, décédé un 29 décembre. L'année de sa mort est illisible. Ce serait pourtant un personnage très connu, au dire du père Jean Méthé, un ancien missionnaire oblat dans cette région, présentement à la retraite. Selon lui. Victor Lamirande aurait épousé au tournant du siècle, une Mlle Tremblay, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes, qui était de 14 ans. Ces pionniers (la paroisse a été fondée en 1910) ont donné à la communauté 300 descendants vivants.

Les "Raiders" gagnent"

Les 'Raiders" de Saint-Norbert, joueurs de hochey de 14 ans qui ont gagné le championnat Bantam B de Fort Garry, jouent maintenant dans les éliminatoires de la ville de Winnipeg. Ils viennent de remporter leur première victoire contre les Maples, 9 à 1.

Rachel TURENNE

Calendrier

Mardi le 17 mars à 19h30 se tiendra l'assemblée générale de la Ligue des femmes catholiques.

Mercredi le 18 mars à 19h30, il y aura l'assemblée annuelle du Centre communautaire de Saint-Norbert. Il y aura aussi des élections. Aidez-nous à faire de notre communauté un endroit agréable en offrant vos services comme volontaires.

La Broquerie

Les Habs dans la course au titre

Les gens de La Broquerie vous diront qu'ils sont sur les nerfs dernièrement. C'est à cause des Habs. Les trois parties déjà jouées des demi-finales n'ont rien eu de monotone.

Le premier match de mardi a vu les Habs prendre une avance de 3 - 1 puis l'emporter de justesse par un compte de 3 - 2. La partie a été marquée de jeu rude, de mise en échec serrée et d'une performance brillante de la part des deux gardiens. Wayne Seidler, Rénald Piché, Roger Taillefer ont marqué les buts des Habs.

La série s'est transportée à La Broquerie pour la deuxième partie. Les arbitres sont arrivés avec l'intention de ne rien laisser passer. Et c'est ce qui est arrivé. Les deux pilotes ont dû composer avec des lignes de 4 et 3 joueurs pour une grande partie du match. Et ce sont les As qui ont pu exploiter cette situation au mieux pour l'emporter par un compte de 6 - 3.

La troisième partie s'est jouée à Sainte-Anne encore devant une foule tassée et bruyante. Tout comme à la première partie. c'est la ligne défensive de Wayne Seidler, Henri Turenne et Louis Tétrault qui a ouvert le pointage pour les Habs. Le deuxième but est venu de Jean-Pierre Dubé qui a joué jusqu'à maintenant une série solide en échec-avant.

Les Habs ont dû se contenter de hockey de rattrapage jusqu'au but gagnant de Rénald Piché. La partie s'est terminée par un compte de 4 à 3 en faveur des Habs. Ils n'étaient pas rares les spectateurs qui sont partis plus exténués que les joueurs!

Des faits encourageants à noter pour les Habs: bonne tenue dans les filets pour Gilbert Turenne et retour de Gilbert Dubé qui a joué sur la ligne régulière. Les prochains matchs: vendredi 13 mars à Sainte-Anne, dimanche 15 mars à La Broquerie, mardi 17 mars à Sainte-Anne.

Bientôt un zonage

À sa réunion mensuelle mardi dernier, le conseil municipal a décidé de faire une demande au ministère des Affaires municipales pour faire le zonage de la municipalité. Ce zonage, financé à 50 pour cent par le gouvernement provincial, permettrait d'identifier des zones résidentielles, commerciales, industrielles et agricoles.

Ce zonage devrait devenir réalité avant la fin de l'année. Ca signifie aussi qu'on devra obtenir un permis de construction pour construire, ajouter, etc. La municipalité éprouvait depuis quelques temps des difficultés à obtenir des permissions pour subdiviser. Ce zonage devrait régler le problème.

Rino OUELLET

Voyage-échange

Côté voyage, nos voyageurs ont "les frémilles dans les pieds" mais quelques petits aspects pratiques ont d'abord à être réglés. Le premier étant l'argent. Les étudiants ont déjà accumulé environ $600.00 par leurs menus travaux et la vente d'étampes gommées. Ces deux activités vont se continuer et le comité planifie également deux lave-autos et 3 ventes de pâtisserie.

Club de l'Amitié de La Broquerie

Les 17 et 18 février plusieurs personnes d'âge d'or se rendirent à la salle du Précieux-Sang où l'on avait organisé un relais spécialement pour les personnes du troisième âge. L'assistance fut très bonne, favorisée par une température idéale.

On y trouva des amusements de toutes sortes pouvant satisfaire tous les goûts. Concours de violoneux, chants, musique de tous genres; chansons à répondre, ne manquèrent pas de plaire à l'auditoire. Quelques uns ont même pu jouer aux cartes dans tous ce brouhaha de musique et de danses.

La journée suivante se passa un peu dans le même genre, sauf que pour le souper, tous se rendirent au Centre Saint-Louis où le repas fut suivi d'une belle soirée de variétés, où tous semblaient heureux de pouvoir jaser, chanter et danser.

Irma GAUTHIER



Les directeurs de l'association des producteurs de maïs du Manitoba - division Est. De gauche à droite: Jake Dyck, Alphonse Fournier, Abe Loeppky, John McGregor du Ministère de l'agriculture et Warren Kroeker, président.

Les frères Fournier remportent un trophée

Ce colloque de deux jours a attiré environ 250 producteurs, commerçants et autres intéressés à chaque session, dont une quarantaine de La Broquerie. Au-délà d'une trentaine de kiosques était disposés dans les deux salles de l'aréna, et la surface glacée était recouverte de toutes sortes d'équipement relatif à la production du maïs. Un véritable succès, selon l'organisateur local, Alphonse Fournier.

À noter aussi que la ferme A &G (propriété de Alphonse et Gilbert Fournier) a remporté le trophée pour la plus haute production à l'acre de maïs dans la division est du Manitoba (est de la Rivière Rouge) avec un rendement de 129 minots à l'acre contre 122 pour le plus proche concurrent.

Saint-Malo

Les exploits des hockeyeurs

Deux jeunes ont fait honneur à leur équipe en fin de semaine lors d'un tournoi de Pee Wees. Robert Coulombe et Daniel Lambert ont été invités à se joindre à l'équipe de Morris. Daniel nous est revenu avec le trophée accordé au joueur le plus utile à son équipe.

Les Habitants ont gagné quatre parties consécutives pour sortir vainqueurs du tournoi annuel, au profit du hockey mineur.

Les 6, 7 et 8 mars, les parents responsables de la Ligue de hockey mineur avaient organisé le tournoi annuel de hockey mineur mettant aux prises les huits équipes de la Ligue de tôle (TCHL) et deux équipes de l'extérieur, dont les "Hasbeens", détenteurs de la coupe offerte par l'auberge Saint-Malo.

L'équipe des "Cats", nouvelle équipe formée cette saison, a fait bonne figure et s'est rendue en finales de la série B. Les "Goats" l'on emporté 4 à 3. En finale, les Habitants ont pris les devants, 4 à 0, mais les "Hasbeens" ont fait du rattrapage et le compte était 6 à 5 pour ceux-ci, au milieu du 3e engagement. Les Habitants sont revenus avec un but de Paul Rodrigue, et le compte s'est égalisé, 6 à 6; puis Richard Picton et Christian LaRoche ont compté chacun un but pour assurer la victoire aux Habitants avec un score de 8 à 6.

Julien Rémillard, président de la Ligue de hockey mineur, a présenté les médailles d'argent aux "Hasbeens" tandis que Lucie Lambert, vice-présidente, a remis les médailles d'or aux Habitants. Edmond et Agnès Roch ont présenté la coupe au capitaine des Habitants, Christian LaRoche, accompagné de Raynald Bertrand, l'entraîneur, et Pierre LaRoche, qui a formé l'équipe.

Un concours d'élocution

Le concours d'élocution de l'école de Saint-Malo se déroulait dans les salles de cours, vendredi 6 mars. Les élèves suivants ont été choisis pour représenter l'école au niveau divisionnaire, mercredi 11 mars, à l'Institut collégial de Saint-Pierre: Rossel Lafantaisie et Danielle Lafantaisie. 1ère et 2e années; Carole Forest et Roxelle Hamonic, 3e et 4e années; Stéphane LaRoche et Carmen Coulombe, 5e et 6e années; Patrick Roy et Normand Forest 6e et 7e années.

Les gagnants de cette seconde manche iront concourir au niveau provincial, à la salle Pauline-Boutal, du CCFM, mercredi 18 mars.

Le colloque des parents

Le colloque de la famille francophone, organisé par la Fédération des comités de parents, et qui a eu lieu à Portage-la-Prairie, les 6, 7 et 8 mars, a été une expérience enrichissante. Tandis que les parents étaient en ateliers de travail, les enfants s'amusaient à bricoler ou à barboter dans la piscine sous la surveillance de gardiens responsables. Les repas et les loisirs, la messe pour toute la famille avec le père Gilles Beaudry, l'échange entre les participants et surtout, la participation d'un si grand nombre de jeunes parents avec leurs enfants (il y en avait plus de 100) nous assure que le thème choisi, "La famille, j'y crois" est encore à la mode en 1981.

Carmen LA ROCHE

Sainte-Agathe

Le "Rendez-vous" de l'âge d'or

Le club existant depuis 1973 se tient toujours actif avec divers projets. Le groupe, nommé "Rendez-vous", se rencontre tous les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00 en la salle des Vétérans.

À présent, 54 membres font partie de ce club. Le "Shuffle-board", "Carpet-bowling" et les cartes sont très populaires chez ces gens. Le haut-parleur et le projecteur leur rendent aussi un grand service.

À la fin du mois, les fêtes et anniversaires sont célébrés par un goûter spécial. Tous les Noël, un souper chaud organisé par les Vétérans est servi aux membres. Quelques sorties en groupe se planifient dans le futur. La bazar du 3 mars fut un grand succès.

Les gagnants

Les gagnants du tirage furent: Mme. Angéline Brémaud- (couvre-pied), M. Jack Stott - (afghan), Mme Nancy Adamson - (pot de fleurs). Le comité du "Rendez-vous" est composé de: Président, M. Louis-David Nolette; vice-président, M. Jos. Dumesnil; trésorière, Mme Irène Dumesnil et neuf autres directeurs. M. Nolette nous laisse savoir qu'il est toujours prêt à accueillir d'autres membres.

Rachelle LEMOINE
Irène LEMOINE

Calendrier:

13 mars - souper de la chorale de l'église

19 mars - première confession de la deuxième année avec leurs parents, à 19h00

21 mars - danse de la Saint-Patrick pour ramasser des fonds pour le Centre récréatif et culturel. Ceux qui porteront du vert auront la chance de gagner des prix. Entrée: $3.50

12 et 26 mars - un programme d'animation chant-choral sera offert à l'école de 19h30-21h30. Toutes les personnes de 13 ans et plus, sont les bienvenues. Pour plus d'informations, téléphonez au No 882-2324.

Saint-Malo

Les compétitions au Festival d'hiver

La reine du festival d'hiver, Mlle Lise Lambert, a officiellement ouvert la soirée de patinage artistique à l'aréna de Saint-Malo, vendredi 27 février, pour lancer le carnaval.

C'est avec savoir-faire que les différents groupes d'élèves du cours de patinage artistique ont présenté leur numéro sur glace. Deux handicapées entraînées par Lucille Hébert ont présenté aussi un échantillon de leur talent.

Samedi on s'est détendu avec des compétitions sur glace pour jeunes et vieux. Les compétitions de hochey hors-concours ont donné les résultats suivants: les Bantams de Saint-Malo se sont fait écraser par les Bantams de Sundown, 13 à 1, tandis que les Midgets de Saint-Malo ont été victorieux des Midgets de Sundown. 8 à 4. Dans la série éliminatoire des "Tom Thumbs", Saint-Malo l'a emporté, 8 à 6, sur Niverville. Henri Preteau, Luc Carrière, Cécile Hébert et Marc Trudel ont été vainqueurs du "auto derby".

Dimanche on s'est régalé de crêpes, La course d'auto amateur qui a attiré beaucoup de spectateurs, a été gagnée par Wayne McCauly, catégorie auto, Gilbert Forest, catégorie 4x4, tandis que Tom Hutchison de Saint-Vital l'a emporté chez les pros. Au nom du Club sportif. Lise Lambert a présenté les trophées aux gagnants.

La soirée cabaret a fait salle comble. Tous s'y sont amusés à écouter chansons et musique variées ainsi que des histoires avec l'inimitable maître de cérémonie, M. Gabriel Catellier. Les filles de l'école secondaire avaient artistiquement décoré la salle pour l'occasion.

Le Club sportif, composé de Martial Lafantaisie, président; Lorette Courcelles, secrétaire-trésorière; David Gosselin, Etienne Hébert, Maurice Maynard, André Courcelles, Hélène Lafantaisie, Julien Rémillard et Achille Hébert avec la collaboration des filles du secondaire, d'un groupe de Katimavik ainsi que de plusieurs volontaires ont réussi a faire un beau succès du festival d'hiver.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

17 mars - L'Alliance chorale du Manitoba présentera des ateliers de chant à 19h30 à l'école de Saint-Malo, pour toutes les personnes qui aimeraient chanter dans une chorale. À l'occasion des Chorales canadiennes internationales, qui auront lieu au Manitoba, du 31 juillet au 7 août 1982, l'Alliance chorale Manitoba se prépare à former une grande chorale avec des gens de tous les coins du Manitoba.

18 mars - l'Assemblée annuelle de la Chambre de commerce aura lieu à 20h au club Noret.

23 mars- C'est l'assemblée annuelle des Coopératives industrielles de Saint-Malo, à 20h au club Noret.

24 mars - Rencontre à l'école de Saint-Malo, à 20h, avec soeur Rolande Dufault sur le "concepte du soi". Cette rencontre a pour but d'aider les parents à développer une meilleure communication avec leurs enfants. Invitation spéciale aux parents d'enfants d'âge préscolaire.

Richer

Une partie spéciale

Le 6 mars au gymnase de l'école de Richer les paraplégiques du Manitoba furent invités par les grands élèves et leur professeurs à une partie de basketball.

Les invités donnèrent à leurs hôtes 50 points mais nos Beaumont, Lemieux, Lavallée, Joanne Banman (représentant son mari Robert), Saindon, S. Legal, Lanouette, Chaput et autres ne purent surpasser ces agiles, vifs et ardents défenseurs. La partie se termina sur le compte suivant. Paraplégiques 70 et Richer 60.

M. Nelson Lemieux, commissaire pour Île-des-Chênes, tira le billet de Mlle Brenda Ross pour le prix d'entrée - une horloge en céramique.

Dimanche le 1er mars à la salle des Jeunes de Coeur, la lutte de "Cribbage" se continuait. Les vainqueurs furent Madame Yvette Godard et Mlle Lorraine Laramée, tandis que Colette Sabot et Noël Laurin s'assuraient le prix de consolation.

La rencontre prochaine aura lieu le 15 mars. Il faut venir vous amuser car la série tire à sa fin.

Un record...

Nous avons vu le vendredi le 20 février vers les 17h30, la plus belle moitié d'arc-en-ciel. Il pleuvait et le soleil couchant dardait ses lumineux rayons, faisant voir de merveilleuses couleurs. Ceci est pour ajouter à la liste des records battus par le mois de février 1981.

Thérèse CHAPUT

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface appartement de 2 pièces 1/2 avec poêle et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille. $188.00/mois stationnement ou garage en plus. Tél.: 233-5767.
-764-

À LOUER - rue Désautels, près des magasins et autobus. Duplex, 2 chambres à coucher à l'étage. Tapis mur à mur, balcon, y compris cable et toutes utilités. $225. Stationnement disponible. Tél.: 233-4024 après 17h.
-844-

À VENDRE - 1 guitare acoustique avec étui dur, comme neuve. $85.00 pour les deux.
- 1 poêle électrique Gibson 24" - $40. Tél.: au No: 433-7818

À LOUER- au parc Windsor. 1/2 duplex, 3 chambres à coucher. Près des autobus et de toutes commodités. Libre le 1er avril. Pour plus de renseignements téléphonez après 18h au No 257-4730
-843-

À LOUER- appartement d'une chambre à coucher - libre immédiatement - près de l'hôpital Saint-Boniface - avec cuisinière et réfrigérateur - stationnement, l'eau et le chauffage inclus - $230.00/mois. Tél.: Bob - 233-1519, Joe - 233-2305 ou 589-8480 après 18h.
-845-

À LOUER - suite de 2 chambres à coucher, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière. Salon avec tapis mur à mur, salle de bains. Prix: 200.00/mois. Téléphonez au No 247-8022.
-840-

RECHERCHE - Ferme à miel (à moins de 70 milles autour de Winnipeg). Ayant de 400 à 700 ruches, avec si possible, maison, "shed" et équipements pour le conditionnement du miel. Tél.: 772-1298 ou écrivez à E.C. B.P. 243 Station C, R3M 3S7 Winnipeg
-841-

Désire garder des enfants chez-moi du lundi au vendredi. Téléphonez au No 256-9387.
-842-

À VENDRE - Séchoir à cheveux - "General Electric"-"super speed mist" portatif-peut aussi servir à sécher les perruques (cheveux naturels ou synthétiques). Tél.: 237-6098 le matin jusqu'à 11h ou après 16h.
-846-

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher, meublé; Entrée privée, conviendrait à une personne seule.Sans place de stationnement Tél.: 775-3962 après 17h.
-839-

À VENDRE - par le propriétaire - parc Niakwa - maison de 3 chambres à coucher, salon, salle à manger avec vaisselier encastré, cuisine avec coin repas, lave-vaisselle encastré et broyeur à déchets, salle de bains avec 2 lavabos. Au sous-sol: 4 chambres à coucher, salle de bains avec douche, salle de lavage, grande salle de séjour avec bar. Rideaux inclus. Air climatisé. Lot de 60 x 100, beaux arbres. $66,500. Pour rendez-vous, tél. au No: 889-4670, soirs et fins de semaine. Pas d'agents.
-847-

À VENDRE - Équipement de restaurant: grille au gaz de 3 pieds, 2 "fryers" (pour frites) avec paniers, "milk shake machine", table à découper machine crème à glace molle, air climatisé, prise 220 amp. Téléphonez au No 422-5252 ou 522-8348 le soir.
- 829 -

À VENDRE - maison à Sainte-Anne sur la Route No. 12, 4 chambres à coucher, magasin attenant 30x72, garage 20x28. Lot de 150x237. Libre immédiatement. Téléphonez au No 422-5252 ou 522-8348 le soir.
- 830 -

À VENDRE: un manteau de laine et mohair, taille 12-13 Bon état - prix intéressant Couleur bleu pétrole Téléphonez au No 253-1674.
- 832 -

On demande un chalet à louer pour juillet et août pour couple retiré. De préférence à la plage Albert Tél.: 233-1070.
- 833 -

VENTE PRIVÉE - maison au Parc Windsor, près de l'école Lacerte, 3 chambres à coucher, S x S, isolée avec R40, nouveau tapis mur à mur, sous-sol fini, draperies dans le salon et salle à manger, poêle, réfrigérateur, laveuse à vaisselle, En excellente condition. Prix $39,900.00 Hypothèque assumable 6% - 99.00 P.I.T. jusqu'en juillet 1985. Considererait financement. Téléphonez au No 256-6562 en anglais s.v.p.
- 834 -

À LOUER - (Saint-Boniface) appartement - 2 chambres à coucher - très propre - stationnement si désiré - libre le 1er avril,téléphonez au No 247-4823 le jour ou 256-8439 en soirée et les fins de semaines.
- 835 -

Si vous aviez besoin d'un électricien spécialisé pour salle de récréation, garage, chalet, etc... à un prix très raisonnable et compétitif, veuillez téléphoner au numéro 233-5943 (René).
- 824 -

À VENDRE - 1 lit d'enfant , excellente condition avec deux matelas; 2 télévisions blanc & noir de vingt quatre pouces. Prix à négocier; 1 pelle à neige de deux pieds neuf pouces de largeur. Tél.: 253-4682.
- 827 -

À VENDRE - lit double en chêne, 108 ans de vieux,téléphone: 1-422-5285.
- 828 -

IMPÔTS - Préparations de déclarations d'impôts. Taux raisonnables. Tél. 253-2464.
- 805 -

Généalogie "Boulet" 1657 - 1965 de l'Ouest Canadien. Livre à liquider à $3.50 chacun, plus transport. Adressez toute commande à Denis Boulet; 89 East Gate, Winnipeg, Man. R3C 2C2.
- 838 -

À VENDRE - un "flash", marque Soligar, pour camera Pentax ou autres; tout neuf (se vend aujourd'hui $65) pour $35. Téléphonez au No 237-7221 de 8h30 à 16h30.
- 825 -

À VENDRE
- 1 Cafetière "Westinghouse" immersible, toute neuve, de 10 tasses. $20.00
- 1 machine à laver "Speed Queen" en bonne condition. $99.00
- 2 téléviseurs noir & blanc 24 pouces marque "Admiral & RCA".
- 1 bouilloire électrique "General Electric" en bonne condition.
- 1 poêle électrique de marque "Toastess" en bonne condition.
- 1 divan vert, avec grosse chaise, idéale pour salle de récréation. Prix à négocier.

Tél.: 253-4682.
- 854 -

Le P'tit Bonheur, garderie française pour enfants de 2 à 5 ans, accepte des inscriptions (à plein temps). Pour plus de renseignements, téléphonez au No 233-7491.
- 855 -

CHERCHE - personne française pour apprendre le français à un enfant d'âge prescolaire (4 ans), une ou deux fois par semaine. Téléphonez à Mme Litz au No 885-3014.
- 858 -

À VENDRE
- 1 mobilier de chambre à coucher, bois clair, 4 pièces.
- 1 cuisinière électrique "McMlary" 30' de large.
- 1 bicyclette pour femme

Téléphonez au No 233-1529 après 18h.
- 856 -

À VENDRE - Motocyclette "650 Yamaha, special 1979", "mini engine guard, highway pegs". En bonne condition. Téléphonez, après 17h au No (1) 367-2951. Demande $2100 ou meilleure offre. S.v.p. appelez en anglais.
- 857 -

À LOUER - rue Aulneau appartement de une chambre à coucher complètement meublée, facilité de lavage. Libre immédiatement. Téléphonez après 18h au No 247-6138.
- 851 -

À SOUS-LOUER (rue Goulet) Appartement d'une chambre à coucher $200.00/mois. Chauffage et stationnement inclus - Tél.: au No 253-9306.
- 850 -

À VENDRE - 1976 "cross country cat" - demande $1,000.00 - bonne condition Tél.: au No 1-422-5355 ou 786-5891 et demandez pour Jean-Marc.
- 849 -

À VENDRE - pour raison de déménagement - laveuse à vaisselle portative automatique "Admiral", 3 ans, en excellent état; humidificateur Baycrest; deux radiateurs électriques; table avec tiroir pour micro-ondes. Tél.: 257-7642.
- 826 -

AVIS RÉUNION

CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 17 mars

À VENDRE - centre Saint-Boniface grande maison de deux étages en bonne condition, intérieur et extérieur rénovés - grand salon - 1 chambre à coucher - cuisine - salle de bains au rez-de-chaussée (et chambre utilité) - 3 chambres à coucher et chambre de couture au 1er étage - sous-sol partiel - Tél. au No 233-0864.
- 852 -

À VENDRE
- Belles portes en chêne pour armoires de cuisine. Bon choix de grandeurs $3.00 à $7.00 chacune. Aussi, pentures et poignées.
- Cadres en chêne (13"x13" jusqu'à 19"x31") pour peintures, photos, petit point etc. $3. à $4 chacun.

Tél: 253-4175.
- 853 -

À LOUER - pour le 1er avril, à Saint-Boniface, rue Ste Catherine un appartement d'une chambre à coucher,tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150.00/mois. Pour une personne tranquille, au 1er étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus.
- Une chambre meublée, libre immédiatement située rue Ste-Catherine. Pour une personne seule (un jeune homme seulement) Tél: 247-7496 ou 233-6872.

- 763 -

On demande un chalet à louer, pour deux semaines au mois de juillet, pour couple retiré. De préférence à la plage Albert. Tél.: 233-1070.
- 833 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher rue Saint-Jean-Baptiste. Loyer $150. Téléphonez au No 475-3253 après 18 heures.
- 811 -

À LOUER - Saint-Boniface, 723, rue Laflèche - moitié de duplex - 2 chambres à coucher - salon, cuisine, salle de bains - entrée privée - stationnement- libre le 15 mars - Tél. au No 237-3547 ou 237- 3540
-848-

À VENDRE - maison de 2 chambres à coucher bien entretenue situé près des autobus et magasins, quartier Norwood - garage - $34,900 - tél.: 257-5787.
- 782 -

La FFHQ jette un pavé dans la mare des programmes fédéraux pour l'éducation

La Fédération des francophones hors québec a rendu public récemment un Livre blanc sur les programmes fédéraux de langues officielles dans l'enseignement. Une contribution intéressante dans le cadre du renouvellement des ententes entre le fédéral et les provinces, qui devrait être conclu cet automne.

Intitulé "A la recherche du milliard...", le document d'une soixantaine de pages présente une analyse critique de ces programmes et trace un bilan assez sombre suite à des dépenses de plus d'un milliard et à dix ans de programmes fédéraux d'aide au bilinguisme en éducation, particulièrement en ce qui concerne les communautés francophones hors Québec.

L'étude porte plus particulièrement sur les paiements formulaires que le gouvernement fédéral verse aux provinces pour les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et pour l'enseignement de la langue seconde. Par paiements formulaires, on entend les subventions dont bénéficient directement les divisions scolaires.

La FFHQ questionne sérieusement cette formule de financement car elle ne permet pas d'aider suffisamment les communautés francophones hors Québec qui sont encore les plus démunies au niveau de l'accès à une éducation dans leur langue.

Ainsi, entre 1970-71 et 1978-79, plus de 511 millions ont été versés au Québec pour l'enseignement à la minorité anglophone alors que seulement 264 millions étaient versés pour l'enseignement à la minorité francophone des neuf provinces à majorité anglophone. Quand on connait la situation difficile de l'enseignement en français dans certaines provinces, on peut s'interroger sur une telle répartition des fonds fédéraux.

La FFHQ déplore que dans les provinces de Terre-Neuve, l'Île-du Prince-Edouard, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie britannique, non seulement l'accès à une éducation en français est difficile, mais qu'encore, lorsque cet accès existe, il n'assure pas aux francophones le droit de recevoir un enseignement à temps plein dans leur langue.

Ainsi, dans ces provinces et selon les critères du fédéral qui établit qu'un élève doit recevoir 75% de son temps d'enseignement en français au niveau élémentaire et 60% au niveau secondaire, pour être considéré comme recevant l'enseignement à temps plein dans la langue de la minorité, encore 43.9% des effectifs inscrits au secteur francophone n'avait pas accès à un enseignement à temps plein en langue française.

Un système d'enseignement francophone

Les paiements formulaires, dans la mesure où ils s'ajustent sur les priorités que se donnent les provinces dans le domaine des langues officielles dans l'enseignement, ont fait en sorte qu'entre 1970-71 et 1978-79 des provinces telles Terre-Neuve, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie britannique ont reçu de la part du fédéral plus d'argent pour l'enseignement du français langue seconde que pour l'enseignement à leur minorité francophone.

La FFHQ s'inquiète également qu'encore après dix ans, il n'existe aucun mécanisme de contrôle et de vérification permettant d'assurer que les sommes versées au chapitre des paiements formulaires, en ce qui touche les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité, sont vraiment utilisées aux fins pour lesquelles elles sont destinées.

La FFHQ suggère donc au gouvernement fédéral que dans le cadre des négociations avec le Conseil des ministres de l'éducation, l'on veille à modifier les accords actuels de financement des programmes de langues officielles dans l'enseignement. Sans abolir les paiements formulaires, l'étude recommande que l'on diminue donc les sommes versées à ce chapitre et que soit établit un fonds qui servirait plus particulièrement au développement d'un système d'enseignement francophone dans les provinces où des progrès encore considérables doivent être accomplis.

Ce document recommande également, en autres choses, que l'on prévoit, au sein des ministères provinciaux de l'éducation, la création d'entités administratives qui auraient pour fonction de recevoir les contributions fédérales, d'en justifier l'utilisation et d'en assurer une distribution qui soit conforme aux fins pour lesquelles elles sont destinées. Une telle structure existe déjà au Manitoba et elle est assumée par le Bureau de l'éducation française.

Transcona

Journée mondiale de prière

C'était le 6 mars, premier vendredi du mois, qu'avait lieu la journée mondiale de prière. Pour la région de Transcona, le service religieux en l'Église de Blessed Sacrement, sous la direction des dames anglicanes, a réuni des gens de sept églises locales, soit: St. George's Anglican, Memorial United, Transcona Alliance, St. Michael's Ukrainian, St. Joseph the Worker, Blessed Sacrement et Notre-Dame-de-l'Assomption.

Le thème de la rencontre à continuité globale dans 160 pays, était "O Seigneur, la terre". Le programme, français-anglais fut cette année préparé par des femmes indiennes autochtones d'Amérique du Nord. Dans son homélie, l'abbé Albert Fréchette, invité d'honneur, fit l'éloge de Katéri Tekakwitha, une iroquoise du 16e siècle récemment canonisée; homélie agrémentée de diapositives.

Les étapes du programme: prières, lectures bibliques, cantiques, exhortations, offrandes, furent assumées par des représentantes des églises participantes. Une des lectrices fut Lucille Bélanger de l'Assomption; l'autre représentante officielle de la paroisse française était Germaine Robert.

Dans l'esprit oecuménique, le service fut suivi d'un café-rencontre sous les hospices des dames anglicanes.

Hélène BLAIS

Repas de la faim

Au cours du carême chaque jeudi (5 mars au 9 avril) de 17h à 18h30, simultanément aux salles paroissiales Blessed Sacrament et St. Joseph the Worker, et organisé par les Chevaliers de Colomb, conseil numéro 3853, il y aura repas de la faim. Tout le monde est invité; les offrandes libres aideront les moins favorisés de l'Arche.

Calendrier

Déjeuner-Communion des Chevaliers de Colomb de Transcona, et leurs familles, messe à 10h en l'Église St. Joseph the Worker.

Les Petites Nouvelles

Neuf Jean Renoir Au CCFM

La troisième et dernière "saison" de films présentés au Centre culturel franco-manitobain devrait tout spécialement attirer les cinéphiles, puisqu'il s'agit d'une série de neuf films du grand maître de renommée internationle, Jean Renoir.

Le responsables de la programmation, M. Léo Dufault, réalisateur de variétés à Radio-Canada, explique que les films, qui seront présentés les lundis à compter de la semaine prochaine, sont les seuls disponibles au Canada. Ils seront tous offerts en version originale et sous-titrés en anglais.

Jean Renoir, qui est décédé en 1979, n'a réalisé que 31 longs métrages, dont certains, comme La grande illusion ou Les règles du jeu, sont considérés mondialement comme des classiques.

"J'ai fait des films de la manière dont je voyais la vie" expliquait Renoir. Pour Léo Dufault, la vie, Renoir la voyait "avec beaucoup d'humour et de simplicité". Par ailleurs, M. Dufault a insisté sur le fait que l'entrée aux films est gratuite pour déplorer, dans le même souffle, qu'il existe "un manque de tradition cinématographique chez les francophones du Manitoba". Léo Dufault espère que des invitiatives contribueront à transformer cette attitude et inciteront les jeunes à faire du cinéma.

Les révélations attendues du recensement

Lorsque le douzième recensement décennal du Canada se déroulera le 3 juin prochain, il reflétera d'importants changements dans les chiffres touchant la population, le logement et le revenu.

D'après les données du recensement de 1976, on peut effectuer plusieurs projections des faits constatés lors du recensement de 1981.

- La population devrait avoir augmenté de 5.9 pour cent au cours des cinq dernières années pour atteindre 24 338 000 habitants.
- Malgré l'accroissement de la population totale, on s'attend à une baisse de 11,2 pour cent du groupe d'âge scolaire entre 5 et 14 ans, ce qui correspond à la baisse du taux de natalité vers la fin des années 60.
- La plus forte augmentation démographique est attendue dans le groupe d'âge qui représente la majorité des travailleurs, à savoir entre 25 et 44 ans, avec un gain possible de 15,5 pour cent.
- On prévoit une augmentation semblable de 15,3 pour cent dans le groupe âge de 65 ans et plus.
- Toutes les provinces devraient connaître une hausse démographique avec en tête l'Alberta avec un taux de croissance de 14,9 pour cent et en dernier le Québec avec un taux de 2,7 pour cent.
- Le nombre total de ménages augmentera d'environ 14,3 pour cent pour atteindre le chiffre de 8 190 200. Cependant, le nombre moyen de personnes vivant dans un ménage aura diminué de 7.5 pour cent pour passer de 3,21 à 2,97 personnes.
- Le total des ménages familiaux aura augmenté de 10,5 pour cent tandis que le nombre de ménages non familiaux aura augmenté de 27,9 pour cent.
- Même si le recensement de 1976 ne comportait pas de questions touchant le revenu, le recensement de 1981 fournira des données destinées à comparer les revenus de 1980 à ceux de 1970.

Vie sociale

Naissances

Caroline, Marie **Dufault**, *fille de Etienne et Irène Dufault de Dugald a été baptisée le 1er mars, en l'église N.D. de l'Assomption.*

Jacques, Joseph **Gauvin** *enfant de Léonard et Joan Gauvin, né le 22 février à l'hôpital de Saint-Boniface.*

Shaun, Adam Brendt **Kauenhofen,** *enfant de Frank et Irène Kauenhofen, né le 5 mars et pesant 8 livres et 4 onces.*

Eric Gilbert Adrien **MOQUIN,** *9 livres, 11 onces, le 17 décembre 1980, fils de Adrien Moquin et Suzanne Dufresne de Saint-Boniface, baptisé le 1er mars. Roger Dufresne et Yvonne Turenne sont parrain et marraine.*

Jean-Paul Jules **Roy**, *né le 26 février (7 livres 5 onces), un petit frère pour Muriel, Brigitte et Yvan, enfants de Louis et Laurette de Saint-Jean-Baptiste. Parrain et marraine: Jules et Jeannette Gosselin, oncle et tante de Jean-Paul.*

Mariages

M. et Mme. Télesphore Courcelles de Sainte-Agathe célébrèrent leur 62e anniversaire de mariage le 25 février.

Anniversaire

Mme. Antoinnette **Lemoine**, *de Sainte-Agathe le 17 mars, 76 ans.*

M. Adolphe **St-Onge** *de Sainte-Agathe, le 1er mars, 80 ans.*

Décès

Clara **Aubry**, *née Joyal, épouse de Paul et mère de huit enfants, de Sainte-Agathe, décédée le 24 février à l'âge de 77 ans.*

Henri **Devion,** *72 ans de Saint-Boniface, le 3 mars.*

Florence **Dubois,** *69 ans, de Saint-Malo, épouse de feu Albert Dubois, le mardi 3 mars, à l'hôpital de Saint-Boniface.*

Père Charles-Eugène **Voyer,** *78 ans, à Sainte-Anne-de Beaupré, P.Q., le 8 mars. Il a été longtemps aumônier de la Villa Youville et de l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes.*

Somerset

Tournoi de ringettes

Pour la première fois en marge des Jeux d'hiver dans la région centrale du sud-ouest du Manitoba, des équipes de ringettes, venant de Swan Lake, Somerset, Glenella, Morden, Portage la Prairie, Mariapolis et MacGregor s'affrontèrent à l'aréna le dimanche 1er mars.

Mme Hazel Olsen, de MacGregor, vice-présidente de l'Association manitobaine des ringettes, présida aux cérémonies d'ouverture. Un bon esprit de gaieté et de camaraderie régne tout au long de la journée.

L'équipe de MacGregor remporta le médaillon d'or tandis que celle de Glenella se mérita celui d'argent.

Des cérémonies impressionnantes clôturèrent cet événement. M. Allen Van Cauwenberghe était maître de cérémonie et les arbitres furent Eric Olsen, Lloyd Street, Gilbert Mabon, Michel Grenier et Donna-Lynn Lindsay.

Soirée d'amateurs

La soirée d'amateurs du samedi 28 février, qui passait en direct de la salle communautaire sur les ondres de CFRY de Portage la Prairie, fut un grand succès. La salle était comble et on a pu voir et entendre une bonne variété de talents.

Marie Hacault, de Mariapolis, pianiste, remporta le trophée décerné au participant le plus méritant. Les gagnants des prix de popularité seront annoncés dès que l'on aura tout l'argent promis au cours de la soirée.

Odile OSTROWSKI

Calendrier

Tout est prêt pour le déjeuner-chantant de la région de La Montagne qui se déroulera à Somerset cette fin de semaine, samedi et dimanche, 14 et 15 mars.

Psst, Psst, mon amour

Le Collège universitaire de Saint-Boniface présentera les 20, 21 et 22 mars à 20h00 à la salle Martial-Caron l'oeuvre de Bari Rolfe, traduite, adaptée et mise en scène par François Coquereau, "Psst, Psst, Mon amour". La pièce est influencée par la Commedia dell'arte et basée sur des quiproquos dans la plus pure tradition. Les billets sont disponibles à la réception du CUSB.

Nécrologie

Florence DUBOIS
née LAMBERT

Le 3 mars 1981, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédée Mme Florence Dubois de Saint-Malo, Manitoba.

Les prières ont été récitées le jeudi 5 mars à 20h à l'église catholique romaine de Saint-Malo. La messe de Résurrection a été célébrée le vendredi 6 mars à 10h30 par le Révérend père Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial de Saint-Malo.

M. Dubois laisse pour chérir sa mémoire, cinq filles: Mme Emile Simard (Germaine), Mme Léo Fredette (Simone), Mme Léo Dozois (Monique), Mme Claude Delaquis (Lucille), Mme Léo Roch (Jeannette); une belle-fille: Evelyne, toutes de Winnipeg; sept fils: Maurice et sa femme Florence de Winnipeg, Gérald et sa femme Suzanne de Winnipeg, Claude et sa femme Beverley de Portage La Prairie, Marcel, Denis et sa femme Rose, Urbain et sa femme Edithe, Gilles et sa femme Linda, tous d'Alberta; 27 petits-enfants; trois frères: Origine, Ulysse, Onesime, tous de Saint-Malo; quatre soeurs: Mme Philomène Ruest de Sainte-Anne, Mme Bernadette Ruest de Saint-Pierre, Révérendes soeurs Germaine et Alma Marie (Franciscaines) des États Unis. Mme Dubois a été précédée par son mari Albert en novembre 1980.

Si ses amis le désirent ils peuvent envoyer leurs dons à "The Canadian Cancer Society" 202-960, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba.

La famille tient à remercier les docteurs et le personnel de l'hôpital général de Saint-Boniface "2 ECU".

La chapelle funéraire Loewen de Saint-Pierre était chargée des arrangements funéraires.

Anna LANDRY
née FORTIER

À l'hôpital de Swan Lake lundi le 23 février est décédée Mme Anna Landry âgée de 95 ans et un mois.

Elle laisse dans le deuil 3 garçons: Gérard et son épouse Denise de Lindale, Texas; Roland et son épouse Rollande de Somerset; Léo et son épouse Laurette de Saint-Boniface; une belle fille, Marthe Renaud de Joliette, Québec; une bru, Angéline Landry de Winnipeg; ainsi que 14 petits-enfants et un arrière-petit-fils; une soeur, Léona de Somerset; 4 frères, David de Winnipeg, Léo de Somerset, Rosaire et Benoit de Saint-Léon. Son époux Zenon Landry la précéda dans la tombe le 27 octobre 1954. Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame de la Nativité de Somerset, jeudi le 2 février. Le célébrant fut M. l'abbé R. Touchette, M. l'abbé L. Laurencelle et M. l'abbé J. Choiselat concélébraient. L'organiste M. Alfred Fortier assistait la chorale paroissiale. Johanne Landry a fait les lectures.

Les porteurs étaient MM. Greg Gaudet, Denis Fortier, Germain Landry, Michel Landry, Raynald Landry, Normand Landry. L'inhumation eut lieu au cimetière de Somerset.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Anna Landry désire remercier sincèrement M. le curé Touchette, ses concélébrants, l'organiste, les membres de la chorale, les porteurs et tous ceux qui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, dons de fleurs, assistance aux funérailles. Un gros merci aux Filles d'Isabelle qui ont préparé et servi le goûter.

La famille Landry

Noëlla L.
LABOSSIÈRE

Le 15 février 1981, à l'hôpital Victoria de Winnipeg, est décédée à l'âge de 85 ans, Madame Noëlla Labossière, née Grégoire, de Somerset, autrefois de Saint-Léon.

Née à Saint-Boniface, elle avait terminé ses études secondaires au Couvent de Saint-Norbert, puis avait obtenu son diplôme d'enseignement à l'école normale de Saint-Boniface, en 1915. Elle enseigna à l'école Cléophas de Saint-Léon jusqu'en 1919 quand elle épousa Azarie Labossière qui la précéda dans la tombe en 1956. Elle vint s'établir à Somerset en 1957 ou elle demeura jusqu'à sa mort.

Elle laisse pour la pleurer cinq fils et leurs épouses, Gérard et Jackie de Trois-Rivières, P.Q.; le docteur Sylvio et Jacqueline, de Valleyfield, P.Q; Fernand et Rita, Olier et Marie, de Saint-Léon; Jacques de Somerset; trois filles, Jeanne et son époux, Dennis Craigen, de Calgary; Monique et son mari, Paul Messner, de Somerset; Edmée, de Saint-Boniface; une soeur, Marie Laplante de Portland, Orégon; cinq belles-soeurs; un beau-frère; 36 petits-enfants et cinq arrière-petits enfants. Un fils, Marcien, l'a précédée dans la tombe en 1948.

Lui survivent, et longtemps encore, le souvenir de sa foi profonde, de son optimisme, de sa force et de ses mains infatigables, tant à la tâche qu'au crochet ou à l'aiguille. Toujours intéressée aux autres, entièrement dévouée à sa famille, elle laisse à ses enfants le goût du travail bien fait, sa discrétion sa modestie, son goût de la lecture et de l'étude sérieuse ainsi que son attachement à la cause française. Tous se souviendront de l'archarnement avec lequel elle défendait le droit des Québécois à l'autodétermination, même et surtout lorsqu'elle était une des rares à y croire dans sa region. Somme toute, une belle longue vie, toute dévouée à sa famille et ouverte au monde.

Les prières ont été récitées en l'église de Somerset, le 19 février à 14h. et suivies de la messe des funérailles concélébrée par l'abbé R. Touchette, curé de Somerset, accompagné de l'abbé L. Laurencelle, curé de Saint-Léon et du père Gérald Labossière, curé de Sainte-Rose et neveu de la défunte.

Étaient porteurs, ses petits-enfants: Luc, Louis et Francine Labossière, Paul Craigen, Robert et Donald Messner.

Les servants de messe étaient Natalie, Nicole et Georges Labossière et la quête fut faite par trois neveux: Raynald, Maurice et Léo Labossière. La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam.

REMERCIEMENTS

La famille Labossière désire remercier les parents et amis pour tous leurs témoignages de sympathie, offrandes de messes et de cartes.

Un merci spécial aux membres de la chorale et à l'organiste, à celles qui ont offert et servi le goûter.

Mme Clara AUBRY
née JOYAL

Le mardi 24 février est décédée subitement, à son domicile, Mme Clara Aubry (née Joyal), épouse bien-aimée de M. Léo-Paul Aubry de Sainte-Agathe, Manitoba.

Outre son époux, elle a laissé dans le deuil cinq fils, père Jean-Paul, o.m.i., et frère Etienne, o.m.i., de Winnipeg, Roland de Laval, P.Q., Philippe de Frédéricton, N.B., Bernard de Lachine, P.Q.; trois filles, Mme William Brown (Marcelle) de San Diego, Calif., Mme Claude Préfontaine (Maria) de Sainte-Foy, P.Q., et Rita de Winnipeg; vingt-six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; trois frères, Joseph de Saint-Vital, père Armand, o.m.i., de Gravelbourg, Saskatchewan, Paul de Westminster, Calif.; deux soeurs, Mme Louis-David Nolette (Emilienne) de Sainte-Agathe, Man., et Mme Thérèse Venne de Cartierville, P.Q. Elle fut précédée dans la tombe par un fils, Albert, en 1937, et une fille, Irène, en 1970.

Mme Clara Aubry était née à Sainte-Agathe, Man., le 24 août 1903, fille aînée de Théobald Joyal et Joséphine Bilodeau.

La messe des funérailles fut célébrée en l'église paroissiale de Sainte-Agathe le vendredi après-midi 27 février. Elle était présidée par le fils de la défunte, le père Jean-Paul Aubry, o.m.i., qui était accompagné d'une trentaine de concélébrants, - tous Oblats de Marie Immaculée à l'exception d'un seul, - parmi lesquels on remarquait Mgr Omer Robidoux, o.m.i., évêque de Churchill, père Armand Joyal, o.m.i., frère de la défunte, et l'abbé Ls-Phillipe Jean, curé de Sainte-Agathe. L'on remarquait également dans l'assemblée, en outre des parents et amis, plusieurs frères Oblats ainsi que des représentantes de diverses communautés religieuses. Le père Albert Lafrenière, o.m.i., dirigeait la chorale, avec Mme Marie-Thérèse Fenez à l'orgue.

Les porteurs d'office et les porteurs honoraires étaient tous des membres du Sous-Conseil des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe.

L'inhumation se fit au cimetière de l'endroit.

La direction des funérailles de Mme Clara Aubry avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

La famille Paul Aubry désire exprimer ses remerciements les plus sincères à l'endroit de toutes les personnes qui lui ont adressé leurs condoléances et lui ont apporté soutien et réconfort à l'occasion du décès de Mme Clara Aubry. Elle remercie également le curé et les paroissiens de Sainte-Agathe pour leur participation à la célébration des funérailles.

Lucia LAFRANCE
née TELLIER

Paisiblement le jeudi 5 mars 1981, au Repos Jolys de Saint-Pierre, Manitoba est décédée Lucia Lafrance, âgée de 98 ans, de Saint-Pierre.

Les prières ont été récitées le samedi 7 mars à 13h30 à Saint-Pierre suivies de la messe de Requiem à 14h célébrée par le Révérend frère DeRoquiny. L'enterrement suivit dans le cimetière de Saint-Pierre.

Mme Lafrance laisse pour chérir sa mémoire quatre filles: Sr Claire Lafrance, s.n.j.m. de Winnipeg, Mme Elaine Gay de Saint-Pierre; 14 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Elle a été précédée par son mari Adelard Lafrance en 1963.

Les porteurs étaient Norman Tkachyk, George Tkachyk, Gérald Gay, Marcien Gay, Adrien Gay, Camil Tauffenbach.

La chapelle funéraire Loewen de Saint-Pierre était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

David PELLAND

Nous désirons exprimer notre profonde reconnaissance envers toutes les personnes qui nous ont témoigné leur sympathie lors de la perte de notre cher mari et papa, David Pelland.

Merci à tous ceux qui ont envoyé des cartes, des gâteaux, des fleurs, des offrandes de messes ou des contributions au "Manitoba Heart Foundation"; à ceux qui ont contribué à la préparation des funérailles et de la collation; à ceux qui ont assisté aux funérailles et à ceux qui sont venus au sous-sol de l'église et surtout aux amis et parents qui nous ont consolé par leur présence dès les premiers moments de notre perte.

Merci également à notre dévoué curé l'abbé Bernard Bélanger et à notre grand ami, l'abbé Gérard Dionne.

Mme Antonia Pelland, Joanne, Monique, Pauline, Suzanne et Gilles.

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu HENRY JOSEPH OCTAVE DEVION, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, imprimeur retraité, et musicien,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 11e jour du mois d'avril, 1981.

DATÉ à Winnipeg, Manitoba, ce 6e jour du mois de mars, A.D. 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

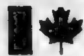
SAINT-PIERRE **PRIX RÉDUIT**

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY



Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-77-107 - Concassage de gravier et amélioration de la piste de l'aéroport de Rankin Inlet, à Rankin Inlet (T.N.-O).

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants:

Faire fonctionner et entretenir le matériel de construction de Transports Canada afin qu'il puisse produire 49 000 m3 de gravier concassé destiné à être stocké et à servir à revêtir la piste, la voie de roulement au sol et l'aire de trafic à l'aéroport de Rankin Inlet, à Rankin Inlet (T.N.-O.)

Date limite: **le 23 avril 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Un exposé concernant le projet sera donné le vendredi 27 mars 1981, à 9h, dans la salle du conseil, 11e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Man.)

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés à la Société des entrepreneurs en construction à Yellowknife, Winnipeg, Toronto, Saskatoon, Calgary et Edmonton.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

BESOIN D'UNE SOLUTION À VOS PROBLÈMES COMMERCIAUX?

Le centre d'information du Gouvernement du Canada.
Département de l'industrie, du commerce et des approvisionnements.
Téléphone: Zénith 0-3200
(sans frais)
Winnipeg 949-6163

Le centre répondra à toutes vos questions concernant les services du gouvernement, programmes, opportunités, règles et politiques affectant les commerçants canadiens.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-150, Philip Chabot, représentant une compagnie devant être constituée, Elie, Saint-Eustache (Man.) et les environs (7910 73000): à la suite de l'audience publique tenue à Régina les 9 et 11 décembre 1980, le CRTC annonce qu'il approuve la demande d'une licence pour une entreprise de réception de radiodiffusion desservant les localités susmentionnées.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de "la Gazette" dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la license aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Winnipeg (204) 949-6297.

Canada

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Salaire à négocier

Entrée en fonction au début de juin 1981

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 30 avril** à:

Le directeur,
Le Centre culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7

LTD REALTY INC.
175, rue Marion

sont heureux d'annoncer que Gabriel Girard fait maintenant partie de leur équipe.



Gabriel apporte à notre firme trois ans d'expérience. Son implication personnelle dans l'agriculture le rend capable de comprendre les problèmes du vendeur et de l'acheteur de terrain agricole. Gabriel est prêt à servir ses clients en faisant usage de ses expériences, soit dans l'éducation, l'administration d'affaires, la politique ou dans l'agriculture.

Si vous voulez vous adresser à un agent aimable qui a une réelle expérience dans le domaine agricole téléphonez à Gabriel au No 233-0271, n'importe quand.



Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-80 - Travaux d'agrandissement de l'aéroport et travaux connexes à l'aéroport de Gjoa haven, à Gjoa Haven (T.N.-O.)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants:

Construire une piste en gravier de 1036 m de long sur 30 m de large, une voie de roulement au sol, une aire de trafic, une route d'accès pour aéronefs, et effectuer des travaux connexes à l'aéroport de Gjoa Haven, à Gjoa Haven (T.N.-O)

Date limite: **le 14 avril 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Un exposé concernant l'appel d'offres sera donné lors d'une réunion qui aura lieu le vendredi 27 mars, à 13h, dans la salle du conseil du CCB, 6e étage, Bureau régional principal de Transports Canada, 125. rue Garry, Winnipeg (Manitoba).

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés à la Société des entrepreneurs en construction à Yellowknife, Vancouver, Calgary, Edmonton et Winnipeg.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Afministration canadienne des transports aériens

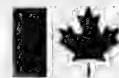
La Division scolaire de la Rivière Rouge

requiert les services

d'un professeur

à l'école de Saint-Jean-Baptiste du 6 avril au 30 juin 1981 pour enseigner en français tous les sujets à la 3e année.

Veuillez, s'il-vous-plaît, appeler le directeur de l'école - **M. Roger Vermette au No 758-3366.**



Construction de céfense Canada — Defence Construction Canada

Projet:

Peinture des surfaces extérieures, 244 logements familiaux, bfc Shilo (Manitoba)

Dossier: SL 160 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est).

JEUDI, le 2 avril 1981

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Thunder Bay, Brandon

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613-998-9549**, ou **télex 053-4231.** Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) à Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J.Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Concours ouvert aux hommes et aux femmes

STATISTIQUE CANADA
RECENSEMENT RÉGIONAL
WINNIPEG (MANITOBA)
(Dotation anticipée)

Commis & superviseurs Traitement

Nous cherchons des commis et des superviseurs pour le traitement des formulaires du recensement de 1981.

Conditions de candidature:

Les candidats doivent avoir leur diplôme de fin d'études secondaires ou un diplôme équivalent et doivent passer un test dans la langue officielle de leur choix. La connaissance de l'anglais est indispensable.

C'est une excellente possibilité pour ceux qui cherchent un emploi saisonnier de juin 1981 à novembre 1981.

Les candidats choisis recevront une formation rémunérée. Les commis seront rémunérés sur la base du taux annuel de $11,707 et les superviseurs sur la base du taux annuel de $13,968.

Les heures de travail sont de 8h à 16h, du lundi au vendredi.

Information additionnelle relative à ce concours est disponible et peut être obtenue en écrivant à l'adresse suivante.

"Information concerning this competition is available in English and can be obtained by writing to the address below."

Pour faire une demande
inscrivez-vous au

CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
de Winnipeg
le plus proche de chez-vous.

Rappelez le No de commande: 909

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à **Statistique Canada, tél: 633-8291 ou 633-8343.**

Prière de toujours rappeler les numéros de concours appropriés.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu HENRY THÉODORE RIOUX, de Sainte-Rita, Manitoba, retiré, décédé.

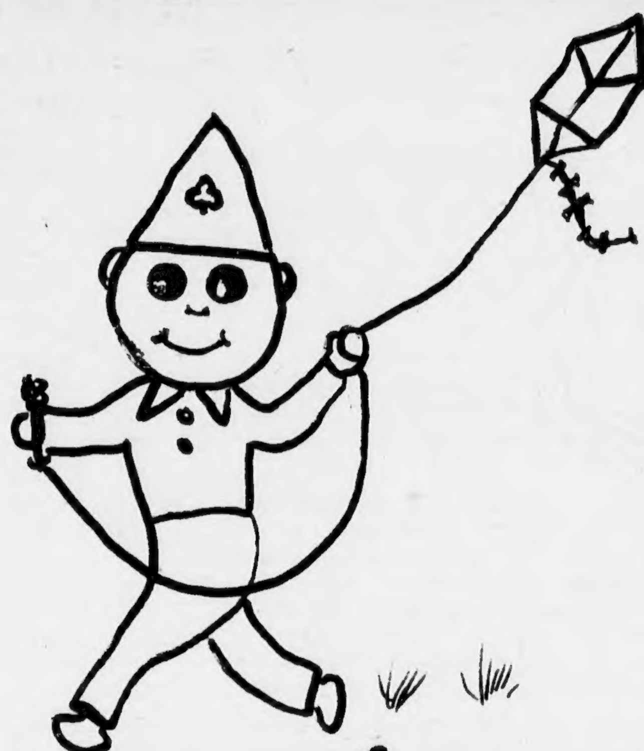
TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront êtres déposées à l'étude du soussigné 25 - 185 Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 13 avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de mars 1981.

F. R. AVANTHAY

Procureur de la succession.

La Page de Bicolo ...



Bonjour les amis!

Le mois de mars c'est le mois des grands vents. C'est le meilleur temps pour faire monter des cerfs-volants! Mais attention il faut toujours le faire dans des champs ou des parcs où il n'y a pas de fils électriques.

Amuse-toi bien!

BICOLO

Des nouvelles de l'École de Saint-Laurent.

Cher Bicolo,

Je viens te donner des nouvelles de notre école élémentaire où travaillent 130 élèves. À la récréation du midi on joue au volley-ball et aux petites récréations on joue au soccer.

Noël passé nous avons organisé un concert, J'ai eu la chance d'accompagner ma classe au piano quand elle chantait.

Au revoir,
Serge Carrière, 8 ans - 3e année

Notre concert de Noël



Volley-Ball

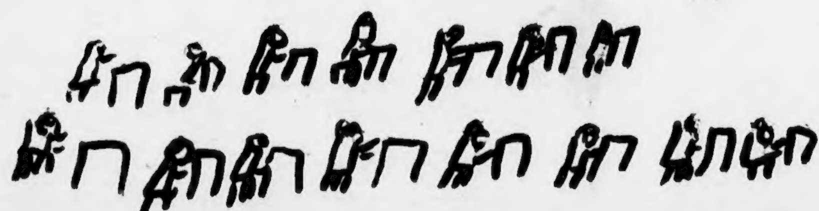


Joël Combot



la classe
Louis Ricard





Mon poème

ROUGE

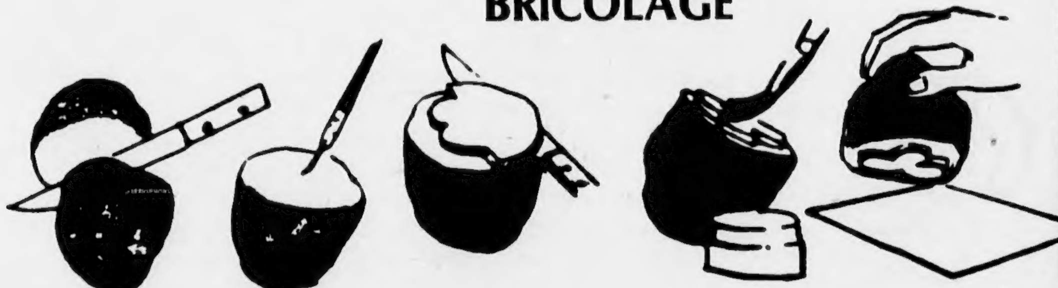
Rouge, c'est plus beau que jaune.
Rouge, c'est une rose toute belle, toute belle.
Rouge, c'est un cerf-volant haut dans l'air du ciel.
Rouge, c'est un livre à chanter, tout beau
Rouge, c'est mon lit pour dormir le soir.

Serge Carrière, 8 ans
École St. Laurent
No. 5693



Le 17 mars, c'est la Saint-Patrick. En Irande les gens s'habillent en vert et portent des trèfles, l'emblème de l'Irlande.

BRICOLAGE

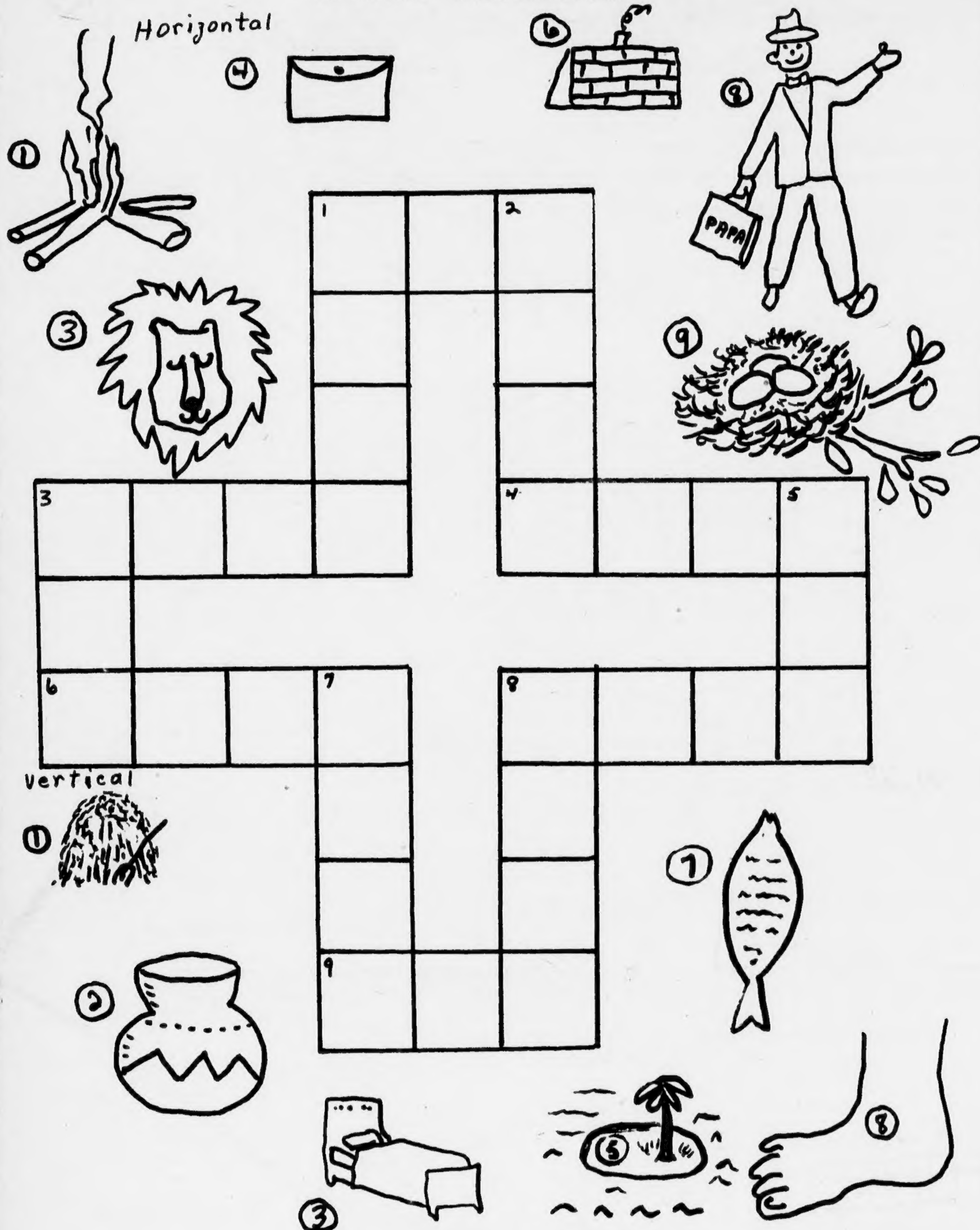


Tu pourrais surprendre ta famille en décorant des serviettes de table avec des trèfles.

Tu prends une grosse pomme de terre, tu la coupes en deux, tu dessines un trèfle, et avec un couteau tu découpes assez profond pour que le trèfle soit surmonté. Tu le trempes dans de l'encre verte ou peinture à l'eau. Tu presses la pomme de terre fermement sur le coin d'une serviette blahche. Enlève la pomme de terre avec précaution pour ne pas faire des "barbots"!

Mots en croix!

Regarde les dessins
et fais le "mot en croix".



Bonjour Bicolo,

Merci beaucoup pour les livres jeux que j'ai gagnés dans le concours du voyageur.

Bonnie Rivard
Saint-Eustache, Man.

P.S. Merci aussi pour la belle pancarte.

Cher Bicolo,

Je veux te remercier pour les beaux livres que tu m'as donnés et aussi pour la jolie pancarte de Bicolo.

Jocelyne Allard
Headingly

Cher Bicolo,

Merci pour la T-Shirt et le bouton, et la pancarte.

Jean Leclerc
Saint-Eustache

Cher Bicolo,

Je veux te remercier pour les deux beaux livres que j'ai gagnés.

Nadine Beaudin
Saint-Eustache

MEMBRE GAGNANT

Monique Robitaille, 6 ans
Notre-Dame-de-Lourdes
R0J 1M0
Membre No 4036

Réponse MOTS EN CROIX

HORIZONTAL	VERTICAL
1. feu	1. foin
3. lion	2. urne
4. étui	3. lit
6. toit	5. île
8. père	7. thon
9. nid	8. pied

Je salue les nouveaux membres de mon club

5935; Brigitte Kiazyk, Lorette
5936; Philippe Fortin, Coderre, Saskatchewan
5937; André Lavergne, Saint-Pierre
5938; Paul Bastiaanssen, Saint-Pierre
5939; Travis Leppky, Otterburne
5940; Mano Benjamin, Otterburne
5941; Peter Bastiaanssen, Saint-Pierre
5942; Teresa Bastiaanssen, Saint-Pierre
5943; Bryan Manchulenko, Saint-Pierre
5944; Michael Ledarney, Saint-Pierre
5945; Joey Chandonnet, Saint-Pierre
5946; Lori Carrière, Saint-Pierre
5947; Stacey Butler, Saint-Pierre
5948; Trent Hansen, Saint-Pierre
5949; Robert Bruneau, Saint-Pierre
5950; Straun Frederiksen, Saint-Pierre
5951; Tracy Catellier, Dufrost
5952; Brenda Lafrance, Saint-Malo
5953; Joseph Lafrance, Saint-Malo
5954; Raymond Fehr, Otterburne



AIDE LA FILLETTE À RATTRAPER
SON CERF-VOLANT

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

LES COMITÉS CULTURELS FRANCO-MANITOBAINS

Les comités culturels se forment et fonctionnent au niveau local d'après les besoins de leur communauté. Il existe actuellement au Manitoba 22 comités culturels, les uns oeuvrant depuis quelques années, les autres venant tout juste de se former. L'exécutif de chacun de nos comités culturels, (comprenant président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(e), président(e) sortants et plusieurs conseillers), est formé de bénévoles.

Notre mandat est de promouvoir les activités culturelles telles que chorales, boîtes à chansons, camps-jeunesse, ateliers, cours, concours, expositions, pièces de théâtre, spectacles..., selon les besoins de nos communautés et des environs. Ces activités peuvent être organisées et coordonnées localement ou en collaboration avec les écoles de la région, les organismes franco-manitobains et différents organismes provinciaux ou fédéraux. Certains de nos comités bénéficient des services d'un animateur-coordonnateur à temps partiel.

Nous vous invitons à communiquer avec votre comité culturel afin d'obtenir tous les renseignements concernant la programation annuelle.

Cette page fut préparée par le Centre culturel franco-manitobain.

Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes
Anita Jamault
Tél: 284-2197
27 mars:
La Roche
29 mars:
Assemblée annuelle
Été:
Projet jeunesse vacances

Comité culturel Montcalm
Sr Carmen Catellier
Tél: 758-3544

Comité culturel de Somerset
Anita Poiron
Tél: 744-2768
14 et 15 mars:
Alliance chorale Manitoba
3, 4, et 5 juillet:
Centenaire de Somerset

Comité culturel de La Broquerie
Georges Boily
Tél: 424-5204

Comité culturel de Saint-Pierre
Jean-Marie Gagnon
Tél: 433-7984

Comité culturel de Saint-Léon
Odile Martel
Tél: 744-2687
En avril:
Assemblée annuelle

Comité culturel de Sainte-Agathe
Richard Dorge
Tél: 882-2296

Comité culturel du CUSB
Julie Gautron Tél: 233-0210
CINÉ-CLUB
12 et 13 mars:
Cordélia
26 et 27 mars:
Préparez vos mouchoirs
Du 14 au 22 mars:
Semaine d'expression culturelle

Comité culturel d'Île-des-Chênes
Hélène d'Auteuil Tél: 878-3064

Comité culturel de Saint-Lazare
Omer Chartier Tél: 683-2301

Comité culturel de Laurier
Jacques Péloquin Tél: 447-2166

Comité culturel de Cheval Blanc
Jeannette Bergeron Tél: 353-2443

Comité culturel de Saint-Laurent
Lina Desjarlais Tél: 646-2482

Comité culturel communautaire de Sainte-Rose-du-Lac
Jeanine Archambault Tél: 447-2498

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État

Centre culturel coopératif de Sainte-Anne Inc.
Daniel Tougas (directeur)
Tél: 422-8847
14 mars:
les "Hypothéqués"
Février, mars, avril:
Cours de sculpture sur bois
Mai:
Boîte à chansons
Réunion annuelle

Comité culturel de Saint-Georges/Powerview
Roland Duval
Tél: 367-8324

Comité culturel de Saint-Claude et Haywood
Marie-Jeanne Delaquis
Tél.: 379-2113
Fim mars:
Assemblée annuelle
En avril:
Cours de macramé
Cours de cuisine chinoise

Comité culturel/ comité de parents de l'école Lavallée
Carol Léveillé
Tél: 253-8267

Comité culturel d'Aubigny
Maurice Vermette
Tél: 882-2313

Comité culturel de Lorette
Alma Désaultels
Tél: 878-2295
Assemblée annuelle le **15 mars** à 19h30 à l'école secondaire

Comité culturel/ comité de parents de l'école Lacerte
Loraine Bisson
Tél: 256-4384

Comité culturel de Saint-Norbert
Claudette McDonald
Tél: 269-8811
5 avril:
Réunion générale à la salle Ritchot
3 mai:
Soirée variété à 13h30 à l'école Noël Ritchot